



Rapport Moral et d'Activités  
de la  
Fédération Française de  
Basketball

*Assemblée Générale*  
Puy du Fou  
14 Octobre 2023

## **1. Présidence**

### **1.1. Commission Fédérale des Finances (René KIRSCH)**

La commission des Finances réunie autour de René KIRSCH a vu une particulière implication des membres ci-après : Chantal DUVILLARD, Daniel BES, Jean-Luc DESRUMAUX (vice-président), Yvon PICARD et Jacky VERNOUD.

Les missions de la commission, au regard de la feuille de route du président fédéral sont surtout tournées vers une aide aux instances en place que sont les comités et les ligues, sous la houlette du trésorier général Jean-Pierre HUNCKLER.

La commission s'est attachée au suivi des documents financiers des instances et l'étude de leurs finances.

Nous pouvons nous féliciter que la quasi-totalité des ligues et comités ont des finances saines et ce quand bien même certains dossiers méritaient un suivi particulier.

Je m'autorise à rappeler que les documents financiers doivent être adressés à la fédération en les déposant dans l'espace dédié « documents officiels » sur la plateforme eFFBB. Les documents sont à insérer dans le sous dossier « finances » déjà créé ou à créer à cet effet dans votre espace 2022/2023 sur eFFBB.

Comme la saison passée, les membres de la commission ont été fortement sollicités pour l'instruction de certains dossiers du PSF.

Enfin, à la demande du trésorier général, la commission des finances a été consultée pour participer activement à l'établissement du budget et plus particulièrement les dispositions financières pour le prochain exercice ; la commission s'est attachée à répondre aux objectifs fixés.

Une nouvelle étude est lancée à la demande du président fédéral Jean-Pierre SIUTAT : le covoiturage. A cette fin un groupe de travail spécifique est en place ; il est composé de représentants des ligues régionales et d'experts. Le fruit de leurs propositions sera livré en cours de saison.

Nous sommes à votre disposition ; pour nous joindre, veuillez-vous adresser au service comptable de la Fédération.

### **1.2. Commission Fédérale Qualité (Luc VALETTE)**

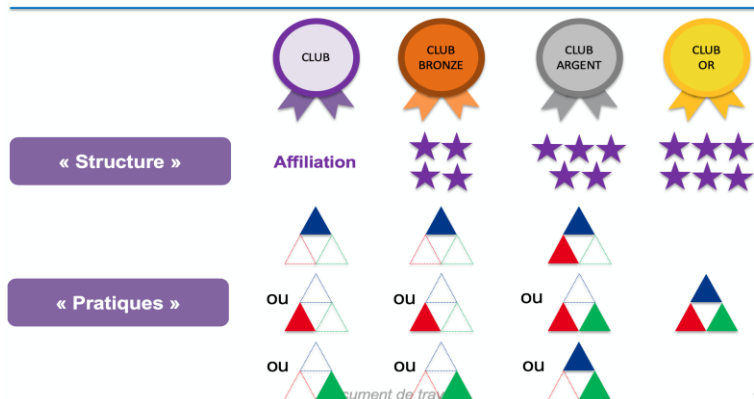
Le Plan Qualité 2024 doit engager le réseau dans une démarche qualité par :

- Une étoilisation des clubs, ou comment valoriser leurs actions (labels fédéraux) et leur engagement ;
- Une étoilisation des ligues régionales et comités départementaux, ou comment valoriser leurs actions au service des clubs, dans le respect du PSF et du futur Projet Sportif de son Territoire (PST) ;
- Une étoilisation de la fédération, ou comment valoriser son action dans le cadre de sa délégation, de sa contribution à ses membres, de ses accords de partenariats ;
- Une évaluation des politiques fédérales.

## 1. Étoilisation d'un club

La démarche d'étoilisation d'un club repose sur l'addition des labels proposés par les différentes commissions fédérales

### **Etoilisation** : Club Bronze, Argent, Or



Le principe :

Chaque label fédéral est structuré en 3 niveaux :

- 1er niveau (1 étoile) : niveau territorial ou niveau basique de la pratique
- 2e niveau (2 étoiles) : pratique structurée en appliquant les principes fédéraux
- 3e niveau (3 étoiles) : niveau d'excellence de la pratique

Le club additionne les étoiles en structurant ses pratiques et cumulant les labels fédéraux

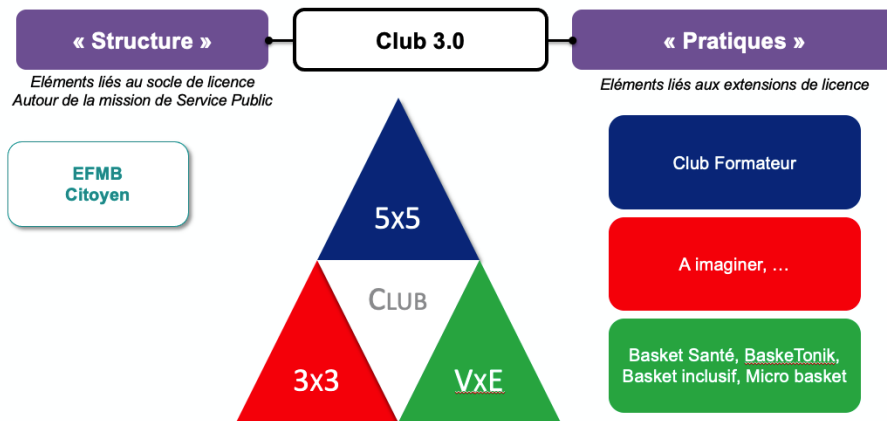
Le cumul des labels permet d'obtenir l'étoilisation :

- « club bronze » : cumul de 4 étoiles dans 1 forme de pratique (5x5, 3x3 ou VxE)
- « club argent » : cumul de 5 étoiles dans 2 formes de pratique
- « club or » : cumul de 6 étoiles dans 3 formes de pratique

Cahier des charges de l'étoilisation des clubs

- L'offre de labels doit couvrir l'ensemble des formes de pratique (5x5, 3x3, VxE) et un large spectre des thèmes structurants (Éléments liés au socle de licence autour de la mission de Service Public)
- Les clubs doivent disposer d'un guichet unique pour déposer les demandes de label et suivre le statut des labélisations et de l'étoilisation
- Le processus de labélisation doit être similaire pour tous les labels et le plus simple possible
- La communication sur l'étoilisation doit être accessible et visible pour le plus grand nombre : licenciés, parents, élus, partenaires...

## La situation actuelle



- Les labels ne couvrent pas l'ensemble des pratiques et éléments structurants (ex: pas de label 3x3)
- Des labels ont une structure avec 3 niveaux d'étoiles: EFMB, FFBB citoyen
- Les labels VxE (Basket Santé, BaskeTonik, Basket inclusif, Micro basket) concernent une « offre de pratique » et non une approche « qualitative »
- Les processus et les points d'accès sont différents suivant les labels (fbi pour l'EFMB, eFFBB pour FFBB Citoyen)

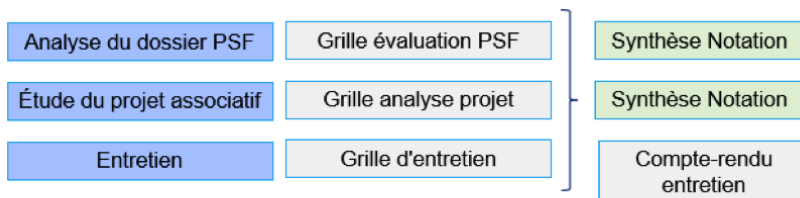
## Le plan d'action à déployer

- Standardiser du processus de labélisation
- Développer l'offre de labélisation
- Développer l'outil SI support des processus de labélisation / étoilisation
- Piloter le dispositif de labélisation / étoilisation

## 2. Étoilisation d'une ligue régionale ou d'un comité départemental ou territorial

La démarche d'étoilisation d'une ligue régionale ou d'un comité départemental (ou territorial) repose sur le scoring obtenu suivant un référentiel qui doit être établi en prenant en compte :

Pour simplifier l'approche des ligues et des comités, la démarche d'étoilisation d'une ligue régionale ou d'un comité départemental (ou territorial) pourrait rejoindre la démarche de valorisation des actions des ligues et comités dans le cadre du PSF.



L'étoilisation pourrait être liée au score obtenu lors de l'évaluation du :

- Dossier PSF ;
- Projet de développement.

L'entretien ayant pour but de valider ces évaluations et échanger avec la structure sur son projet et ses résultats pour affiner et améliorer le projet de développement

### 3. Étoilisation de la fédération

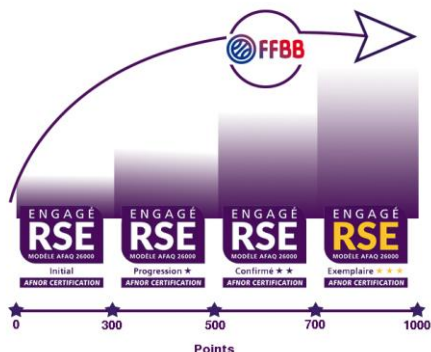
La démarche d'étoilisation proposée repose sur la mesure de la contribution de la fédération au développement durable qui est une préoccupation croissante des instances politiques. Cette contribution peut être structurée par l'intermédiaire d'une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO).

Pour une association qui souhaite structurer ou renforcer sa démarche RSO, il ne s'agit pas de mettre en œuvre toutes ces actions en même temps mais de :

- Faire un état des lieux de ses pratiques (au sein de ses murs et à l'extérieur) ;
- Requestionner les objectifs de son organisation et son projet associatif ;
- Prioriser les actions qui répondent le mieux aux problématiques de l'organisation, de son sport, de son territoire et de ses ressources disponibles (en temps, en moyens humains, matériels et financiers).

afin de tendre petit à petit vers l'excellence écoresponsable.

La norme ISO 2600 donne des guidelines pour le déploiement d'une démarche RSE, elle ne donne pas lieu à une certification mais une évaluation de maturité



Par exemple l'AFAQ propose une démarche RSE avec une évaluation avec potentiel de 1000 points aboutissant à une reconnaissance à 4 niveaux

- Initial (moins de 300 points)
- Progression 1 étoile (300 à 500 points)
- Confirmé 2 étoiles (500 à 700 points)
- Exemplaire 3 étoiles (7000 à 1000 points)

Ce modèle AFNOR peut prendre en compte les 6 axes d'action identifiés par le CNOSF

#### **4. Évaluation des politiques fédérales**

L'évaluation des politiques fédérales doit être basée sur les objectifs définis dans la « commande politique 2021-2024 » et repris dans le cadre de la démarche RSE au titre des exigences concernant « la gouvernance »

#### **5. Conclusion**

La phase de diagnostic et de définition des plans d'action est maintenant achevée. Le planning de mise en œuvre dépend des moyens (ressources humaines et recours à des prestations externes) qui seront alloués par la fédération à ce projet.

## **2. Délégation au Haut Niveau – Carole FORCE – 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente**

### **2.1. Ligue Féminine de Basket (Carole FORCE)**

La Ligue Féminine de Basketball fête cette saison ses 25 ans et pour célébrer ce quart de siècle, un logo événementiel a été créé spécialement.

Le Match des Champions LFB, qui a opposé Bourges à Basket Landes le 21 octobre dernier à la Halle Carpentier, a donné le coup d'envoi de cette saison anniversaire. L'Opening de la Ligue Féminine de Basketball a réuni tous les acteurs de son championnat avec au programme, conférence de presse, séminaires de travail avec les Président(e)s de clubs et les entraîneurs.

La thématique sociale de la saison, « la LFB dans la Cité », a été présentée avec deux ambassadrices emblématiques choisies pour l'occasion, Diandra TCHATCHOUANG et Nicole ANTIBE. Chaque club a réalisé localement au moins une action en direction de jeunes filles issues de quartiers dits « sensibles ». En effet, la basketteuse n'est pas seulement une joueuse mais aussi une femme accomplie, impliquée dans la vie sociale et qui assume d'être un rôle modèle.

Au niveau sportif, la saison régulière a livré son verdict à l'issue d'une ultime journée complètement folle. Si les quatre premiers du classement étaient connus depuis longtemps (Lyon, Villeneuve d'Ascq, Lattes Montpellier et Bourges), l'autre moitié du plateau des playoffs n'a été complétée qu'au bout d'une soirée légendaire avec les qualifications de Basket Landes, Roche Vendée, Angers et Charleville-Mézières. Les playoffs qui ont suivi ont également tenu leurs promesses et ont vu Lyon retrouver le sommet, quatre ans après son dernier sacre LFB. Lors des playdowns, Landerneau a réalisé un joli 6/6 alors que Toulouse a été condamné à la relégation en LF2.

En Coupe de France, Basket Landes a réalisé le doublé dans une Accor Arena en fête et qui avait pris, comme l'année dernière, un fort accent du Sud-Ouest.

Sur la scène européenne, saluons les bonnes prestations de nos 8 clubs engagés avec, évidemment, une mention spéciale à Villeneuve d'Ascq, demi-finaliste de l'Eurocoupe, et Lyon, vainqueur de cette compétition et qui a succédé à Bourges au palmarès.

Pour finir sur le volet sportif, les Trophées LFB ont mis à l'honneur les talents de notre championnat et notamment Kennedy BURKE (MVP, Villeneuve d'Ascq), Carla LEITE (meilleure jeune, Tabes) et David GAUTIER (meilleur entraîneur, Lyon).

Cette 25<sup>ème</sup> saison de Ligue Féminine a permis à la LFB d'accroître de manière spectaculaire son rayonnement télévisuel grâce à un partenariat d'envergure avec Sport en France. Le Match des Champions, 17 rencontres de saison régulière issues des captations améliorées produites par les clubs et 11 matchs des playoffs ont été diffusés en direct sur la chaîne du mouvement sportif. En outre, la Ligue Féminine est ravie d'avoir pu proposer 100% de ses matchs gratuitement sur internet via la chaîne YouTube de la FFBB. Cet accord n'aurait jamais pu voir le jour sans le soutien de l'Agence Nationale du Sport (ANS).

Cette année encore, les échanges avec les représentants des clubs et des syndicats ont été riches, les avancées des différents groupes de travail sont notables. La saison prochaine, un protocole de match sera mis en place avec un hymne propre à la LFB, une grande nouveauté ! Les travaux liés à la structuration des clubs et à la performance vont dans le sens des attentes communes.

## **2.2. Mission Fédérale Divisions semi-professionnelles (Carole FORCE LF2 / Alain SALMON NM1)**

Dans un championnat de Ligue Féminine 2 de plus en plus relevé, Charnay Basket Bourgogne Sud a décroché le graal en s'imposant en finale face à C'Chartres Basket Féminin (2-0) dans un duel au sommet.

Les Pinkies retrouveront donc la LFB un an après l'avoir quittée après une saison très réussie ! Le club du COB Calais, pensionnaire historique de la LFB puis de la LF2, et celui de Monaco Basket Association, nouveau promu, ont été rétrogradés sportivement en NF1.

L'autre accédant Feytiat Basket 87 a créé la surprise cette saison en terminant à la 3<sup>ème</sup> place de la phase régulière.

Le Cavigal Nice Basket 06 et le Pays Voironnais gagnent quant à eux leur accession sportive en LF2.

Une nouveauté cette saison, à l'instar de ce qui est fait en LFB, un vote a été effectué auprès de l'ensemble des entraîneurs de LF2, en collaboration avec le Populaire du Centre, pour élire la MVP du championnat, le meilleur 5 poste par poste, la meilleure jeune et le meilleur entraîneur de l'exercice 2022-2023.

Voici le palmarès :

### **Le 5 MAJEUR LF2**

Meilleure meneuse – Elise MARIE (C'Chartres Basket Féminin)

Meilleure arrière – Alexa MIDDLETON (Feytiat Basket 87)

Meilleure ailière – Ashunae DURANT (Monaco Basket Association)

Meilleure ailière forte – Nukiya MAYO (BC Montbrison Féminin)

Meilleure pivot – Aurore PAUTOU (BC La Tronche-Meylan)

**MVP LF2** : Alexa MIDDLETON (Feytiat Basket 87)

**Meilleur entraîneur** : Cyril SICSIC (Feytiat Basket 87)

**Meilleure jeune** : Binta DRAME (S.I. Graffenstaden)

Au niveau de la communication, le bilan est très positif notamment en termes de résonance sur les réseaux sociaux avec un accroissement des visites du côté du site internet LF2. Les clubs s'investissent pleinement dans la diffusion de leurs rencontres ce qui permet de toucher un maximum de spectateurs.

Cette saison, la Commission Haut Niveau des Clucs (CHNC) a particulièrement marqué sa volonté d'associer les clubs des deux plus hautes divisions féminines, les représentants de

Ligue 2 ont ainsi été impliqués dans des groupes de travail LFB afin de participer aux travaux entrepris.

Une réunion avec les collectivités locales des clubs a été initiée afin de présenter des évolutions réglementaires prévues dans le cadre de la professionnalisation de la division.

Un travail est également en cours sur les centres de formation avec la Direction Technique Nationale et les clubs.

Plus que jamais, nous souhaitons accompagner les clubs de LF2 dans leur développement et leur structuration vers une professionnalisation avec pour objectif une accession potentielle au plus haut niveau en capitalisant sur la dynamique de la LFB.

### **NATIONALE MASCULINE 1**

Encore une saison très disputée qui a vu le titre de champion se dessiner lors de la dernière journée de championnat.

Bravo à Rouen pour son titre et sa montée en 2<sup>ème</sup> division professionnelle, un an après l'avoir quittée.

Félicitations à Poitiers pour son parcours en playoff qui l'a amené à obtenir le 2<sup>ème</sup> ticket pour la Pro B.

La lutte a été toute aussi acharnée pour les équipes qui ont lutté pour ne pas descendre.

La professionnalisation de cette division se poursuit afin d'amener les clubs dans les meilleures conditions en vue d'une accession possible en LNB.

La saison 2023/2024 qui débute va être très disputée, n'en doutons pas.

Merci à Yannick SOUVRE et à Iseulde DUBOISSET pour leur disponibilité.

### **2.3. Haut Niveau des Officiels (Paul MERLIOT)**

C'est une saison sans problème majeur qui s'achève pour le HNO.

Notre commission gère 4 niveaux :

- HN1 : BETCLIC ELITE : 42 arbitres ;
- HN2 : PROB et LFB : 30 arbitres ;
- HN3 : NM1 : 37 arbitres ;
- HN4 (groupe composé d'arbitre(s) féminine(s) uniquement, ayant un potentiel HN) : LFB : 1 arbitre.

Soit un total de 110 arbitres

Parmi ceux-ci, 9 arbitres internationaux FIBA dont 3 féminines et 5 arbitres d'Euroleague.

Certains d'entre eux ont officié sur des compétitions prestigieuses :

- Coupe du Monde féminine en Australie : Amel DAHA, Vincent OLIOT et Chantal JULIEN comme instructeur FIBA ;
- Eurobasket masculin en Allemagne : Nicolas MAESTRE, Alexandre DEMAN et Yohan ROSSO ;
- Final Four BCL à Malaga : Yohan ROSSO et Nicolas SEIGNEZ comme Technical Delegate ;



- Finale de l'Euroleague à Kaunas : Mehdi DIFFALAH
- Eurobasket féminin à Tel Aviv et Ljubljana : Alexandre DEMAN, Amel DAHRA et Chantal JULIEN comme instructeur FIBA ;
- Coupe du Monde masculine aux Philippines et au Japon : Yohan ROSSO ;
- Participation à la Summer League NBA à Las Vegas : Mehdi DIFALLAH, Yohan ROSSO et Hugues THEPENIER ;
- Désignation de tous nos arbitres FIBA sur les compétitions internationales européennes ou mondiales de jeunes durant l'été.

Cela atteste que notre arbitrage est reconnu au plus haut niveau international. Sa qualité est donc très élevée en France, ce qui est confirmé par le fait que peu de rencontres ont suscité des commentaires critiques.

Plusieurs jeunes potentiels ont participé à des camps FIBA :

- Courtrai (23 au 25 décembre 2022) : Pierre LANDY, Cynthia LEQUILLEC, Jules GADUEL ;
- Postojna (05 au 08 juillet 2023) Women's Basket Ball Summit: Sarah BLONDEAU.

Suite au stage de Courtrai, Cynthia LEQUILLEC, Pierre LANDY et Jules GADUEL ont intégré la liste FIBA 2023/2025. Toutes nos félicitations.

Au cours de la saison, l'accent a été mis sur la formation continue.

Outre les 3 stages de pré saison organisés à Lille et Bourges, le stage Crew-Chief de Trélazé, le stage playoffs de Roissy, les arbitres HN1 ont eu à répondre à 9 QCM de 10 questions, à 9 QCM vidéo de 5 questions et ont reçu 24 feedback au cours desquels les règles ont été revues et les consignes répétées.

Les arbitres HN2, ont eu à répondre à 7 quizz vidéo, ont reçu 31 feedback et ont participé à 4 sessions en visio conférence ; les arbitres LFB ont reçu 6 envois techniques.

Les arbitres HN3, ont reçu 21 feedback, ont participé à 2 session vidéo à mi saison et avant les playoffs.

Le projet « Oh the road to (FIBA, Betclac) » a le mérite de continuer à exister mais malheureusement, force est de constater que nous sommes sur une génération qui manque d'ambition et sans doute de talents. Le HNO y travaille pour ne pas connaître de difficultés à alimenter la liste FIBA 2025/2027.

Tous nos jeunes potentiels ont été réunis à Paris le 11 décembre 2022 en présence d'un arbitre international FIBA italien.

Le groupe technique du HNO s'est réuni à 8 reprises en visio conférence.

Le HNO s'est quant à lui réuni en séminaire du 16 au 18 juin à Lille.

Une saison représente 3 537 désignations (1 220 en Betclac Elite, 1 200 en PROB et 1 117 en NM1) sans compter les remplacements. C'est un travail colossal et je remercie les 2 répartiteurs Eddie VIATOR et Dominique CARBONI.

Dans le sillage des arbitres, les observateurs ne sont pas restés inactifs.

Le groupe des observateurs HN1 et HN2 s'est réuni 9 fois en visio conférence afin de travailler sur des thèmes techniques pré définis. Les échanges sont constructifs et chacun peut s'exprimer librement.

De la même manière les observateurs du groupe HN3 se sont réunis 5 fois

Tous les observateurs HN1 et HN2 ont été conviés à un stage à Paris du 27 au 29 janvier 2023. Les rencontres de Betclac Elite à Levallois et Nanterre ont servi de support à ce stage. Les observateurs HN1 et HN2 ont été également invités à participer au stage playoffs de Roissy.

Une grande partie de la saison a été consacrée à la professionnalisation de l'arbitrage, rapidement transformée en développement de la haute performance de l'arbitrage des championnats professionnels. 3 axes de travail, et d'amélioration émergent de ces travaux :

- Améliorer l'observation/évaluation ;
- Étoffer la Direction de l'Arbitrage Haut Niveau ;
- Augmenter les indemnités des arbitres de Betclac Elite, voire à les doter d'une indemnité mensuelle de préparation.

A l'heure actuelle, seule la réforme du système d'observation/évaluation a abouti, sous réserve de validation par la FFBB, la LNB souhaitant engager une enveloppe de 20 000€, afin que toutes les rencontres soient observées, terrain ou vidéo.

Félicitations à Yohan ROSSO pour la Betclac Elite et à Halim BAZINE pour la PROB élus "Arbitres de l'année"

En conclusion, le HNO travaille beaucoup pour maintenir notre arbitrage à un niveau élevé. Les progrès depuis la commande politique de 2012 sont considérables et nous confortent dans notre volonté et notre enthousiasme à continuer dans cette voie.

Merci à tous les membres du HNO, élus comme salariés, qui travaillent sans relâche à l'amélioration de notre arbitrage et merci à la FFBB et à son Président qui nous donnent les moyens de nos ambitions.

#### **2.4. Haut Niveau des Techniciens (Claude BERGEAUD)**

##### **Rappel des missions de la commission Haut Niveau des Techniciens (HNT)**

- Être une ressource, une offre de service vers la haute performance ;
- Placer l'entraîneur au centre de son développement ;
- S'occuper des fondamentaux du métier d'entraîneur ;
- Être un lieu de partage dans un esprit de confraternité ;
- Essaimer en Europe et à l'international ;
- Travailler sur l'identité de jeu du basket français.

##### **Trois rassemblements au cours de la saison 2022/2023**

Ils sont coorganisés par la FFBB (HNT) et la Ligue Nationale de Basket (Commission sportive).

Le Pôle Formation & Emploi de la FFBB a été associé sur les 3 séminaires.

L'Association Française des Entraîneurs de Basketball (AFEB) a été associée et invitée.

Le Syndicat des Coachs de Basket (SCB) a été présent et actif sur l'animation :

- Aide au montage des financements auprès de l'AFDAS (opérateur qui finance la formation continue des salariés d'entreprise et des intermittents) ;
- Remise des trophées d'entraîneurs (Jean Michel SENEGAL et Alain THINET).

##### **Intervention de Claude BERGEAUD auprès des coachs de la Ligue Féminine de Basketball (LFB)**

Intervention reliée à l'Opening LFB le 21 septembre 2022

##### **Encadrants**

Philippe HERVE a rejoint Claude BERGEAUD dans le suivi des séminaires HNT.

### **Contenus de formation**

Sur le principe de co-construction et du partage :

- Développement de sujets techniques et stratégiques choisis par les coaches ; des entraîneurs volontaires ont, à l'aide de joueurs mis à disposition pour les conférences techniques, démontré sur le terrain leur vision ; s'en sont suivis des échanges avec l'ensemble de l'assistance ;
- Intervenant extérieur sur des sujets pédagogiques et managériaux ;
- Mise en place d'une cellule de travail avec la commission Haut Niveau des Officiels (HNO).

La corporation souhaite collaborer avec le HNT afin de fournir un travail technique pour reprendre le leadership technique en cohérence avec l'identité de jeu française.

Cela a abouti à des rencontres HNT/HNO (Eddie VIATOR) afin de rapprocher les deux corporations pour un alignement et des compréhensions réciproques ; tant sur le plan technique (savoir-faire) que sur le plan relationnel (savoir-être).

Il a été décidé que lors des séminaires des arbitres un ou deux représentants des coaches viendraient compléter et alimenter les débats techniques et managériaux auprès des arbitres ; et inversement. Ceci a été fait à la Leaders Cup LNB de St Chamond et au stage des arbitres d'avant Play off à Poissy.

Ces opérations de rapprochement ont contribué à apaiser le climat de défiance qui pouvait exister entre les deux corporations.

### **Débats sur les problématiques de la corporation**

Il existe une réelle volonté de collaboration des coaches avec la Direction Technique Nationale afin de participer aux réflexions sur la formation des cadres et des joueurs.

A ce titre, en prenant en compte des remontées d'informations sur les difficultés rencontrées pendant la formation au Diplôme d'État Supérieur de BasketBall (DES.JEPS), les acteurs du Pôle Formation & Emploi en charge des contenus, représentés par Arnaud BROGNIET, Pierre Olivier CROIZAT et Yann FONTENEAU ont réajusté les programmes en s'attachant cette année à remettre l'entraînement et ses déclinaisons au cœur des formations.

A l'instar de ce qui est fait sur le Joueur Formé Localement (JFL), le HNT suggère qu'une réflexion soit menée par la corporation afin d'introduire, au sein des règlements de la Ligue Nationale de Basket (LNB), la notion de coach formé en France.

Cette mesure pourrait venir impacter le calcul des Joueurs Non Formés Localement (JNFL) au sein des effectifs et le nombre de contrat autorisé par club lors de la saison. Ceci contribuerait à plus de stabilité des effectifs et plus de visibilité. Enfin, cette évolution irait dans le sens des axes majeurs du plan stratégique de la LNB.

### **Financement**

Sur cet exercice 2022/23, grâce à l'aide du SCB représenté par José RUIZ, et du Pôle Formation & Emploi de la FFBB, les dossiers déposés auprès de l'AFDAS ont permis au coaches leur prise en charge des frais d'hébergement et de déplacements.

## **2.5. LNB**

### **INTRODUCTION**

La saison 2022-23 est une saison qui restera dans tous les esprits. On pourrait résumer la saison à un nom, celui de Victor WEMBANYAMA, le joueur des Metropolitans 92, mais c'est avant tout l'AS Monaco qui a marqué 2022-23, remportant le doublé Championnat de France Betclic ELITE et Coupe de France mais aussi également en se qualifiant pour le Final Four de l'Euroleague. La Draft 2023 a conclu cette saison unique voyant Victor WEMBANYAMA, un Français, joueur de la LNB drafté N°1 ainsi que son coéquipier Bilal COULIBALY choisi N°7.

L'engouement dans les salles cette saison a montré que le basket était attractif, et même si les clubs ont profité de l'effet Wemby lorsqu'il jouait à l'extérieur, ils ont continué le travail déjà engagé pour accueillir encore mieux les fans et n'ont pas hésité à délocaliser dans de grandes Arénas.

Cette saison a vu également un renforcement du partenariat LNB/FFBB avec la mise en place d'une Commission Mixte Opérationnelle permettant un suivi des dossiers communs de manière plus directe entre les deux structures.

### **UN NOUVEAU PRESIDENT – UN NOUVEAU COMITE DIRECTEUR**

#### **FIN DU MANDAT D'Alain BERAL**

Alain BERAL n'avait pas souhaité se représenter à la tête de la Ligue Nationale de Basket. Ses 12 années de présidence ont fait évoluer la LNB de manière très importante et innovante, la Ligue étant également moteur dans le développement des clubs mais tout en contrôlant leur gestion afin que des dérives financières n'entachent pas l'équité des championnats.

#### **Philippe AUSSEUR, NOUVEAU PRESIDENT**

A quelques jours de la fin de la saison 2022-23, le 28 juin 2023 s'est ainsi déroulé à Paris au siège de la LNB, l'Assemblée Générale Elective de la Ligue Nationale de Basket. Philippe AUSSEUR a été élu Président pour les quatre prochaines années et succède à Alain BERAL.

#### **LE NOUVEAU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE NATIONALE DE BASKET 2023-27**

REPRESENTANTS DES CLUBS DE Betclic ELITE : Julien DESBOTTES (JL Bourg Basket) – Frédéric DONNADIEU (Nanterre 92) – Christophe LE BOUILLE (Le Mans Sarthe Basket) – Julien MONCLAR (ADA Blois) – Gaëtan MULLER (LDLC ASVEL)

REPRESENTANTS DES CLUBS DE PROB : Roger PAOUR (Saint-Chamond Basket VDG) – Laurent SERRES (Boulazac Basket Dordogne)

PERSONNALITES QUALIFIEES ELUES PAR L'UCPB : Philippe AUSSEUR – Christian LEMASSON – Nicolas RAIMBAULT

LES PERSONNES DESIGNÉES AU COMITE DIRECTEUR DE LA LNB

ELUS DU COMITE DIRECTEUR DE LA FFBB AU COMITE DIRECTEUR DE LA LNB : Stéphane KROEMER – Paul MERLIOT – Alain SALMON

PERSONNALITE QUALIFIEE DESIGNÉE PAR LE COMITE DIRECTEUR DE LA FFBB :

Claude BERGEAUD

REPRESENTANT DES CLUBS : Michel GOBILLOT, Président de l'Union des Clubs Professionnels de Basket

REPRESENTANT DES JOUEURS : Amara SY, Président du Syndicat National des Basketteurs

REPRESENTANT DES ENTRAÎNEURS : José RUIZ, Président du Syndicat des Coaches de Basket

## **MOMENTS FORTS DE LA SAISON**

### **Betclic ELITE**

Ce Championnat version 2022-23 de Betclic ELITE a vu la victoire de l'AS Monaco Basket qui obtient le premier titre de Champion de France de son histoire. Boulogne-Levallois, son adversaire valeureux a tout donné, emmené par Victor WEMBANYAMA qui aura éclaboussé la saison de son talent, de son humilité et son amour du public.

#### Les Trophées de Betclic ELITE – Saison 2022-23

MVP : Victor WEMBANYANA (Boulogne-Levallois)

Meilleur jeune : Victor WEMBANYANA (Boulogne-Levallois)

Meilleur défenseur : Victor WEMBANYANA (Boulogne-Levallois)

Entraîneur de l'année : Laurent VILA (Cholet Basket)

Cinq majeur de l'année : Victor WEMBANYANA (Boulogne-Levallois), Nando DE COLO (Lyon-Villeurbanne), Ronald MARCH (Roanne), Matt MORGAN (Le Mans) et Vitalis CHIKOKO (Pau-Lacq-Orthez)

### **PROB**

Saint-Quentin a réalisé la saison parfaite, ne lâchant pas cette première place jusqu'à la 34<sup>ème</sup> journée pour offrir la montée devant son public lors de la 34<sup>ème</sup> Journée. Triplé pour SQBB pour les trophées de MVP pour la seconde fois de son histoire. Pour les Playoffs d'Accession, l'Elan Chalon a fait parler son expérience retournant une situation mal embarquée à domicile en perdant contre Champagne Basket, ils s'imposèrent deux fois de suite pour récupérer le second ticket synonyme de retour en Betclic ELITE pour le double Champion de France 2012 et 2017.

#### Les Trophées de PROB – Saison 2022-23

MVP : Mathis DOSSOU-YOVO (Saint-Quentin)

Meilleur jeune : Melvin AJINCA (Saint-Quentin)

Entraîneur de l'année : Julien MAHE (Saint-Quentin)

Cinq majeur de l'année : Antoine EITO (Chalon/Saône), Tray BOYD (Vichy-Clermont), Digue DIAWARA (Quimper), Mathis DOSSOU-YOVO (Saint-Quentin) et Bastien VAUTIER (Lille)

### **ESPOIRS ELITE**

Carton plein pour Cholet Basket, vainqueur du Championnat et du Trophée du Futur à Blois. Il faut noter que Bilal COULIBALY et Zaccharie RISACHER ont débuté en Championnat Espoirs Elite puis ont été intégré complètement dans la rotation Pro, confirmant que ce championnat est une rampe de lancement pour accéder au haut-niveau.

#### Les Trophées Espoirs ELITE Saison 2022-23

M.V.P.: Matheo LERAY (Cholet)

Cinq majeur de l'année : Matheo LERAY (Cholet), Ilan PIETRUS (Strasbourg), Michael BELLE (Strasbourg), Lucas DUFEAL (Cholet), Babacar MBYE (Lyon-Villeurbanne)

Entraîneur de l'année Espoirs ELITE : David MORABITO (Blois)

M.V.P. du Trophée du Futur : Tidjane SALAUN (Cholet)

### **ESPOIRS PROB**

Pour sa seconde saison depuis sa réintroduction, le Championnat Espoirs PROB est bien installé dans le calendrier. A l'issue de Playoffs mené de haute volée, Champagne Basket remporte le titre à Orleans.

#### Les Trophées Espoirs PROB Saison 2022-23

M.V.P. : Hassane GUEYE (Gries-Souffel)

Cinq majeur de l'année : Kyshawn GEORGE (Chalon/Saône)  
William GRENACKER (Gries-Souffel), Noah BOLANGA (Orléans), Maxime SEMELET (Châlons-Reims), Hassane GUEYE (Gries-Souffel)  
Entraîneur de l'année Espoirs PROB : Romain PAOUR (Saint-Chamond)  
M.V.P. Final 4 Espoirs PROB : Thomas KLEIN (Châlons-Reims)

## **AFFLUENCES**

### **BETCLIC ELITE**

Près de 1,2 million de spectateurs ont rempli les salles de Betclic ELITE au cours de la saison régulière, constituant ainsi le nouveau record pour l'élite du basket professionnel français !  
L'affluence moyenne en Betclic ELITE à l'issue de la saison régulière s'élève à 3 910 spectateurs par match, représentant ainsi le record historique en termes d'affluence dans les salles. De plus, le club SLUC Nancy Basket, avec une moyenne de 5 829 spectateurs par match sur la saison, signe le nouveau record d'affluence moyenne pour un club sur une saison dans les championnats LNB !

Sur la phase retour et l'avancée de l'épisode sportif de cette saison 2022-2023, le taux de remplissage moyen s'élève même à 89% (contre 84% sur la phase aller).

La nouvelle affluence record en France pour une rencontre de basket en saison régulière a également été établie au cours de la saison 2022-2023 : la jauge record à 16 319 spectateurs a été enregistrée lors de la rencontre Nanterre 92 - LDLC ASVEL disputée à Paris La Défense Arena en mars dernier !

Les rencontres Metropolitans 92 - JL Bourg Basket (14 397 spectateurs) et Paris Basketball - LDLC ASVEL (11 277 spectateurs), délocalisées à l'Accor Arena, complètent le TOP 3 des affluences sur cette saison régulière 2022-2023.

### **PROB**

Au total, plus de 670 000 spectateurs se sont rendus dans les salles de PRO B tout au long de la saison régulière, établissant ainsi le nouveau record de fréquentation de la division et déclassant la saison la plus prolifique constatée jusqu'à présent (629 000 spectateurs en 2015-2016).

Le record sur l'affluence moyenne par match est également tombé : les rencontres de PRO B se sont déroulées en moyenne devant 2 194 spectateurs, meilleure affluence moyenne dans l'histoire de la division. La barre des 2 000 spectateurs en moyenne n'avait été franchie que lors d'une seule saison (saison 2015-2016). Cette fréquentation historique des salles s'illustrent également dans le taux de remplissage record des salles à hauteur de 75%

Le record de spectateurs pour une rencontre de PRO B est également tombé au cours de la saison 2022-2023 : 9 483 spectateurs lors de la première rencontre disputée par Orléans Loiret Basket dans sa nouvelle salle (CO'Met) en avril dernier.

## **COMPETITIONS EUROPEENNES**

### **EUROLEAGUE : AS Monaco / LDLC ASVEL**

L'AS Monaco Basket a effectué une formidable saison en Euroleague en se qualifiant pour le Final 4, une première pour un club français depuis 1997.

Les Villeurbannais ont effectué une première partie de saison très solide avec 9 victoires sur les 17 rencontres aller, mais ils n'ont pu confirmer dans la seconde partie de championnat.

#### BASKETBALL CHAMPIONS LEAGUE : Le Mans Sarthe Basket / JDA Dijon / SIG Strasbourg

Trois clubs ont participé à la B.C.L. cette saison. Le Mans n'a pas pu passer le Tour Préliminaire.

Dijon est passé au Second tour mais n'a pu se qualifier en Playoffs. Seul Strasbourg a pu atteindre les Quarts de Finale mais s'est incliné face à Telekom Bonn futur vainqueur de l'épreuve.

#### EUROCUP : Paris Basketball / JL Bourg-en-Bresse

Les deux représentants français ont effectué un solide parcours en Eurocup, terminant chacun à la 5<sup>ème</sup> place de leur poule. Paris Basketball atteignait les Quarts de Finale à Gran Canaria, futur vainqueur de l'épreuve, tandis que Bourg s'inclinait en Huitièmes de finale chez les Grecs de Promitheas Patras.

#### FIBA EUROPE CUP : Cholet Basket

Cholet Basket a été engagé en FIBA Europe Cup et a réussi une campagne européenne formidable. Commencant en septembre dans le tournoi qualificatif, ils ont passé tous les différents tours pour malheureusement échouer en finale à la Meilleraie lors du match retour contre les Polonais d'Anwil Wloclawek

### **EQUIPE DE FRANCE**

#### EUROBASKET 2022

Elie OKOBO (Lyon-Villeurbanne/Monaco) et Terry TAPRBEY (Le Mans) ont participé à l'EuroBasket 2023 en Allemagne où l'équipe de France a remporté la Médaille d'Argent.

#### QUALIFICATIONS A LA COUPE DU MONDE 2023

Lors des deux dernières fenêtres qualificatives à la Coupe du Monde, ce sont 13 joueurs de la LNB qui ont répondu présent et revêtu le maillot bleu pour obtenir la précieuse qualification. Les sélectionnés : Benjamin SENE (Nanterre), Nicolas LANG (Limoges), Alexandre CHASSANG (Bourg-en-Bresse), Victor WEMBANYAMA (Boulogne-Levallois), Yoan MAKOUNDOU (Monaco), Ismaël KAMAGATE (Paris), Paul LACOMBE (Strasbourg), Axel TOUPANE (Paris), Juhann BEGARIN (Paris), Pierre PELOS (Bourg-en-Bresse), Hugo BENITEZ (Bourg-en-Bresse), Bodian MASSA (Strasbourg), Terry TARPEY (Le Mans)

#### COUPE DU MONDE 2023

Nando DE COLO (Lyon-Villeurbanne), Elie OKOBO (Monaco), Yakuba OUATTARA (Monaco) et Terry TARPEY (Le Mans) seront dans les 12 joueurs sélectionnés pour la Coupe du Monde. Ces quatre joueurs seront encore présents pour la saison 2023-24, preuve de l'attractivité de la Betclac ELITE pour les meilleurs joueurs français.

### **COMMISSION HAUT NIVEAU DES TECHNICIENS**

La commission Haut Niveau des Techniciens dirigée par Claude BERGEAUD s'est réunie à deux reprises sur la saison 2022 2023 en présence des entraîneurs de Betclac ELITE et de PRO B :

Lors de la fenêtre internationale de novembre 2022 à Nanterre, les entraîneurs ont pu assister à l'entraînement de l'équipe de France et à l'intervention de Jacques COMMERES sur les orientations de la DTN en matière de formation.

Lors de la Leaders Cup à Saint-Chamond les entraîneurs ont pu échanger sur des thèmes techniques et l'avenir de leur profession.

Dans le même temps un travail de rapprochement a été effectué avec le Directeur National de l'Arbitrage pour proposer des moments d'échanges techniques avec une présence d'un arbitre de Haut Niveau avec les entraîneurs et d'un entraîneur de Haut Niveau lors du regroupement des arbitres à la Leaders Cup et du stage de préparation des Playoffs.

## TELEVISION

### beIN SPORTS

Le Championnat de France Betclik ELITE a été diffusé cette saison sur beIN SPORTS. 49 rencontres ont été diffusées, 34 de Saison Régulière, 13 de Playoffs (dont les 3 matches des Finales), le All Star Game et la Finale de la Leaders Cup.

### FRANCE 3 REGIONS

France 3 Régions a diffusé 37 matches cette saison, chaque station régionale concernée diffusant la rencontre. Ce sont 28 rencontres de Betclik ELITE (dont 4 de Playoffs) mais surtout 9 rencontres de PROB (dont 2 de Playoffs).

### La chaine L'EQUIPE

La chaine L'EQUIPE a diffusé 6 rencontres de la Leaders Cup à Saint-Chamond : un quart, une demi-finale et la finale sur le canal 21 de la TNT, et deux quarts et l'autre demi-finale sur L'Equipe Live. La finale de la Leaders Cup PROB a également été diffusée sur l'Equipe Live

### LNB TV

Près de 650 rencontres ont été diffusées sur LNB TV.

En Betclik ELITE, 8 882 utilisateurs uniques par match en moyenne. 17 des 18 clubs ont vu leur audience augmenter par rapport à la saison 2021-22. Le temps de visionnage moyen est de 32'35" par téléspectateur par match.

En PROB, 3 312 utilisateurs uniques par match en moyenne. En moyenne, les audiences ont augmenté 80 téléspectateurs par match par rapport à la saison 2021-22. (+2,48%). Le temps de visionnage moyen est de 26'34" par téléspectateur par match.

### RESEAUX SOCIAUX

Les cinq réseaux de la LNB ont un total de 939 913 abonnés soit une croissance de de 73% par rapport à la saison dernière. 117.663.703 vidéos ont été vues.

Le site web a vu une augmentation de 53% des utilisateurs en une saison (2.3 millions d'utilisateurs) et près de 50% d'augmentations des pages vues (26.5 millions).

## LABEL CLUB

Pour la 10<sup>ème</sup> saison, la Commission Label Club de la Ligue Nationale de Basket a décerné les différents Labels aux clubs ayant répondu aux critères du cahier des charges d'attribution. Ce cahier des charges comprend cinq grandes thématiques considérées comme des éléments structurants d'un club. Cette saison, une sixième partie « bonus » a été souhaitée, afin de récompenser les initiatives des clubs sur la thématique de la sobriété énergétique et environnementale.

Le record de la saison passée (28 clubs) a de nouveau été battu cette année puisque 29 clubs sur 36 ont déposé un dossier pour la saison 2022-23.

Label Or: 1 club

JL Bourg-en-Bresse

Label Argent : 11 clubs

Le Mans, Strasbourg, Lyon-Villeurbanne et Limoges, Cholet, Nancy, Nanterre, Dijon, Gravelines-Dunkerque et Boulazac

Label Bronze : 9 clubs

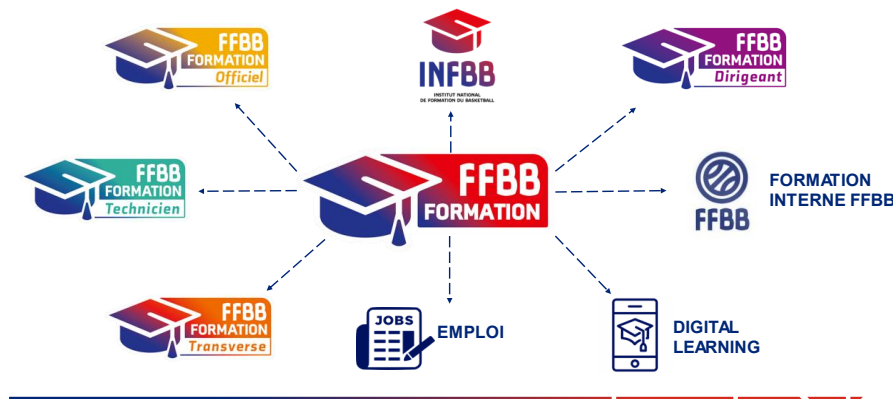
Paris, Orléans, Roanne et Châlons-Reims. Antibes, Blois, Boulogne-Levallois, Le Portel et enfin La Rochelle



### 3. Délégation à la Formation & Emploi - Christian AUGER – 5<sup>ème</sup> Vice-Président

Les activités dans le domaine de la formation et de l'emploi sont très nombreuses. Elles peuvent être résumées dans le schéma suivant :

#### Pôle Formation et Emploi



Au sein de la délégation, elles sont organisées autour des commissions fédérales des dirigeants/adhérents (CFDA), des officiels (CFO) et des techniciens (CFT), ainsi que celle de l'emploi (CFE) et de sa mission concernant les Joueurs-Joueuses d'Intérêt Général (JIG).

Les travaux menés dans ces commissions, composées de dirigeants bénévoles issus de nos territoires, sont détaillés dans leur compte-rendu respectif.

Au point de vue du fonctionnement, les commissions s'appuient au quotidien sur les différents services du Pôle, coordonnés par son Directeur.

L'année 2022/2023 a été marquée par un certain nombre de mouvements de personnel qui ont impactés la production des travaux.

#### Quelques zooms

En ce qui concerne les officiels, la saison 22/23 a été celle du lancement concret du pacte #TousEngagés dans lequel chacun doit se sentir engagé et concerné : arbitres, clubs, structures départementales et régionales, FFBB.

Les premiers résultats sont encourageants même s'il persiste une certaine hétérogénéité territoriale dans la mise en œuvre locale.

Il est important de souligner que la CFO doit, d'une part, mener les formations habituelles relevant du 5x5 mais aussi, d'autre part, intensifier celles relatives au 3x3.

En conséquence, un volume d'actions en forte augmentation d'autant plus qu'il faut aussi assurer, en lien avec la FIBA et le COJO, la préparation des différents officiels pour les JOP de Paris 2024.

Au point de vue des techniciens, la mise en œuvre des Brevets Fédéraux se poursuit activement.

Pour mémoire, et pour pallier les difficultés rencontrées avec l'éventuel renouvellement de l'agrément du CQP toujours sans nouvelles de France Compétences à ce jour, un gros travail a été effectué au cours de la saison dernière avec la mise en place du DETB (Diplôme d'Entraîneur Territorial de Basketball).

La saison 22/23 a permis de constater la pleine montée en puissance de cette nouvelle formation qui anticipe la réécriture de tous nos diplômes en blocs de compétence à horizon 2025 pour répondre à la commande du Ministère.

Les BPJEPS, de plus en plus nombreux sur le territoire, vont de leur côté être l'objet d'une réforme prochaine.

Sur le plan des dirigeants, les carrefours d'échanges ont connu un franc succès dans une formule nouvelle en visioconférence.

Le campus, organisé à La Baule en 2022, a, comme de coutume, été une réussite.

Les travaux visant à la mise en place du Certificat de Formation à la Gestion Administrative (CFGGA) ont repris et seront poursuivis en 2023/2024.

Dans le domaine de l'emploi, l'observatoire des ressources a dû être mis en stand-by dans l'attente d'un recrutement dédié (effectif à ce jour). Ce chantier essentiel va donc pouvoir être retravaillé !

Des membres de la CFE participent à instruire les dossiers des demandes d'aides à l'emploi formulées à l'ANS par nos structures.

En ce qui concerne le dispositif du Service Civique, l'agrément national de la FFBB a été renouvelé en novembre 2022 pour une période de 3 ans.

Ce sujet est difficile car les intervenants sont nombreux : Agence Nationale du SC (ASC), Agence de Services et de Paiements (ASP)...

Nous sommes conscients des difficultés rencontrées, même si le service fait tout son possible pour traiter au plus vite les demandes et les très nombreuses questions.

#### A retenir

Pour les clubs « primo demandeurs, un délai de 2 à 3 mois de traitement par l'ASC est à prendre en compte car ils doivent être rattachés individuellement à l'agrément fédéral.

Un jeune ne sera considéré comme volontaire en service civique qu'à partir du moment où son contrat sera saisi et validé dans l'extranet Elisa. Sans contrat le jeune et la structure ne seront pas assurés.

**TRES IMPORTANT : NE JAMAIS FAIRE DEMARRER UN VOLONTAIRE AVANT QUE LE CONTRAT SOIT SIGNE ET VALIDE PAR ASP (plateforme ELISA).**

Lancée en fin de saison 21/22, l'opération « du stade vers l'emploi/job dating » a été poursuivie activement au cours du dernier trimestre 2022.

Pour l'année 2023, la FFBB s'est vu attribuer 24 opérations nationales dans le cadre du consortium constitué avec les financeurs (ministère du travail, ministère des sports, Paris 2024, Agence Nationale du Sport et le club « des entreprises s'engagent »), Pôle Emploi, et 4 autres Fédérations.

L'organisation de ces opérations a été confiée aux ligues régionales qui peuvent les organiser en propre ou les déléguer à leurs comités ou à des clubs.

Il faut insister sur le très grand intérêt de ces opérations, tant dans le domaine de l'employabilité réelle que dans la promotion du basket et de ses valeurs.

Sous le pilotage du service du contrôle de la pratique, la formation des joueurs/joueuses d'intérêt général (JIG) a été renouvelée en plaçant l'entretien individuel en préalable pour répondre à la demande des ligues.

### **Le réseau INFBB/IRFFB**

Dans le prolongement du séminaire de juin 2022, beaucoup de travaux collaboratifs ont été menés au cours de la saison 22/23 entre le « national » et les régions.

En juin 2023, un nouveau séminaire a été l'occasion de réfléchir à notre écosystème et à une nouvelle organisation à coconstruire.

Ce sujet, enjeu essentiel pour l'ensemble de la Fédération, sera l'objet d'un travail soutenu au cours de la saison 23/24.

Un autre très grand chantier, qui aura occupé toute la saison 22/23, est celui concernant le choix de l'outil de gestion de nos organismes de formations.

La mise en production est imminente après de très nombreuses réunions d'ateliers thématiques ou de journées de formation.

Pour finir, je tiens à remercier sincèrement les 4 collègues en charge des commissions de l'emploi (Nathalie MOREAU), des techniciens (Bernard MAHIEUX), des dirigeants et adhérents (Patrick COLLETTE) et des officiels (Arnaud PETITBOULANGER) ainsi que l'ensemble des équipes qui se sont constituées autour d'eux.

Je renouvelle mes remerciements à tous nos collaborateurs du pôle pour leur implication dans le suivi des dossiers et la parfaite adéquation entre les bénévoles et les salariés.

Je ne peux terminer mon propos sans saluer le départ à la retraite de notre directeur Tahar ASSED dont j'ai appris à connaître les grandes qualités humaines et la bienveillance. Je lui souhaite tout le meilleur pour la suite.

Je souhaite la bienvenue à son successeur, Pierre-Olivier CROIZAT.

Merci à tous.

Christian AUGER  
Vice-Président Fédéral

## Contribution de la Direction

Après plusieurs années de difficultés, notamment liées aux conditions sanitaires qui ont affecté de nombreux projets et événements, il est très encourageant de constater que la FFBB a retrouvé une grande dynamique au cours de cette période. La délégation Formation & Emploi et son Pôle opérationnel (PFE) s'est résolument engagée à accompagner cette croissance.

Avec l'aide de son Pôle opérationnel, la délégation Formation & Emploi joue son rôle essentiel dans la mise en place de programmes de formation et d'emplois destinés aux acteurs du basketball. Ils veillent aux bonnes dispositions des compétences nécessaires chez les acteurs pour contribuer à la croissance et au succès du basket français.

Au cœur de nos activités depuis plusieurs décennies, la formation des encadrants est une longue histoire d'adaptation et d'innovation. La FFBB a tenu à faire profiter positivement l'ensemble de nos territoires et réseaux, une évolution des pratiques face à un environnement en perpétuel changement (notamment dans les aspects de la formation professionnelle et des nouvelles technologies), la Formation et auxquels finalement s'ajoute l'Emploi.

La professionnalisation au sein du Pôle, par le biais de la rigueur des dossiers administratifs et financiers, a été au cœur des préoccupations. Il est essentiel pour le PFE de répondre aux charges administratives de plus en plus importantes, en quantité comme en exigences, venant notamment de nos partenaires institutionnels. Tout cela est d'autant plus nécessaire pour continuer à répondre aux exigences de qualité statutaire (QUALIOPI avec une validation à l'audit de surveillance juillet 2023). Cette volonté veut également répondre aux besoins de nos territoires et des licenciés en formation.

Conformément aux annonces à l'AG 2022, le projet fédéral qui consiste à se munir d'un OUTIL DE GESTION DES FORMATIONS (avec l'entreprise AXESS/Agate) a été mené à bien. L'ensemble des opérationnels du PFE a œuvré sur une période de 14 mois dans le but de s'approprier et de paramétrer le logiciel pour ainsi permettre la mise en production. La saison 2023-2024 verra donc sa mise en place. Ce projet réalisé en commun entre l'INFBB et les Ligues Régionales d'Occitanie, du Centre Val de Loire et Sud est en train d'aboutir. Nous tenons d'ailleurs à remercier ces trois ligues pour la mise à disposition de leurs opérationnels et ces derniers pour leur investissement. La vocation de cet outil est d'être partagé avec l'ensemble des IRFBB. A noter que les missions ainsi que les tâches essentielles et récurrentes ont été maintenues.

Dans la stratégie d'une politique de réseau, le Pôle opérationnel s'est également mis en ordre de marche pour formaliser un projet initié politiquement depuis 2 ans en regroupant les IRFBB et l'INFBB au sein d'un réseau. Depuis le séminaire qui s'est tenu en juin 2023, dans un esprit de co-construction, nous sommes à l'aube d'une belle évolution. Ce réseau aura pour vocation d'enrichir nos offres de formation ainsi que l'accompagnement de nos licenciés et de nos structures.

Dans un environnement sans cesse en évolution, le Pôle Formation cherche à se doter à l'avenir d'un outil plus performant, permettant ainsi de construire et de conduire des actions de formation en présentiel comme à distance. La FFBB a permis la mise en place d'une réflexion et de sa mise en œuvre (déjà très avancée à ce jour) pour un remplacement progressif de notre plateforme actuelle sportEEF (encore active en 2023 et vraisemblablement une partie de 2024). Alors que cette dernière a su répondre aux besoins et apporter en son temps des évolutions positives, il n'empêche qu'elle apparaît aujourd'hui très limitée au regard des volumes et enjeux actuels sans oublier l'influence par rapport aux évolutions technologiques et pédagogiques.

Concernant la gestion des Services Civiques, nous ne pouvons faire l'impasse sur les dysfonctionnements dont le PFE prend sa part de responsabilité dans ce fonctionnement. Dédié totalement à nos territoires et sans contrepartie, le Pôle a pu faire profiter à un grand nombre de nos structures. Nous pouvons souligner le succès pour 2023-2024 qui voit le quota pratiquement atteint en juillet 2023.

## FORMATIONS

- A l'attention des techniciens et entraîneurs :

Une réception le jour des finales de coupe de France de nos récipiendaires (DES JEPS ; DE JEPS ; DAJB) a permis de mettre en avant ses lauréats avec la présence très appréciée de nos dirigeants de la FFBB.

Concernant les derniers stagiaires CQP (ayant démarré leur formation avant le 25 juillet 2020), la dernière commission de septembre 2022 a vu la validation de 202 candidats provenant de l'ensemble de nos Liges.

Le DETB continue sa mise en place sur l'ensemble du territoire. Les IRFBB participent activement à la mise en œuvre et à la promotion de ce nouveau diplôme fédéral.

*Rappel : au regard du statut du technicien, le DETB bénéficie des mêmes prérogatives que le CQP).*

Pour accompagner la dynamique créée autour du 3X3, le PFE a élaboré un module de formation en direction de l'accompagnement à la pratique du 3X3 (CS-10, très suivi en décembre 2022 à Bourges). Ce module n'est qu'un début. En relation avec le Pôle Haut-Niveau et le Pôle 3X3 l'émergence d'une formation dédiée au 3X3 n'est pas exclue, voire souhaitable.

Avec l'apport métier du Pôle Pratiques fédérales, notons le succès grandissant de la pratique du VxE, notamment le micro basket qui s'autonomise auprès de nos territoires. La formation Basket Santé est de plus en plus demandée.

- A l'attention des officiels :

Au-delà des actions de formations et de revalidations récurrentes et régulières, nous pouvons mettre en avant les différents projets en cours.

Pacte #TousEngagés, une action de communication a été réalisée notamment sur sa déclinaison territoriale.

Organisé à Lille, le premier séminaire annuel des CTO/CTA a été une grande réussite. Conçu pour élargir les connaissances et améliorer leurs compétences, il permettra une continuité des informations avec une approche pédagogique davantage participative.

Dans la perspective de Paris 2024 et des Jeux Olympiques et Paralympiques, la CFO et les opérationnels du Service ont mis en place un projet dans le but de préparer aux mieux nos officiels pour cette échéance exceptionnelle (5X5 et 3X3, OTM, statisticiens, ...)

- A l'attention des dirigeants :

Campus 2022, un rassemblement d'une grande réussite à la Baule grâce aux efforts conjoints de la FFBB et de la ligue des Pays de la Loire. La grande convivialité des présents a été soulignée (élus, salariés, bénévoles, dirigeants, ... à égalité entre les comités et les ligues). Les formateurs des 3 modules et 14 thématiques ont bien répondu aux attentes des participants.

## **EMPLOI**

- **Projet Du Stade Vers l'Emploi :**

Initié en 2022 par un consortium regroupant 5 Fédérations Françaises (Athlétisme, Tennis de Table, Badminton, Rugby et Basket Ball) associées au Pôle Emploi National, le projet Du Stade Vers l'Emploi (DSVE) a été un grand succès. La mise en place des opérations « Job Dating » a révolutionné les méthodes qui permettent de retrouver au même endroit (avec une activité sportive) demandeurs d'emploi et entreprises.

La FFBB a pris toute sa part concentrée sur 10 opérations en 2022 et 24 opérations en 2023. Si la FFBB a été maître d'œuvre sur la période 2022, les Ligues Régionales sont à remercier pour leur relais concernant la période 2023. A noter une très belle opération un peu particulière conduite par la Ligue Ile de France dans les jardins du Ministère du Travail.

## **POLE F&E**

- **Ressources :**

Accompagner nos équipes de France dans leurs campagnes européennes et mondiales au travers de la DATA est une tâche fastidieuse. Cette année, regroupant encore un travail conséquent, a été réalisée en termes de formation (DAJB) avec une mise à disposition de compétences, de gestion des données et de gestion du parc matériel.

- **Digital :**

Après plusieurs mois d'absence de Ressources humaines, le service a repris grâce à l'arrivée d'un chargé de mission au cours du premier trimestre 2023, permettant alors dans un premier temps de finaliser notre formation DETB.

## **INFBB**

- **Formation Pro :**

Concernant nos formations professionnalisantes, un taux de remplissage élevé témoigne de la vitalité de notre organisme de formation (INFBB).

- **CFA :**

Le CFA certifié QUALIOP1 est en train de prendre son envol. De deux (2021) à dix apprentis (en 2022), l'apprentissage va devenir un réel enjeu qui permettra de faire côtoyer les intérêts de la professionnalisation de nos activités, de former nos encadrants de demain et de répondre aux besoins de nos structures.

## **PFE STRUCTURATION & RH**

Après avoir vécu des moments très chaotiques en matière de ressources humaines, la FFBB est consciente des enjeux de la formation et de l'emploi et apporte tout son soutien au Pôle. Pour répondre aux défis des années à venir, le PFE a été aidé par l'arrivée des ressources humaines en fin de saison 2022-2023, notamment dans le domaine sensible et important du digital.

Tout en répondant aux besoins de la FFBB et de nos territoires, cette évolution devra permettre de se tourner vers d'autres formations qui répondront aux réalités des pratiques et des environnements de demain.

## **LES DEFIS DE DEMAIN**

Même si nous manquions de « bras », nous avons eu également des objectifs de travail. La restructuration en cours du PFE, accompagnée d'une co-construction dans la transversalité de nos Pôles, devrait être un catalyseur d'idées, de projets et de résultats tangibles sur plusieurs années

En premier lieu la promotion du plan de féminisation, mixité et parité.

Un travail d'audit est en cours par les membres de la CFT. Le pourcentage de filles et/ou femmes diminue progressivement dans le cursus de nos formations. Il s'agit d'analyser et de comprendre cet intérêt décroissant pour apporter des solutions d'aides et/ou d'accompagnements pour ainsi permettre d'arriver à une parité dans les différentes fonctions.

La prévention des violences accompagnées de la citoyenneté reste un axe fort. Nos encadrants sont au plus près des événements. Les informations apportées dans nos rassemblements sont très utiles et pertinentes. La citoyenneté et la diminution des violences passent par une formation qui conduit à des apprentissages envers nos publics au quotidien (postures, contenus, actions, ...).

Merci à tous.

Tahar ASSED LIEGEON  
Directeur du Pôle

### **3.1. - Commission Fédérale Dirigeants & Adhérents (Patrick COLLETTE)**

La Commission Fédérale des Dirigeants a poursuivi ses actions afin, d'une part, de participer activement au développement de la formation des dirigeants et, d'autre part, de favoriser l'animation du réseau en lien avec les IRFBB en plein développement.

La formation des dirigeants est maintenant bien avancée :  
« Former et Accompagner » les dirigeants sera un axe essentiel afin d'embarquer dans le plan 2024 de la fédération un maximum de structures.

Pour atteindre cet objectif, il faut, en complément des formations initiées par le pôle (en E-Learning, en visio ou en présentiel), travailler dans la proximité et en simplifier les accès.

De plus, la valorisation des bénévoles est un axe fort qui contribue à les attirer et à les fidéliser dans les clubs mais aussi dans les comités et les ligues.

C'est pourquoi la commission des dirigeants a créé un module de formation intitulé « recruter, manager et valoriser un bénévole ».

Pratiquement tous nos dossiers sont transversaux avec les commissions fédérales et de nombreuses initiatives ont vu le jour à la fédération et dans les territoires.

Il faudra accélérer le mouvement car de nouveaux dirigeants viendront renforcer ou même remplacer à la fin de la mandature dans nos structures fédérales mais aussi dans les clubs où le turnover est de plus en plus fréquent. Un accent particulier devra être mis sur les nouveaux adhérents actifs inscrits à la fédération depuis 2 saisons dans le cadre de la relance post pandémie.

2024 sera l'année de la mise en œuvre du certificat de formation à la gestion associative (CFGA), un des moyens de reconnaissance des compétences acquises.

### **CAMPUS FFBB**

Le Campus FFBB 2022 s'est déroulé à LA BAULE du 25 au 28 août 2022.

La ligue des Pays de la Loire et son président Jean Michel DUPONT nous ont parfaitement accueillis pour cette édition dans un cadre magnifique.

71 participants issus pour 1/3 des ligues et 2/3 des comités avec ¼ de salariés et ¾ de bénévoles des structures.

Le bilan des participants fait apparaître une très forte satisfaction concernant l'organisation, la formation donnée, la qualité des intervenants, l'ambiance et la convivialité au cœur du dispositif.

Un point important afin de ne pas être frustré au retour dans sa structure, la totalité des participants a indiqué pouvoir mettre en pratique les connaissances acquises immédiatement ou prochainement.

Ils ont également évoqué leur motivation pour y revenir les années suivantes.

Le bilan des formateurs est positif notamment sur le fonctionnement en modules. Il restera à réfléchir sur la possibilité d'assurer un suivi avec les formateurs en lien avec les demandes des stagiaires.

La commission, à l'avenir, participera activement à l'organisation et à l'animation. Elle tient à préciser les bienfaits de cette nouvelle organisation par modules et réitère ses compliments à l'équipe de formateurs compétents et à l'écoute.

Au niveau organisation, l'annulation des zooms fait l'unanimité. A remplacer par des réunions d'échanges sur certaines thématiques, améliorer la communication, faciliter les procédures d'inscription, travailler plus en amont les thématiques choisies et apporter plus de précisions sur les supports pédagogiques.

Pour conclure, un grand merci à l'aide efficace apportée par Jean Michel DUPONT et son équipe, aux formateurs, aux membres de la commission, au soutien permanent de Christian AUGER et de Tahar ASSED-LIEGEON et au travail remarquable de Germain FIDAMI.

### **AUTOMNALES ET PRINTANIERES**

Depuis l'amélioration des conditions sanitaires liées au Covid, deux weekend-ends sont maintenant dédiés à la formation en direction des clubs et des quatre familles (joueurs-entraîneurs-officiels-dirigeants).

Cette saison 2022-2023, les automnales ont eu lieu du 21 au 23 octobre (dates réservées pour les coupes territoriales) et les printanières du 24 au 26 mars (dates de Coupe de France) au cours desquelles de nombreuses formations ou informations ont été données aux clubs en visio et/ou en présentiel.

Chaque ligue a pris maintenant son envol pour réussir à démultiplier sur les territoires des thématiques déterminées localement et avec des intervenants territoriaux, c'était l'objectif lors de la création des automnales.

Les temps d'échanges avec les dirigeants des clubs se multiplient et c'est bien cela l'essentiel.

### **Carrefours d'échanges 2023**

Les carrefours d'échanges « et toi, comment tu fais chez toi ? » ont vocation à s'appuyer sur les procédures, opérations et actions menées ailleurs pour faire évoluer ses propres pratiques. Cette saison, ces carrefours ont eu en visio le jeudi 12 janvier 2023 dans chaque zone animée par la CFDA et la commission société et mixités.

La thématique choisie cette année concernait le dossier relatif au programme lié au plan de prévention et de lutte contre les incivilités.

Le questionnaire, construit par la commission Société et mixités, a été adressé aux ligues et aux comités pour servir de base aux échanges.



Les retours ont permis d'alimenter cette phase d'état des lieux comités / ligues.

91 personnes représentant 66 structures décentralisées y ont participé et le pôle clubs et territoires a ainsi pu identifier les éléments complémentaires dans le champ de la gestion de lutte contre les incivilités.

Pour les participants, le bilan est globalement positif et sera reconduit la saison prochaine à la même date conformément aux retours des participants.

En conclusion, je tiens à remercier les membres de la commission pour leur investissement, Germain FIDAMI, Tahar ASSED LIEGEON toujours à notre écoute, Christian AUGER pour son soutien permanent et notre président pour la confiance témoignée.

Composition de la commission :

- Président : Patrick COLLETTE
- Vice-Président : Astrid ASSET et Françoise EITO
- Membres : Brigitte DESBOIS, Dominique BERNARD, Jean-Michel DUPONT, Patrick HENRI, Claudine JANNIC, Arnaud LABARTHE, Thérèse LANGUEPIN, Sébastien MONNIER et Caroline TROTOBAS.

### **3.2. - Commission Fédérale Officiels (Arnaud PETITBOULANGER)**

Chers amis,

Faire un rapport d'une commission comme celle de la formation des officiels, n'est pas une chose aisée tant l'activité est dense. Il est clair qu'avec plus 120 actions de formation dans la saison je ne pourrais en faire un compte rendu exhaustif. Ceci dit, je vais vous transmettre les éléments marquants de la saison et je vais tenter de mettre en lumière nos actions phares et nos réussites.

Je veux d'abord faire un point sur l'évolution du pacte #TousEngagés que nous avons collectivement décidé de mettre en place pour la première saison en 2022/2023. Malgré quelques retardataires ou réfractaires dans la saisie des stagiaires dans FBI nous sommes en mesure de dire, à la rédaction de ce rapport, que nous sommes partis sur de bons rails. En effet, à fin janvier 2023, le nombre de stagiaires départementaux était 71 % supérieur à celui du nombre de stagiaires départementaux enregistrés en janvier 2022. Il s'agit là d'une vraie marque de confiance que nous ont faite les clubs en prenant en compte cette problématique importante de la formation des arbitres et en nous confiant leurs licenciés volontaires. Un grand merci aux comités départementaux qui ont joué le jeu de l'accueil massif de licenciés pour leur faire découvrir et apprendre l'activité d'arbitre.

Près de 3000 licenciés qui ont suivi une formation d'arbitres c'est une réussite pour notre fédération et sûrement un record quasiment historique. Quand on se lance dans l'aventure comme celle de la problématique du nombre et de la qualité des officiels, il est important de voir que les résultats sont très bons et qu'on a réussi un projet dans lequel les gens ont cru, et à qui ils ont décidé de laisser une chance.

Merci pour cette première saison et dans tous les cas il faudra reproduire l'effort en 23/24 (et en 24/25) pour qu'on puisse tirer un bilan utile du projet.

Autre point fort de cette saison, ce sont les palpitantes actions de préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 : les OTM 5x5, les statisticiens 5x5, les marqueurs 3x3 et les statisticiens 3x3 sont dans un processus de formation très haut niveau et sélections pour officier durant la quinzaine des JO.

Au-delà du graal suprême qu'est la plus belle des compétitions de sports, la CFO a voulu s'en servir pour faire une formation de haut niveau sur l'ensemble des 4 familles et sur tout le territoire : appel à candidatures, test écrit, test anglais, supervisions pratiques : la France compte des officiels de très haut niveau, travail très largement reconnu par la FIBA et qui nous permet d'accueillir n'importe quelle compétition mondiale.

Un grand merci aux jurys qui nous ont permis, avec leur expertise, de réaliser une sélection juste.

Ces actions nouvelles qui ont demandé effort, énergie et passion à l'ensemble des bénévoles de la CFO mais aussi aux salariés du service de formation des officiels autour de Bruno VAUTHIER, sont venues en supplément des actions traditionnelles qui sont les notre depuis plusieurs années.

Avant de les détailler je veux citer quelques nouveaux projets ou avancées que nous avons pu mettre en place :

- Première saison pour les statisticiens LFB et NM1 avec un stage de début de saison et une session de contrôle / formation avec le debrief d'une rencontre par club en visio par un de nos experts. Un vrai plus pour les statistiques dans ces divisions, une vraie reconnaissance pour ces officiels et surtout un beau travail de formation qui nous permet d'améliorer, semaine après semaine, la qualité du rendu des statistiques qui prennent chaque jour un peu plus de place dans l'univers basket ;
- La saison prochaine, nous avons fait valider la mise en place d'une caisse de paiement des OTM HN 5x5 afin de faciliter les démarches administratives pour les clubs et pour les officiels : les services de la fédération prendront en charge ce projet et je les remercie ;
- Dans le cadre du pacte #TousEngagés, les AG de comités et de ligues ont remis aux arbitres les récompenses « sifflets » de bronze, argent et or. Une volonté de la CFO de mettre en avant les jeunes et moins jeunes officiels, une reconnaissance indispensable dans notre travail de fidélisation ;
- Mise en place du premier groupe mondial de statisticiens 3x3 en présentiel : un travail de formation continue avec les experts vidéo slovènes de la FIBA et une parfaite entente pour des progressions fulgurantes sur le sujet.

Pour ne pas être trop long mais pour que tout le monde comprenne bien le nombre formidable de formations réalisées pour les officiels, j'ai demandé à Abdel HAMZAQUI, que je remercie énormément pour son travail, de lister de façon exhaustive toutes les actions faites sur les officiels 3x3 et sur les statisticiens 5x5. Sachant qu'il faudrait y ajouter :

- Les OTM 5x5 ;
- Les arbitres 5x5 ;
- Les observateurs 5x5 dont la nouvelle formation pour les observateurs nationaux vidéo ;
- La formation des cadres, des CTO et CTA, les actions menées dans le cadre de l'accompagnement des territoires ;
- Les quizz mensuels arbitres et OTM ;
- Le eLearning ;
- Les Lun10 Clips.

Pour les statisticiens : 280 statisticiens validés pour la saison 2022-2023

- Stage de validation des nouveaux statisticiens HN :
  - Session 1 : 7 et 8 juillet 2022
  - Session 2 : 17 et 18 septembre 2022
- Stage de recyclage statisticiens HN – FFBB 2022-2023 :

- Stage début de Saison : 27 et 28 août 2022
- Stage de rattrapage : 1 et 2 octobre 2022
- Stage de recyclage statisticiens HN – LNB 2022-2023 :
  - Stage début de Saison : le vendredi 26 août 2022
  - Stage début de Saison : le samedi 3 septembre 2022
  - Stage de rattrapage : le dimanche 4 septembre 2022
- Formation correction QCM statisticiens HN : le samedi 8 septembre 2022
- Formation formateurs statisticiens : le samedi 14 janvier 2023

#### Formation Officiels 3x3 :

- Managers d'organisation 3x3 :
  - Stage du 8 au 10 février 2023
  - Évaluations pratiques :
    - Nancy le 10 juin 2023, Dijon le 17 juin 2023, Avignon et Caen le 24 juin 2023, Thaon Les Vosges le 30 juin 2023, Paris le 1er juillet 2023, Peschadoires le 8 juillet 2023, Bourges le 8 juillet 2023
- Formation Refs 3x3
  - Réfs Elite 3x3 :
    - Réunion de début de saison : le mercredi 28 septembre 2022
    - Stage de revalidation Refs Elite : Le samedi 5 février 2023
    - Formation continue des Refs élite 3x3
      1. Le jeudi 13 octobre 2022
      2. Le jeudi 17 novembre 2022
      3. Le jeudi 15 décembre 2022
      4. Le jeudi 12 janvier 2023
      5. Le jeudi 16 février 2023
      6. Le jeudi 16 mars 2023
      7. Le jeudi 20 avril 2023
      8. Le jeudi 11 mai 2023
      9. Le jeudi 15 juin 2023
  - Formations "debriefing SuperLeague 3x3 FFBB"
    1. Le jeudi 18 mai 2023
    2. Le mercredi 24 mai 2023
    3. Le mercredi 31 mai 2023
    4. Le mercredi 7 juin 2023
    5. Le mercredi 14 juin 2023
    6. Le mercredi 21 juin 2023
    7. Le mercredi 28 juin 2023
    8. Le mercredi 5 juillet 2023
    9. Le mercredi 12 juillet 2023
    10. Le mercredi 19 juillet 2023
  - Groupe de travail Officiels 3x3 - formation continue
    1. Le lundi 13 février 2023
    2. Le lundi 27 mars 2023
  - Réunion Référénts Officiels 3x3 : Le lundi 13 janvier 2023
  - Formation Formateurs Marqueurs 3x3 - 2023
    1. Le lundi 3 avril 2023
    2. Le lundi 24 avril 2023

- Formation et Réunion Crew Leaders 3x3
  1. Lundi 10 avril 2023
  2. Lundi 24 avril 2023
  3. Lundi 15 mai 2023

Formation et sélection officiels Paris 2024 :

- Formation statisticiens 5x5
  - Réunion formation et d'information statisticiens : le vendredi 2 septembre 2022
  - Test en anglais : le samedi 28 janvier 2023
  - Entretien en anglais
    1. Le lundi 6 février 2023 de 12h00 à 14h00 et 18h00 à 21h00
    2. Le mardi 7 février 2023 de 12h00 à 14h00 et 18h00 à 21h00
    3. Le mercredi 8 février 2023 de 12h00 à 14h00 et 18h00 à 21h00
    4. Le jeudi 9 février 2023 de 12h00 à 14h00 et 18h00 à 21h00
    5. Le vendredi 20 février 2023 de 12h00 à 14h00 et 18h00 à 21h00
  - Formation et évaluation pratique :
    - Top 8 à Trélazé les 18 et 19 mars 2023
    - Finales coupe de France à Paris les 21 et 22 avril 2023
    - Finales TIP U15 à ANGERS du 18 au 19 mai 2023
- Formation Statisticiens 3x3
  - Réunion formation et d'information statisticiens : le vendredi 2 septembre 2022
  - Test en anglais le dimanche 5 février 2023
  - Formation et information JOP 2024 statisticiens : le samedi 11 février 2023
  - Formation et sélection FIBA et FFBB : le dimanche 16 avril 2023 Statisticiens
  - Dunkerque du 17 au 18 juin 2023
  - Rennes du 28 au 30 juillet 2023
- Formation Marqueurs 3x3
  - Réunion d'information Marqueur 3x3 JOP 2024 : Le mardi 30 août 2022
  - Formation et QCM JOP 2024 marqueur 3x3 : Le jeudi 15 septembre 2022
  - Formation et sélection FIBA - FFBB : Le samedi 15 avril 2023 Statisticiens
  - Formation et évaluation pratique :
    - Du 23 au 25 juin 2023
    - Du 29 juin au 2 juillet 2023
    - Du 10 au 16 juillet 2023

Je rajouterai enfin les nombreux et riches échanges avec les CRO et CDO : c'est grâce à ces échanges que l'on peut se nourrir pour proposer les évolutions de notre politique nationale.

Je remercie Christian AUGER, le vice-président du pôle Formation Emploi, pour ses précieux conseils et Tahar ASSED notre directeur de Pole qui va bientôt profiter d'une retraite méritée. C'est avec plaisir que nous accueillerons Pierre Olivier CROIZAT pour le remplacer.

Merci aux membres de la CFO, au service de formation des officiels et à mon binôme Bruno VAUTHIER pour nos échanges toujours passionnés et animés.

Merci aux membres du Comité Directeur FFBB pour leur soutien et à Jean Pierre SIUTAT, Jean Pierre HUNCKLER et Thierry BALESTRIERE pour leur confiance.

### **3.3. - Commission Fédérale Techniciens (Christian AUGER)**

#### **FORMATION DES TECHNICIENS**

Au point de vue des techniciens, la mise en œuvre des Brevets Fédéraux se poursuit activement. Chaque région décline aujourd'hui sur son territoire la totalité des brevets fédéraux (enfants, jeunes et adultes). Les brevets fédéraux sont des parcours de formation en blended Learning variant les modalités pédagogiques qui visent à :

- Améliorer, l'engagement du stagiaire dans la formation ;
- Assurer une relation de qualité entre le formateur et le stagiaire ;
- Développer les conditions d'apprentissage pour l'ensemble des stagiaires.

Ce dispositif va faire l'objet d'une étude qualité lors de la saison 2023/24 visant à connaître le taux de satisfaction et les évolutions éventuelles à apporter pour coller aux problématiques des territoires et du public.

Dans le dispositif d'évolution des compétences, et pour compléter l'offre de formation initiale, le Diplôme d'Entraîneur Territorial de Basket-ball (DETBB) s'est imposé faute de pouvoir attendre le renouvellement de l'agrément du CQP TSBB. L'ensemble des territoires s'est aujourd'hui approprié ce dispositif d'offre de formation par compétence.

Les 10 Certificats de Spécialités sont accessibles et connaissent sur certains secteurs un engouement certain.

La saison 22/23 a permis de constater la pleine montée en puissance de cette nouvelle formation qui anticipe la réécriture de tous nos diplômes en blocs de compétence à horizon 2025 pour répondre à la commande du Ministère.

Les BPJEPS Basket-Ball ont connu ces derniers temps un déploiement remarquable au travers ou en collaboration avec nos IRFBB.

Le nombre de stagiaires formés par an est actuellement d'environ 450 et s'appuie largement sur le dispositif du contrat d'apprentissage.

A ce titre, l'INFBB offre aujourd'hui la possibilité aux organismes de formations de s'attacher les services du CFA de la FFBB.

L'enjeu à court terme sera de pouvoir fédérer ces offres et de construire ensemble le nouveau BPJEPS en blocs de compétences à horizon 2025.

Les formations DEJEPS/DEFB continuent d'attirer de plus en plus de professionnels désireux de développer leurs compétences. 4 sessions étaient ouvertes (ARA, IDF, NAQ, PDL). 47 stagiaires sur 51 ont été reçus au DEJEPS, diplôme permettant d'encadrer contre rémunération et ont aujourd'hui la capacité à porter des projets sportifs dits à visée compétitive.

Et parmi ces lauréats, 41 ont validé le diplôme fédéral permettant d'encadrer une équipe en championnat de France (NM2/LF2 max.).

Depuis juin 2023, 5 sessions ont été ouvertes dans nos territoires avec 13 stagiaires en AUVERGNE RHONE ALPES, 9 en OCCITANIE, 11 en ILE DE FRANCE, en 12 PAYS DE LA LOIRE et 11 en NOUVELLE AQUITAINE, soit un total de 56.

Pour le plus haut niveau de diplôme, à savoir le DEJEPS/DEPB, 13 stagiaires étaient inscrits dans ce parcours de formation en 2022/23 et 11 ont été reçus aux deux diplômes leur

permettant d'exercer au plus haut niveau de compétition. La session 2023/24 a débuté en mai 2023 et 12 stagiaires sont inscrits dans ce parcours exigeant.

Par ailleurs, il faut également noter que la FFBB au travers de son INFBB déploie de nombreuses autres formations tout au long de la saison :

- Formations fédérales :
  - Diplôme d'Analyste du Jeu en Basket-ball (DAJB) : 14 diplômés,
  - Diplôme de Préparateur Physique en Basket-ball (DPPBB) : 8 diplômés,
  - Diplôme d'Entraîneur Fédéral de Basket-ball (examen national DEFBB) : 12 reçus sur 23 candidats externes aux formations FFBB ;
- Stage de revalidation : 5 regroupements et plus de 400 entraîneurs présents ;
- Formation professionnelle et continue : 5 modules de 2 jours pour 40 personnes formées.

L'INFBB continue de développer une offre de formation répondant aux enjeux de demain en termes d'encadrement et ne cesse de se structurer à cet égard. Les besoins des encadrants évoluent, les moyens d'apprendre évoluent, le champ de la formation professionnelle évolue et nos services doivent demain permettre aux clubs et structures déconcentrées de s'appuyer sur nos services. L'INFBB est au quotidien en alerte et s'engage pour porter demain des projets novateurs et fédérateurs.

## **STATUT DU TECHNICIEN**

La commission s'est réunie trois fois cette saison en distanciel pour travailler sur plusieurs sujets :

- Les recours sur la première décision de la CFT dans le cadre des pénalités automatiques ;
- Les décisions des recours qui ont été différées dans l'attente des résultats de différentes formations ;
- Analyse au travers des engagements, mais aussi d'une enquête ciblée auprès d'entraîneurs féminins du championnat de France, sur la féminisation des entraîneurs et voir comment l'améliorer ;
- Suivi de l'évolution de la formation des entraîneurs avec les réformes actuelles ;
- Travail sur l'évolution du statut et de son suivi.

### **Le statut du technicien et son suivi :**

Cette saison, les championnats se sont tous déroulés sans trop de difficultés, ce qui a conduit la Commission à fonctionner tout au long de l'année et sans interruption, car les championnats finis, la commission traite les pénalités automatiques puis les recours et nous sommes déjà dans la nouvelle saison avec les engagements et une première vérification des entraîneurs.

La Commission a tenu compte, dans son suivi, de la mise en place du DETB.

Le suivi, grâce aux post-contrôles de l'E-marque V2 et à quelques modifications récentes, permet une vérification systématique de toutes les rencontres de championnats de France. Il est impossible maintenant de passer « au travers des gouttes ».

Ainsi, chaque week-end, pas moins de 620 entraîneurs et 160 entraîneurs adjoints sont contrôlés pour les championnats nationaux. Auxquels il faut ajouter le suivi des 3 divisions de la LNB (Bet clic Elite, Espoirs, Pro B)

Voici un résumé chiffré de l'activité de la CFT :

- 392 déclarations de staffs traitées manuellement à J-15 du début du championnat ;
- 310 rencontres suivies chaque week-end ;
- 24 entraîneurs ou entraîneurs adjoints ont bénéficié des dispositions du paragraphe IV A ;
- Plus de 2 000 e-mails traités ou envoyés pour cette saison.

Dans le travail au quotidien, nous avons traité :

- 98 remplacements définitifs d'entraîneur ou d'entraîneur adjoint ;
- 382 remplacements temporaires ;
- 310 événements à la suite des post-contrôles entraînant une notification de pénalité automatique, remplacements non signalés par les clubs ou pénalisables pour non-respect du statut.

Ce qui a entraîné :

- L'ouverture de 215 dossiers dans le cadre des pénalités automatiques notifiées ;
- Le traitement de 45 dossiers de recours par la voie de l'opposition à la fin de la première phase du championnat. Il restera ceux à la suite des notifications faites en juin.

Quelques constats :

- Les entraîneurs ou entraîneurs adjoints n'ayant pas la qualification minimale requise sont en grande diminution. Cependant il existe toujours quelques cas compliqués à résoudre avec parfois de la mauvaise volonté. Il faut aussi noter que ce sont souvent des entraîneurs adjoints qui n'ont pas la bonne qualification, cependant nous avons contacté les clubs au mois de décembre ce qui a permis soit de récupérer des diplômes non transmis, soit de faire bénéficier en cours de saison et à titre exceptionnel du paragraphe IV A du statut du technicien ;
- Les équivalences de diplômes ou les autorisations de libre exercice pour les entraîneurs étrangers sont aussi en hausse ;
- Une meilleure connaissance du statut permettrait d'éviter bon nombre d'échanges par e-mail et surtout des pénalités financières pour absence de remplacement temporaire signalé à la CFT ou pour absence d'entraîneur adjoint dans les championnats ou il est obligatoire.

### **La revalidation des entraîneurs**

Après une saison difficile, les revalidations se sont déroulées cette saison dans de bonnes conditions.

Cette action reste essentielle, en dehors d'une actualisation des connaissances, pour suivre les entraîneurs et connaître leurs éventuelles difficultés, mais aussi dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Pour la saison 2023-2024, nous repartons sur les règles de revalidation prévues au statut en rappelant l'évolution prévue avec la possibilité pour les entraîneurs et entraîneurs adjoints quand ils sont obligatoires pour les entraîneurs de LFB, LF2, NF1, NM1, NM2, U15 et U18 soit :

- De participer à un module de formation issue de l'offre nationale de formation modulaire ;
- De participer au traditionnel séminaire annuel.

Pour les entraîneurs des clubs de NF2, NF3 et NM3, la revalidation est toujours régionalisée.

La date limite de revalidation est au 30 Mars 2024.

Le Pôle formation et emploi (formation des entraîneurs) est en charge des revalidations, il communiquera le plus rapidement possible les modalités pratiques.

#### **L'évolution du statut pour la saison 2023-2024.**

Des changements dans le statut cette saison.

Nous gardons notre règle habituelle qui est de nous adapter lorsqu'un événement survient non prévu dans le statut. La stratégie reste de se servir de la saison en cours pour voir comment traiter cet événement et si nécessaire proposer une modification au statut pour la saison suivante. Ce fut de nouveau le cas cette saison pour un congé de paternité. Nous l'avons donc ajouté le paragraphe VI E au statut avec des dispositions qui ont été puisées dans l'expérience de cette saison.

Nous avons apporté un nouveau critère, dans le cadre du paragraphe IV A (entraîneur en formation professionnelle auprès de l'INFBB) sur ce que signifie entraîneur issu du club en ajoutant une possibilité.

Au niveau de la LNB, sont apparus le deuxième entraîneur adjoint en 1<sup>ère</sup> division professionnelle titulaire du DEFB et sous contrat de travail, et la règle pour l'encadrement des équipes du centre de formation en compétition (espoirs, U18M).

En effet, le CQP TSBB étant toujours « inactif » le **DETB** devient le diplôme pour les premières divisions des championnats. Le CQP acquis reste aussi dans le statut

Rappel : ce diplôme n'étant pas inscrit au registre national des certifications professionnelles (RNCP), il n'est pas éligible à la formation professionnelle et ne permet pas l'enseignement du basket-ball contre rémunération contrairement au CQP TSBB.

Les ligues devront adapter leur statut dans le respect du paragraphe III i du statut national.

#### **Des travaux débutés en 2021-2022 continueront lors de la saison 2023-2024 :**

- Continuer la réflexion sur la féminisation des entraîneurs avec la récupération des témoignages d'entraîneurs féminins en poste actuellement et réaliser une synthèse de l'ensemble pour propositions.

#### **Informations des clubs**

- La commission reste à disposition des clubs pour tout renseignement sur les obligations et le fonctionnement du statut. Nous répondons en règle générale sous 24 heures à toute question ;
- Un webinaire sera mis en place une dizaine de jours avant le début des championnats L'objectif est d'informer les clubs du fonctionnement du statut tout au long d'une saison, mais aussi de rappeler quelques éléments du code du sport.

#### **Suivi des entraîneurs**

- Déclaration de staff : C'est un moment important pour la commission pour collecter des informations fiables sur les entraîneurs, mais aussi sur la structuration des clubs. Les données récoltées, en relation avec la CCG, permettent de faire un point précis annuel sur la professionnalisation des entraîneurs. Elle permet d'avoir une idée très précise de l'emploi sur les équipes de championnats de France. C'est aussi un moment où les clubs peuvent faire remonter leurs difficultés, mais aussi s'informer ;
- Rappel : l'entraîneur et/ou l'entraîneur adjoint doit être **titulaire de qualification requise minimum** à J-15 du début du championnat.



#### **En conclusion :**

La commission est à la disposition des clubs pour leur faciliter l'application du statut. Un simple e-mail à l'adresse suivante [statutentraîneur@ffbb.com](mailto:statutentraîneur@ffbb.com), avec si possible une anticipation, permet bien souvent aux clubs de résoudre leurs difficultés et cela dans le respect du statut.

Rappel important avec le paragraphe VI D du statut du technicien. Un club dispose de 48 heures après la rencontre pour signaler par e-mail le remplacement de l'entraîneur (ou de l'entraîneur adjoint) déclaré et **cela quel que soit le motif**. L'apparition d'un nom non déclaré ou non signalé d'un entraîneur ou d'un entraîneur adjoint entraîne systématiquement le déclenchement automatique d'une pénalité financière.

La Commission met son expérience à disposition des ligues dans le cadre du déploiement de l'e-Marque V2, des post-contrôles et du suivi des statuts régionaux. Elle sollicitera ces dernières pour transmettre l'expérience acquise, aider sur des difficultés rencontrées et faire remonter les problèmes.

#### **3.4. - Commission Fédérale Emploi (Nathalie MOREAU)**

La Commission Fédérale Emploi a poursuivi la mise en place des actions permettant de mettre en œuvre le plan fédéral emploi et ce dans un contexte particulier :

1. Départ de la chargée de mission Emploi en février
2. Services Civiques :
  - o Renouvellement de l'agrément service civique (fermeture plate-forme au 2 octobre et réouverture fin novembre à la publication du nouvel agrément).
  - o Délai de traitement du rattachement des nouvelles structures par l'agence nationale.
  - o Adresse mail de contact obsolète du fait du changement de dirigeant gestionnaire du dossier au sein des structures.
- 3 Mise en place d'un observatoire des ressources répondant aux objectifs suivants :
  - Quantification et qualification des ressources encadrants salariés
  - Quantification et qualification des ressources salariées
  - Quantification et qualification des ressources dirigeants bénévoles

Le projet d'outil unique via FBI est reporté, mais reste un objectif prioritaire.

La mise en place de la cartographie des ressources clubs active depuis septembre 2021 : ressources dirigeantes bénévoles et salariées selon le référentiel de fonctions défini sur FBI, au moment de leur engagement. Analyse des réponses peu fiable.

- 4 Accompagnement du réseau à minima.

La mise en œuvre sur cette saison 2022/2023 :

#### **OBJECTIF 1 : Quantifier et Qualifier l'emploi :**

Un atelier dédié a été proposé au cours du séminaire des dirigeants de Troyes. De cet atelier est ressorti un plan se fixant comme objectif pour la saison 2023/2024 de recenser les ressources des ligues et comité dans un premier temps. Certains participants ont proposé de venir renforcer la Commission Emploi, ce qui permettra d'avoir un rayonnement sur l'ensemble du territoire avec des membres au plus près des structures.

#### **OBJECTIF 2 : Accompagnement du réseau**

Désormais bien identifié auprès de nos ligues, comités, clubs, le service emploi via son e-mail de contact : [emploi@ffbb.com](mailto:emploi@ffbb.com) est régulièrement sollicité sur de nombreuses thématiques : apprentissage, aides à l'emploi, groupements d'employeurs, formations diplômantes et professionnalisantes, qualifications requises pour entraîner etc.

### AG FFBB :

Présence du service emploi, renouvelée lors de l'AG à Ajaccio. Le service emploi a largement répondu aux problématiques des dirigeants et notamment plus spécifiquement concernant le service civique dont les demandes ont été particulièrement nombreuses.

### Opération du Stade vers l'Emploi Basketball FFBB – JOB DATING

Un accord de consortium a été signé avec Paris 2024, Pôle Emploi, les Fédérations Françaises d'Athlétisme, Rugby, Badminton et Tennis de table pour la réalisation de 10 opérations en faveur de l'insertion professionnelle par le sport.

Les événements basket se sont déroulés d'octobre 2022 à janvier 2023.

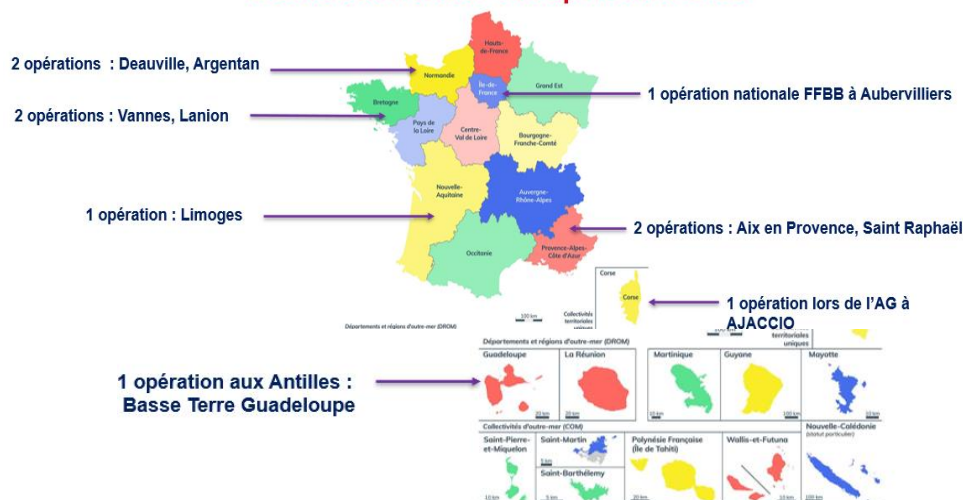
### Le concept du JOB DATING BASKETBALL :

Une journée favorisant l'insertion professionnelle par le sport au cours de laquelle demandeurs d'emploi, recruteurs issus d'entreprises du territoire et conseillers pôle emploi exercent une activité sportive ludique et accessible à tous, dans l'anonymat, animée par nos éducateurs sportifs basketball.

**Un événement permettant de valoriser l'engagement de la FFBB et de ses structures dans l'insertion professionnelle par le sport, dans l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin :**

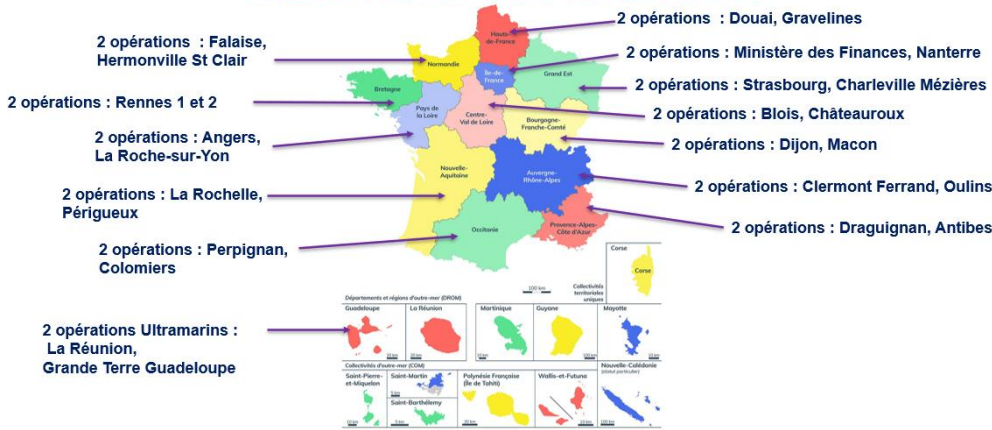
- Mise en avant des valeurs communes au sport et à l'insertion professionnelle

### Lieux de réalisation des opérations 2022



Un bilan très positif des opérations Basketball et un nouvel accord de consortium signé avec Paris 2024, Ministères du travail et des sports, Agence nationale du sport, Pôle Emploi, les Fédérations Françaises d'Athlétisme, Rugby, Badminton et Tennis de table pour la réalisation de 24 + 2 opérations en faveur de l'insertion professionnelle par le sport pour notre discipline.

## Lieux de réalisation des opérations 2023



## COMMUNICATION EVENEMENTS UNE VISIBILITE LOCALE ET NATIONALE



### Services Civiques :

- Appel à candidatures avril 2022 : 310 missions ont été attribuées pour 210 structures ;
- Appel à candidatures août 2022 : 101 missions ont été attribuées pour 75 structures ;
- Nouvel appel à candidatures jusqu'à fin mai 2023 pour un début de mission au plus tôt au 1er septembre 2023 et jusqu'à fin juin pour un début de mission au plus tôt le 1er octobre ;
- **355 missions souhaitées réparties entre les Ligues, Comités et Clubs en dehors des Ligues ayant leur propre agrément.**

### **Commission Emploi et service emploi :**

Le service emploi se renforce avec le recrutement d'un chargé de mission (arrivée en juillet).

Les perspectives s'annoncent favorables avec également l'arrivée de plusieurs nouvelles personnes au sein de la commission qui va ainsi rayonner sur l'ensemble du territoire accentuant la volonté d'un service de proximité aux services de tous.

Aller vers et avec seront les maîtres mots des travaux à venir. Des rencontres, du travail commun sur l'observatoire des ressources Liges et Comités, le retour des webinaires, le soutien renforcé sur l'accompagnement des services civiques, le rendez-vous des employeurs, la participation au campus fédéral.

Merci à Christian AUGER pour sa confiance et son aide précieuse, merci à Tahar ASSED pour son suivi dans un contexte RH compliqué, merci à Céline JEROME pour son investissement en particulier sur la mise en œuvre des Job Dating, merci à Samar DHAHRI pour sa patience dans la gestion du dossier épineux des Services Civiques.

Bienvenue à Pierre-Olivier CROIZAT et Gabriel DI FUSCO, je sais que nous allons faire du bon travail ensemble.

## **4. Délégation Marque – Jean-Pierre HUNCKLER – 1<sup>er</sup> Vice-Président**

Cette saison fut une nouvelle fois très intense pour ma délégation et le pôle marque avec de plus en plus d'événements à organiser tant en 5x5 qu'en 3x3.

Le point positif de cette suractivité est qu'elle nous permet de véhiculer une image positive de la FFBB et de ses équipes de France, mais aussi une image de sérieux et de professionnalisme des services du pôle. Cela constitue d'ailleurs un gage de confiance important pour nos partenaires avec lesquels nous avons renouvelé de nombreux accords cette année.

Je souhaite également signaler la finalisation du processus de rapprochement entre la FFBB et le Musée avec l'officialisation de l'ouverture du Fonds de dotation. Nous allons ainsi pouvoir continuer le développement de notre Musée.

Pour tout le travail accompli et la disponibilité de tous, je tiens sincèrement à remercier l'ensemble des personnes qui œuvrent au sein du Pôle Marque.

Jean-Pierre HUNCKLER  
1<sup>er</sup> Vice-Président Fédéral

## Contribution de la Direction

### Service COMMUNICATION Direction Communication-Marketing

Ci-dessous la liste des actions principales menées par le service communication en accompagnement des matchs, organisations, championnats, événements et actions de la FFBB et de ses services.

#### Basket-ball Magazine

- 11 numéros de 52 pages chaque mois. Une production de contenu qui couvre les sujets fédéraux à 360° et nécessite des outils toujours plus poussés de bases photos ainsi que des moyens humains pour le reporting des actions et le suivi des championnats.

#### Sites internet

- Le site fédéral FFBB.com demeure le « vaisseau amiral » des sites internet de la FFBB. Il est toujours très consulté (chiffres en augmentation) et traite de tous les sujets de la FFBB. La refonte globale de ffbb.com est nécessaire (techniquement et visuellement). Le processus de mutation est entamé en coordination avec la cellule digitale et nos équipes. C'est un travail long et minutieux afin d'obtenir les résultats escomptés sur ce portail de la FFBB.
- Lors de la saison 2022-2023, tous les sites ont connu une plus forte fréquentation (plus de 800 000 visiteurs par mois) due en grande partie à l'augmentation du nombre d'articles publiés sur les différentes plateformes (Team France Basket, 3x3, LFB, NM1, LF2, Coupe de France). Chaque mois, plusieurs centaines de milliers d'internautes visitent les différents sites fédéraux, avec des contenus parfois exclusifs sur ces sites.

#### Réseaux sociaux\* :

- La FFBB compte désormais 23 comptes sur différentes plateformes dont notamment 5 pages Facebook, 5 comptes Twitter, et 6 comptes Instagram, et 3 comptes TikTok (Équipe de France, 3x3 et LFB).
- **Plus de 1,6 millions de fans sur l'ensemble des supports.** Facebook regroupe la plus grande communauté avec plus de 700 000 fans. Instagram et Tik Tok connaissent la meilleure progression et comptent respectivement 388 964 et 153 313 likers.
- Sur la saison ce sont plus de **17 600 publications** qui ont été réalisées pour faire la promotion des différentes actions de la FFBB. C'est un chiffre considérable qui permet de servir notre base, de l'accroître et mettre en avant toutes les actions de la FFBB et ses Equipes de France.
- Durant la saison 2023-2023 nous avons touché **222.74 M de personnes** par nos différentes communications sur les réseaux sociaux.

*\*chiffres relevés au 30 juin 2023*

Toute l'actualité et les thèmes de la FFBB ont été abordés sur les différents supports de communication :

#### Equipes de France

- Le service a effectué une saison 2022-2023 très dense, avec une constante volonté d'améliorer les contenus, tout en collant aux tendances du moment. L'objectif étant de

- répondre aussi bien aux attentes des licenciés que des fans. Le service tente à chaque instant d'optimiser son travail et sa production avec les moyens mis à sa disposition.
- Suivi des grands événements tel que l'Euro Basket féminin 2023 et la Coupe du Monde masculine 2023 ainsi que toutes les rencontres de qualification sur les fenêtres internationales et les matches de préparation se déroulant sur le territoire.
  - Organisation de deux Content Day à l'INSEP et à Pau pour la création de contenu (photos, vidéos...) sur les Equipes de France A ainsi que pour les partenaires des équipes nationales.
  - 3x3, suivi de toutes les Équipes de France jeunes et séniors tout l'été et mise en valeur de leurs très bons résultats. Présence en permanence d'un chargé de communication avec les équipes séniors et lors des événements majeurs 3x3 sur le territoire en France et en Europe.
  - Le programme **Passionément Bleu** créée après les JO de TOKYO continue et assure une homogénéité des actions de communication des Équipes de France vers les fans. Pour rappel cette campagne nous accompagnera jusqu'aux JO de Paris 2024 – identité visuelles et clips.
  - Co-diffusion des matches des Équipes de France en partenariat avec France Télévision beIN Sports. C'est un dispositif unique qui ravie les licenciés et les fans.

#### **Compétitions :**

- Sur les plus hautes divisions fédérales, LFB, NM1 et LF2, un suivi permanent des championnats avec des informations officielles, des résultats mais également la mise en avant des athlètes et de leurs performances, assuré grâce au travail collaboratif au sein du service communication afin de mettre en valeur ces divisions.
- Un accompagnement des clubs encore plus étroit est également assuré dans le but de toujours donner la meilleure image possible de nos championnats et créer une certaine harmonie entre ces acteurs. La production de contenus visuels modernes pour ces divisions a permis de véritablement booster les contenus et la communication des clubs vers leurs publics, au plus grand plaisir des clubs qui en sont reconnaissants.

#### **Coupe de France**

- Une charte graphique moderne et novatrice a accompagné la compétition jusqu'aux finales à l'Accor Arena à Paris. Un suivi des différents tours et de tous les résultats lors des soirées de matches (rédactionnel et visuels – en direct)
- Création de visuels dédiés pour le Top 8 Coupe de France à Trélaté et les finales à l'Accor Arena.
- Gestion de la communication, des Relations Presse et la retransmission TV (La chaîne L'Equipe) et YouTube des 6 matches des finales de la Coupe de France avec des chiffres d'audience inégalés. Sans oublier une diffusion sur la chaîne Twitch de la FFBB en collaboration avec celle de la Chaîne l'Equipe (une première pour la FFBB).

#### **Pôle France Basket Ball – Yvan Mainini**

- Edition d'une nouvelle version du Média Guide (5<sup>e</sup> édition) afin de valoriser chaque promotion et le pôle dans son ensemble.
- Communication sur les événements majeurs du PFBB (ouverture, cérémonie des diplômes etc.) et diffusions live sur YouTube des rencontres LF2 et NM1 du Pôle.
- Mise en avant du joueur et de la joueuse du mois (web et magazine) dans une rubrique dédiée.
- Suivi réseaux sociaux plus important et constitution de highlights des joueurs et joueuses.

- Création d'une série vidéo unique : « Un Mois au Pôle » qui a totalement conquis les fans avec près de 10k vues par épisode et permet une immersion dans la vie du pôle et des joueurs.
- Poursuite du travail de communication sur le PPF.

### **Institutionnel**

- Beaucoup de communications officielles liées aux décisions de la FFBB (juridique, Contrôle de Gestion, Compétitions, Arbitrage, etc.)
- Mise en avant de l'Assemblée Générale de la FFBB organisée cette année à Ajaccio et de ses moments forts comme l'Académie du Basket avec les récompenses de la promotion 2022, le Trophée Robert BUSNEL-Yvan MAININI attribué à George EDDY et le Trophée Alain GILLES décerné à Laëtitia GUAPO.
- Relai de toutes les opérations du CNOSF et COJOP Paris 2024.
- Arbitrage : Création de visuels pour promotion de l'arbitrage et suivi de la communication des performances des arbitres, des JNA, évolution HNO.
- Plan infra : Communication institutionnelle avec un suivi par RP et gestion médias. Relais sur nos réseaux des inaugurations et préparation de la présence de la FFBB sur les salons institutionnels.
- Mise à disposition des clubs et des structures de supports de communication « Emotion Basket (affiche, bannières web et réseaux sociaux) disponibles en téléchargement. Devant le bon accueil et le succès de cette opération une nouvelle campagne a été réalisée en août dernier. Chaque club peut ainsi retrouver dans un endroit unique de nombreux outils de communication pour animer toute sa saison.

### **Vivre Ensemble**

- Basket Santé / Micro Basket / Basket Inclusif / BaskeTonik et BaskeTonik Form : accompagnement dans la communication, mise à jour du site internet, création de plaquettes, visuels et vidéos.
- Mise en avant des différentes actions organisées dans les structures (ligues, comités et clubs).
- Vigilance et relais de la communication de lutte contre les violences et les actions pour la promotion du Fairplay.

### **ESports**

- Gestion et communication de la compétition FFBB Hoops League.
- En collaboration avec la FIBA, participation aux compétitions NBA 2K et construction d'équipes représentant la France lors de ces rendez-vous désormais incontournables (création de visuels, suivi des compétitions, gestion des lots...).

### **3x3**

- Women Series et Challengers, création et mise à disposition de supports de communication pour l'ensemble des dates organisées en France.
- Suivi et création de contenu pour l'événement au Pic du Midi.
- Super League / Junior League
  - o Mise à disposition de visuels pour les organisateurs d'Open Start et Open Plus.
  - o Communication et promotion sur la saison renforcée. Suivi et présence pour actions communication, création de contenu et actions partenaires.
  - o Suivi média et présence sur toute la compétition.
  - o Créations visuelles Open de France et nombreuses déclinaisons.
  - o Dispositif média et communication sans précédent avec un télédiffuseur national.
  - o Relations médias/presses.

- 3x3 Paris – Accompagnement permanent en présentiel et à distance de l'équipe pro (suivi rédactionnel, photo et vidéo, accompagnement de l'équipe sur la communication, communication sur les sites et réseaux sociaux 3x3.)

#### **Production TV**

- Gestion des relations avec les médias partenaires : La Chaîne l'Equipe, l'Equipe Live, Sport en France, MCS Basket, France Télévisions et BeIN Sports.

#### **Base de photos et vidéos**

- Archivage et renseignements de 10 000 photos et 500 vidéos supplémentaires.
- Gestion des demandes et des accès.
- Développement de la base (technique et ergonomique).
- Gestion des clipping pour toutes les créations sur les différents réseaux sociaux notamment sur toutes les images d'archives.

#### **Base historique Équipe de France**

- Référencement de toute la base historique des résultats des équipes de France séniors (en cours) – création d'une base de données historique en cours pour l'ensemble des internationaux A et jeunes.
- Amélioration permanente du site Team France Basket avec suivi rédactionnel des performances des joueurs du Team France et actualités.

#### **Techno**

- Dématérialisation de la licence (Hello Asso) : accompagnement de la communication sur le déploiement / validation des contenus adressés aux licenciés et vidéos à disposition des nouveaux licenciés.
- Déploiement de notre outil CRM, Arénamétrie et accompagnement des utilisateurs et autres services, lancement des premières campagnes et amélioration de la base contacts.

#### **Partenaires**

- Mise en place des activations sur les réseaux sociaux lors de tous nos évènements.
- Suivi et relais des actions spécifiques mises en place par nos partenaires comme : le Kinder Basket Day Joy of moving, les Journées de l'Arbitrage avec la Poste, les Centres Génération Basket GRDF, le Suzuki Basket Tour, Label FFBB Citoyen MAIF, Femmes sur Tous Les Terrains avec FDJ, Esprit Basket (Caisse d'Épargne), ainsi que les campagnes et posts Jordan.
- Collaboration étroite entre les services communication et marketing afin de maintenir un lien avec nos partenaires et répondre à leurs souhaits tout en maintenant une ligne directrice liées à notre engagement d'une communication responsable envers nos licenciés.

#### **Service MARKETING**

##### **Direction Communication-Marketing**

Le service Marketing a, cette saison encore, eu fort à faire pour animer et développer les quatorze catégories de partenaires suivies au quotidien. D'autant que toutes les catégories ont progressé.



Saluons notamment l'arrivée **d'Intersport en tant que Fournisseur Officiel de la FFBB** et des Equipes de France 5X5 et celle de **Suzuki et de Molten dans le 3X3**, ainsi que le renouvellement des partenariats avec les sociétés GRDF et Ferrero France.

Cette dernière étend son action avec le soutien au développement de nos Centres Génération Basket dont le 1000<sup>ème</sup> a été célébré en avril dernier.

Toujours dans le cadre de son programme Kinder Joy of moving et dans la continuité de nos opérations Jeunesse auxquelles elle est associée : Fête Nationale du Mini Basket et Kinder Joy of moving Basket Day qui a connu une édition 2022 record avec 1 148 clubs inscrits et 112 000 enfants participants.

Les partenaires techniques, qui ont été réunis cette année à l'Accor Arena à l'occasion des Finales de la Coupe de France, voient de leur côté arriver la société BH Fitness, nouveau partenaire, qui propose du matériel de préparation physique.

Et le programme Passion Club s'est enrichi des services proposés par :

- Sport régions pour la gestion administrative et la communication digitale des clubs.
- DM Agency pour la création visuelle dédiée aux réseaux sociaux.
- Hypnoledge pour l'apprentissage des langues.

Dans le cadre du renouvellement contractuel avec Molten, fidèle partenaire de la FFBB depuis la saison 2002-2003, la collaboration a été étendue à nos activités 3X3 et son B33T5000 est devenu le ballon officiel de la Super League et de la Junior League 3X3 FFBB.

Signalons que la catégorie 3X3 s'est encore bien développée cette saison avec plusieurs nouveaux produits à travailler : des tournois internationaux, un circuit pro hivernal et une équipe pro masculine. Il faut pour chacun d'eux définir des contreparties, définir une valeur réaliste et les faire connaître au marché, comme nous le faisons pour tous les produits que nous gérons.

Ce travail de fond a également été mené cette saison avec la Ligue Féminine de Basketball et ses clubs dans le but de pouvoir proposer différents packages de partenariat. Cela a par exemple entraîné la définition d'un protocole de match, qui va être mis en place à partir de la saison 2023-2024, avec la création d'un hymne LFB ainsi qu'une refonte du cahier des charges marketing.

Notre outil CRM continue aussi à être affiné et développé par le biais du marketing automation (messages automatisés de bienvenue, d'anniversaire, etc.) et la diffusion d'offres préférentielles dédiées aux clubs et aux licenciés, telles celles d'Intersport.

Plusieurs partenaires historiques, dont La Poste, FDJ ou MAIF, ont également renforcé leurs activations Basket avec, respectivement, la création d'un kit de matériel pour mettre en place des opérations de recrutement de jeunes arbitres (La Poste), le soutien au développement du Basketonik (FDJ qui souhaite faciliter la pratique sportive des femmes) et la mise en place d'une opération pour installer des fontaines à eau dans les gymnases de nos clubs (MAIF avec son programme Chaque panier compte – L'eau en partage). Sans oublier Suzuki et Molten, cités précédemment, dont les partenariats ont été étendus au 3X3. Qu'ils en soient ici remerciés.

Côté partenariats médias de nombreux contrats ont été signés sur nos événements (finales de la Coupe de France, Open de France 3x3, matchs de préparation des équipes de France et LFB). Partenariats radio, presse et TV également.

La diffusion de nos événements s'est fortement accrue grâce à ces accords et notamment avec :

- Sport en France et France TV pour la LFB avec la diffusion des Play-Offs et des matchs de saison régulière.
- Le groupe l'Equipe pour certains de nos événements de 3X3, les finales de la Coupe de France, des matchs d'équipes de France de jeunes.
- BeIN Sports et France TV pour les matchs des équipes de France masculines et féminines.

Un travail important a été mené également pendant toute l'année sur les droits médias de la LNB pour la Betclic Elite afin de trouver un accord avec un groupe média majeur pour les prochaines années. Ce fut chose faite à la fin de la saison avec le partenariat signé avec le groupe Amaury (la Chaîne l'Equipe) et la sous-licence accordée à la plateforme Skweek de Fedcom Media. Cela nous garantit des droits, de la production, de la diffusion (en gratuit et en payant) de l'éditorial, et de la promotion dans la durée. Une première depuis 2020.

### **Service EVENEMENTS Comité d'Organisation**

Cette saison a encore été très intense pour les événements FFBB, puisque plus de 20 événements (23) ont été organisés entre le 1<sup>er</sup> juillet 2022 et le 30 juin 2023. Une collaboration totale et nécessaire avec les autres services du pôle et notamment une mutualisation avec les services communication et marketing partie intégrante de l'organisation de ces événements et garants de leurs bons déroulements.

Matches de préparation et de qualification de nos équipes de France, Coupe de France (TOP 8 et Finales à l'Accor Arena), Evénements 3x3 (Open de France 3x3 Super League et Junior League, Master), Match des Champions LFB, AG FFBB.

4 matchs de qualification à la World Cup 2023 pour l'Equipe de France masculine :

1. Au Vendéspace contre la Hongrie le lundi 4 juillet
  2. A Paris Accor Arena le jeudi 24 août contre la République Tchèque
  3. Au Palais des Sports de Pau contre la Bosnie le lundi 14 novembre
  4. A l'Arena Loire de Trélazé contre la Lituanie le dimanche 26 février
- Le TOP 8 de la Coupe de France organisé à l'Arena Loire de Trélazé : organisation tripartite FFBB / LNB / Arena Loire.
  - Les Finales de la Coupe de France organisées dans la prestigieuse Accor Arena à Paris les 21 et 22 avril.  
Cet événement a connu un record de billetterie (7300 billets le vendredi pour les finales amateurs et presque 15 000 le samedi), et une soutien important des partenaires de la fédération et de la Région Ile de France.
  - 3 Matches de préparation à l'Euro Basket masculin qui s'est déroulé en Allemagne du 1<sup>er</sup> au 18 septembre (Cologne et Berlin) :  
France / Pays Bas à Rouen (Kindarena) le 7 août.  
France / Italie et France / Belgique à la Sud de France Arena de Montpellier les 16 et 18/08.
  - 2 Matches de préparation à la Coupe du Monde féminine qui s'est déroulée en Australie du 22 septembre au 1<sup>er</sup> octobre :  
France / Bosnie le dimanche 21 août au Palais des Sports de Marseille.  
France / Belgique le vendredi 2 septembre au Palais des Sports de Pau.

- Evènements 3X3

- Organisation d'un Challenger + Women Series de la Fiba à Bordeaux les 6 et 7 juillet.
- Organisation de l'Open de France de la Super League à Reims, du 20 au 23 juillet.
- Organisation de l'Open de France de la Junior League à Voiron au TSF.
- Collaboration avec l'agence Oxygène pour l'organisation du Master 3x3 Fiba à Paris.
- Organisation d'un stage et tournoi avec les Equipes de France féminines en Bretagne.
- Organisation d'un stage et d'un tournoi avec les Equipes de France masculines à La Rochelle.
- Le match des champions de la Ligue Féminine de Basket opposant le vainqueur du championnat de France contre le vainqueur de la Coupe de France a eu lieu à la Halle Carpentier à Paris 13<sup>ème</sup> le vendredi 21 octobre, l'occasion d'une formidable promotion pour le basket féminin à Paris avec un match de haut niveau et un nombre record de spectateurs.
- 2 matchs de qualification au FIBA Women's 'Euro Basket :
  - A l'Arena Saint-Etienne Métropole de Saint-Chamond contre la Finlande le 24 novembre
  - A la Halle Vacheresse de Roanne contre l'Ukraine le dimanche 27 novembre

5 Matches de préparation au FIBA Women's Euro Basket :

A Toulouse au Palais des Sports les 28 et 29 Mai – 2 France / Serbie.

Au vu du succès du taux de remplissage billetterie du match du lundi 29, nous avons décidé d'ouvrir au grand public le match du dimanche 28 initialement prévu en scrimage. Très bonne collaboration avec la Ligue Occitanie.

A Mont de Marsan à l'Espace François Mitterrand les 2 et 3 Juin – 2 France / Chine.

2 beaux matchs avec une belle ambiance. Très bonne collaboration avec le club de Basket Landes.

A Bourg en Bresse à l'Ekinox le 10 Juin – France / Grande-Bretagne.

Une première visite dans cette salle avec un succès populaire et une belle ambiance.

Collaboration positive avec le Comité de l'Ain.

Et enfin l'assemblée générale de la FFBB en Corse à Ajaccio.

#### **4.1. Mission EVENEMENTIELLE – Yannick OLIVIER**

Voici un point d'étape sur la mission confiée par le Président de la Fédération sur ce mandat au sein du pôle Marque dirigé par Jean-Pierre HUNCKLER.

Pour rappel, cette mission fait partie intégrante du plan FFBB 2024 impulsé par Jean-Pierre SIUTAT, stratégie qui doit permettre de construire un nouveau modèle pour notre fédération, afin qu'à l'issue des Jeux Olympiques de Paris, celle-ci soit plus forte et autonome.

Elle consiste à construire une stratégie événementielle sur l'olympiade pour l'ensemble du territoire national, comprenant plusieurs objectifs : proposer un plan événementiel (calendrier annuel) pour les structures fédérales – mailler le territoire – anticiper l'attribution des événements – diversifier les activités, animations en parallèle des événements – faire connaître et mettre en avant nos pratiques compétitives et non compétitives pour le grand public – retravailler les différents cahiers des charges.

Au cours de cette saison, un calendrier annuel a été élaboré reprenant l'ensemble des événements majeurs de la fédération et des territoires. Cela a permis entre autres, de pouvoir visualiser en un seul coup d'œil tous les événements organisés par la FFBB, avec le soutien des Ligues et Comités, mais aussi d'identifier les périodes chargées en événements et celles qui le sont moins au cours d'une saison. Cela nous amènera peut-être à effectuer certains ajustements afin de lisser ces événements sur une année sportive.

Un travail de fond a également été entrepris afin d'identifier nos besoins pour chaque événement (description – demande - financement – attribution – organisateur), ce qui nous permettra par la suite de mener une réflexion sur les évolutions possibles à apporter (ex. : événements à coupler). Il est également prévu de réécrire les différents cahiers des charges, en partant d'un socle commun, auquel sera intégré les critères spécifiques et données financières.

Comme vous le voyez, il reste encore beaucoup de travail à poursuivre et je remercie les élu.e.s et les directeurs.trices des différents pôles qui contribuent à la réalisation de ces travaux.

Excellente saison à toutes et tous !

#### **4.2 Service COMMERCIAL - France Basket Promotion – Rémy GAUTRON**

Après 2 années compliquées (2020 et 2021), l'activité de la boutique est repartie à la hausse, avec un objectif CA atteint à 94 % (CA HT 2022 = 933 282.13 €) et un résultat positif pour 2022. Cet exercice a subi malgré tout une forte augmentation des coûts comme le reste de l'activité économique. L'activité a été marquée par le lancement de la nouvelle chemise arbitre en septembre 2022, ce lancement ayant été retardé d'une année à cause de la période Covid ; en contrat avec l'équipementier Peak qui dote aussi le HNO depuis 2 saisons. Les tournées des Equipes de France ont également retrouvé une activité dynamique et positive, avec de nombreux matchs masculins et féminins mais aussi les Finales de Coupe de France et le match des Champions.

Le CA sur événements a atteint quasi 105 K€. Un CA de la Boutique du 117 qui retrouve également le niveau de son activité avant Covid.

L'activité a malgré tout été ralentie par un manque de stock du textile équipes de France et maillots enfants sur le dernier trimestre. Mais celle-ci a aussi été boostée par la demande en hausse de maillots personnalisés « joueurs » pour les 4 derniers mois de l'exercice avec TARPEY pendant l'Euro masculin et le phénomène WEMBANYAMA sur novembre et décembre, et JOHANNES pour les filles.

L'activité e-commerce représente 39 % du CA total avec une belle progression du CA, exercice le plus élevé depuis ces 7 dernières années, plus de 4 600 commandes et un montant du panier moyen à 77.89 € (le chiffre avancé de la FEVAD est de 65 € en 2022), mais reste inférieur aux exercices 2019 et 2018. Le FFBB Store a également attiré 3 335 nouveaux clients sur son site e-commerce, et un total de 19 661 abonnés à la Newsletter. FFBB Store c'est aussi plus de 6 700 transactions financières pour 2022.

L'offre Teamsport présentée lors des 2 dernières Assemblées Générales de la Fédération progresse et de nombreuses structures nous ont déjà confié leur tenue de match et/ou leur boutique en ligne. La satisfaction de nos interlocuteurs reste notre priorité, et passe par un service et accompagnement dans leur projet, ainsi qu'un rapport qualité-prix apprécié de tous. Comités, clubs et organisateurs de tournois 3x3 nous ont fait confiance.

FBP se prépare déjà et ambitionne une marge de progression à l'approche des JO 2024.

### **4.3. Service ARCHIVES ET PATRIMOINE - Commission Patrimoine & Légendes – Françoise AMIAUD**

#### **4.3.1. Patrimoine**

##### Journées du Patrimoine 2022

L'Espace muséal a été ouvert au public à l'occasion des Journées du Patrimoine, comme chaque année depuis 2014.

Avec 144 personnes inscrites aux visites commentées et près de 250 visiteurs en tout, la fréquentation est en nette augmentation par rapport aux éditions précédentes (qui rassemblaient en moyenne une centaine de visiteurs).

Les visiteurs ont été accueillis par les intervenants de la Commission avec l'appui de membres du Club des Internationaux, fidèle partenaire de l'événement. Il faut souligner la qualité de l'échange entre les intervenants et un public passionné et réceptif.

Le show-room a ouvert pour l'occasion, avec succès.



Photographie : FFBB

#### **4.3.2. Légendes**

##### Hommages

Comme chaque année, lors des finales de la Coupe de France, la FFBB a récompensé et rendu hommage à plusieurs personnalités du basket français appartenant aux quatre grandes familles (joueurs, dirigeants, officiels et techniciens) en leur remettant à chacun un ballon de cristal. Cathy GISCOU (dirigeante), Richard BILLANT (technicien), Eddie VIATOR (officiel) et Paoline SALAGNAC (joueuse) ont ainsi été honorés.



Bellenger/IS/FFBB

#### **Collaborations et suivis**

Visites de l'Espace muséal et du Centre de recherche et de documentation Yvan MAININI : 311 personnes ont bénéficié d'une visite guidée de l'Espace muséal (hors Journées du Patrimoine) dont 67 internes (nouveaux arrivants à la FFBB et stagiaires).

Les visiteurs sont principalement issus de clubs et d'établissements scolaires mais aussi des particuliers qui en font la demande.

Nous avons reçu également l'équipe de France 3x3 médaillée de bronze à la Coupe du Monde 3x3 2022, une délégation du Comité olympique du Centre-Val de Loire, des arbitres en stage ou encore des étudiants de l'université de New-York.

Le nombre de visiteurs est en hausse et les demandes extérieures d'établissements scolaires, universitaires, de clubs, de comités départementaux et ligues régionales sont de plus en plus régulières.



Photographie : FFBB

La promotion 2022 de l'Académie du Basket a été dévoilée lors de l'Assemblée générale à Ajaccio. Alice MILLIAT (collège pionnier), Frédéric WEIS, Jacqueline CATOR, Delaney RUDD, Jean DONNADIEU, George EDDY et l'équipe de France médaillée d'argent aux JO de Londres 2012 sont entrés au sein du *Hall of Fame* du basket français.



Bellenger/IS/FFBB

Communications et recherches : le Service Archives & Patrimoine a répondu à 149 demandes dont 41 internes et 108 externes (Clubs, Comités et Ligues, presse, productions TV et cinéma, chercheurs et étudiants, particuliers...).

La collaboration se poursuit avec le Club des Internationaux, partenaire privilégié pour la Commission Patrimoine & Légendes. Le Club a émis une nouvelle série de *tradings cards*, à l'effigie des joueuses et joueurs des équipes de France d'aujourd'hui et d'hier (série 9).

Suivi du projet de rénovation du bâtiment de l'UCJG Paris abritant le gymnase de la rue de Trévise. Le bâtiment est maintenant fermé pour commencer les travaux de restauration.

Le fonds de dotation musée du Basket est officiellement ouvert. La Commission P & L poursuit son étroite collaboration avec l'institution sous cette nouvelle forme.



Raymond BAURIAUD  
Directeur du Pôle

## **5. Délégation Clubs & Territoires – Pierre DEPETRIS – 7<sup>ème</sup> Vice - Président**

La saison 2022/2023 vient de se refermer comme une encyclopédie à plusieurs chapitres. Le rythme a été soutenu, mais tous ensemble nous avons tenu le cap pour arriver au terme de nos chapitres composant nos activités.

La délégation a suivi sa route en restant fidèle au projet sportif fédéral ; en effet les choix politiques déterminés par le bureau et le comité directeur ont impliqué toutes les commissions de la délégation.

Pour accompagner les ambitions politiques de la Fédération, nous avons dû mener de nombreux projets. En premier, nous avons approfondi l'accompagnement des clubs et des structures pour le développement territorial, ainsi que les territoires outre-mer. Un accompagnement technique et financier durant la saison avec les webinaires et les attributions des fonds fédéraux, sans oublier les subventions au titre du Projet Sportif Fédéral (PSF) ouvert à tous et le déploiement du dispositif Passeport.

Lors du séminaire des dirigeants des structures organisé par la fédération, la délégation clubs et territoires a apporté son concours sur les sujets relatifs au maillage territorial et aux incivilités qui auront été des marqueurs de cette année. La commission fédérale clubs y a animé un atelier très pertinent avec des interrogations dont comment accueillir plus de licenciés au sein de nos clubs. La commission travaille sur ce sujet en particulier et devra présenter des solutions pour la saison à venir, au bureau fédéral.

Quant à la commission Société et Mixités, elle a animé un point d'étape sur son plan de prévention et de lutte contre les incivilités après l'état des lieux lancé aux structures. Un dossier d'actualité en cette période, les Incivilités sur nos terrains. Un sujet transversal au sein de la Fédération, la commission société et mixités a la charge du dossier ainsi que la Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles.

Des travaux de mises à niveau de nos labels avec les partenaires comme la MAIF sont toujours en cours durant cette saison.

Pour la commission « collectivités locales et infra », elle a finalisé le guide « Terres de Basket », un guide à destination des élus et des dirigeants en collaboration avec l'ANDES pour venir en aide aux collectivités et nos structures. Ses travaux ont ensuite permis de faciliter la mise en place de projets de rénovation ou de création de terrains 5X5 ou 3X3. On notera une belle progression des implantations de terrains sur notre territoire boostés par le plan équipements de proximité 5000 terrains du gouvernement (PEP5000) et confirmant l'attrait de notre discipline.

Ce dossier partagé en lien avec la Commission « Equipements » conduira à ouvrir, au-delà des travaux récurrents de classement des salles, un vrai état des lieux des terrains extérieurs et aboutir sur les possibilités d'animation d'espaces de pratique en accès libre au profit du réseau fédéré.

Je tiens à remercier les présidents des commissions pour les travaux et réflexions menées ; j'ai pu assister à de nombreuses réunions de commissions. Pendant ces temps de travail et d'échanges très fructueux, nous avons proposé des solutions pour divers dossiers en essayant de simplifier nos propositions.

Lors de cette saison, le pôle s'est étoffé avec de nouveaux salariés, l'organisation en interne a pris place sous la responsabilité de Matthieu SOUCHOIS, son directeur.



Un grand merci à vous tous pour le travail fourni. Préparons-nous pour la nouvelle saison qui sera sans doute aussi passionnante.

Pierre DEPETRIS  
Vice-Président Fédéral

### **5.1. Commission Fédérale Clubs (Gérald NIVELON)**

Composition : NIVELON Gérald (Président), ANDRE Annie, GERARD Isabelle, FAVAUDON François-Xavier, MARGUERY Michel (Vice-Président-e-s), ANTOINE Anne-Marie, AUBRY Sylvie, BARBA Carole, BEAUJANNOT Mattéo, BERGAMO Richard, CALLIOS David, COCHENNEC Marylise, DE KERMEL Guillaume, DESBOIS Brigitte, FOURNIER Bernard, GILBERT Michel, GREGORI Gilles, HEMBERT Sophie, MONTAGNON Franck, MOREAU Nathalie, LAGRENEZ Steeve, LEDOUX Corinne, PARAGEAUD Marie, PASCO Sandrine, PERRIER Jacques, SALMON Cathy, TAFFINEAU Didier, TILLAY Dominique (Membres)

La Commission s'est réunie à 3 reprises en séance plénière à chacune de ces occasions des réunions par sous-groupe la veille. Ce format de travail a nécessité une forte disponibilité des membres, dont beaucoup sont encore en activité professionnelle. En complément de ces réunions au siège de la Fédération, les groupes se sont réunis régulièrement en visioconférence pour du travail pratique, permettant ainsi aux réunions plénières d'être plus consacrées au débat et à la validation des projets travaillés en amont.

Ces réunions sont venues compléter des entretiens et échanges à distance avec les clubs qu'il s'agisse des entretiens au titre de l'accompagnement des clubs signataires de convention de coopération ou des clubs soutenus au titre du financement du Projet Sportif Fédéral (PSF).

Tous ces échanges avec celles et ceux qui œuvrent sur le terrain nous ont permis d'intégrer à nos réflexions les éléments concrets et pragmatiques que les dirigeant-e-s de clubs nous ont apportés avec toujours la volonté de renforcer le lien direct entre les clubs et la Fédération.

#### *5.1.1. Relation FFBB <> Clubs*

#### **MISSIONS ADMINISTRATIVES**

##### a) Affiliations et renouvellement affiliations (2 graphiques en annexe)

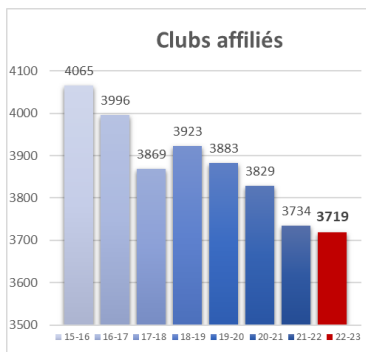
Comme l'année dernière, ce groupe de la Commission est mobilisé mensuellement afin d'étudier les demandes d'affiliations à notre Fédération.

Sur le nombre de structures affiliées, la saison 2022-2023 se conclut par une nouvelle baisse du nombre de clubs. Après une forte diminution au cours des 7 dernières saisons, nous constatons que cette érosion est suspendue cette saison. En effet, notre Fédération comptait **3 719 clubs dont 65 nouvelles associations affiliées au cours de la saison**. A noter que cette année, le nombre d'affiliations refusées par la Fédération s'élève à 4 avec une vigilance accrue de la part de la Commission sur les avis défavorables des Liges et Comités sur la pertinence territoriale de l'implantation des clubs.

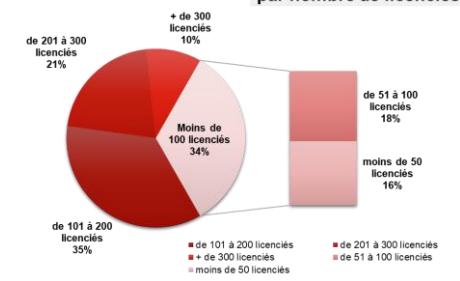
Pour la saison 22-23 :

- **160 licenciés en moyenne par club** (pour 141 la saison dernière) soit +13.5 % de licenciés par club en moyenne !
- **50% des clubs ont 145 licenciés ou moins** (pour 126 la saison dernière)

Le rapport présenté par le Service Clubs reviendra plus en détail sur les renouvellements des affiliations via e-affiliation au titre de la saison 2023-2024.



**Répartition des clubs par nombre de licenciés**



#### b) Rattachements territoriaux

La saison 2022-2023 a permis de faire aboutir l'évolution de la réglementation relative aux rattachements territoriaux en faisant la différence désormais entre les rattachements territoriaux d'équipes et les rattachements territoriaux de clubs. Avec désormais un cadre réglementaire plus précis, nous pourrions accompagner les clubs et les structures dans la mise en œuvre de ces rattachements.

Nous devons également poursuivre avec la Commission Fédérale 5x5 et la Délégation aux Affaires Juridiques la clarification de la notion de « compétitions interdépartementales » qui souvent sont une solution pertinente sur des territoires à faible densité, les rattachements visant plutôt à répondre aux attentes des clubs en isolement géographique au sein de leur territoire d'implantation.

### **MISSIONS PROSPECTIVES**

#### a) Contrat d'Engagement Républicain (CER)

L'essentiel des travaux du groupe s'est concentré sur l'application de la loi du 24 août 2021 confortant les principes de la République qui a institué le Contrat d'Engagement Républicain (CER) et ses décrets. En modifiant la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, l'État impose désormais la signature du CER pour toute demande de subvention.

Le décret du 10 juin 2022 vient préciser les conditions d'attribution et de retrait de l'agrément accordé aux associations sportives et aux fédérations sportives. Une mise en œuvre progressive de ce décret par notre Fédération a été prévue par la Commission et validée par

le Comité Directeur dans un souci de simplicité pour les clubs affiliés. Les travaux de la saison prochaine se consacreront quant à eux à la finalisation de cette démarche pour l'ensemble des clubs.

b) Avis des structures sur les renouvellements d'affiliation

Pour donner suite à différents retours de Ligues et de Comités, nous avons travaillé en relation avec le Service Informatique sur la collecte des avis au préalable au renouvellement des affiliations. Malheureusement, la collecte d'avis 2022-2023 s'est limitée à des avis défavorables pour des dettes financières qui, bien que difficilement acceptables, ne sont pas un motif valable pour un refus de renouvellement d'affiliation. Nous devons donc renforcer notre accompagnement des structures pour cette démarche.

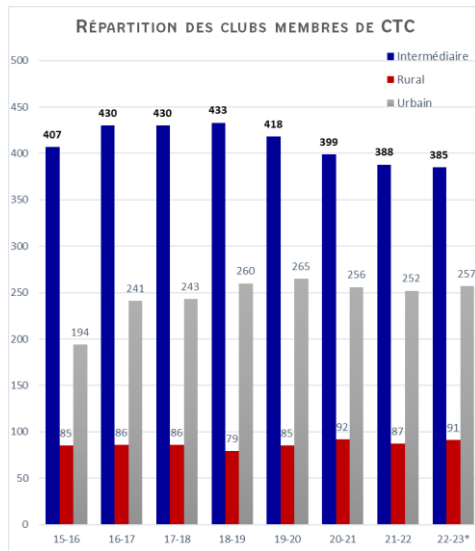
5.1.2. Relation Clubs <> Clubs

**MISSIONS ADMINISTRATIVES**

a) Homologation des conventions de coopérations territoriales de clubs (CTC) / Campagne 2023

*(1 graphique en annexe)*

Comme chaque année, la Commission Fédérale Clubs a étudié les conventions de coopérations territoriales de clubs. Cette année a été plus complexe que les précédentes compte-tenu de la transition engagée des CTC vers les CTC 3.0 (voir ci-après). Le dispositif connaît toujours le même succès comme en témoigne le graphique ci-contre.



b) E-CTC Tour et suivi des CTC actives

Après une dizaine d'années d'application, la réglementation sur les coopérations montre désormais des limites car les modifications réglementaires ont abouti à une complexité importante, faisant malheureusement dévier le dispositif de son objectif initial. Et cet avis a été très fortement exprimé par les clubs lors des entretiens qui sont toujours aussi enrichissant.

Par ailleurs, les conclusions de ces entretiens avec les clubs ont été partagées avec le Bureau Fédéral pour poursuivre l'effort de proximité que nous avons engagé depuis le début de l'olympiade. Cette saison, le E-CTC Tour a été également l'occasion d'accompagner les CTC renouvelables vers les conventions de CTC 3.0.

Concernant le suivi des obligations des CTC actives, la Commission a effectué un contrôle bienveillant des clubs concernés avec l'application des critères les plus favorables aux clubs durant cette année de transition. Ainsi, le nombre de CTC sanctionnées au titre de l'une ou l'autre des obligations s'est sensiblement réduit.

### **MISSIONS PROSPECTIVES**

#### **a) Transition des CTC vers des CTC 3.0**

Chantier entamé dès le début de saison, il a connu son aboutissement lors du Comité directeur Fédéral du mois d'octobre, laissant ainsi le temps à la Commission d'accompagner le changement. En effet, après 2 années de travail approfondi, nous avons pu constater que les coopérations à vocation purement sportive pour de la pratique compétitive 5x5 commençait à occuper une place de plus en plus importante au détriment des CTC à vocation de développement territorial.

Ainsi, une première étape a été franchie avec le passage au CTC 3.0 fondé sur des engagements individuels et solidaires plus en cohérence avec le Projet Sportif Fédéral et des objectifs de développement de l'ensemble des formes de pratiques du basket-ball.

Dans un second temps, la Commission devra travailler avec la Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles pour une forme de collaboration nouvelle simplement liée à la pratique compétitive 5x5 sur les niveaux d'animation territoriale à l'image des Unions pour les niveaux intermédiaires ou de performance.

#### **5.1.3. Club 3.0**

### **MISSIONS ADMINISTRATIVES**

La Commission a accompagné le travail impulsé par le Service Clubs sur la création des « Fiches pratiques ». Ce travail a été particulièrement constructif et il convient de saluer l'initiative du Service Clubs pour cette démarche simple de vulgarisation des politiques fédérales. Nous sommes forcés de constater que malgré les efforts engagés, ces fiches simples et lisibles n'ont pas eu le succès que nous espérions compte tenu de la difficulté d'accès à l'information sur e-FFBB. Nous devons donc travailler avec le Secrétaire Général pour une meilleure mise en valeur de cet outil qui est régulièrement mis à jour par le Service Clubs.

### **MISSIONS PROSPECTIVES**

#### **a) Mini Movies**

Pour sa part, la Commission souhaite faire la promotion des clubs sur l'ensemble du territoire et valoriser les initiatives de ceux qui s'inscrivent dans la dynamique 3.0 en mettant en avant des exemples concrets de clubs ayant réussi cette démarche. Ainsi, nous avons travaillé sur le projet des « Mini movies » qui, souhaitons-le, devrait aboutir au cours de la saison prochaine. Le principe est de réaliser des vidéos courtes avec les moyens standards dont peuvent désormais disposer des clubs (ou des licenciés de clubs) pour mettre en avant les réalisations au quotidien et la riche diversité des moyens pour y arriver !

Cette démarche devra être menée de concert avec la Commission Fédérale Projet Sportif Fédéral ainsi que Luc VALETTE, membre du Comité Directeur chargé de l'étoilisation des clubs.

b) Nouveaux modes de gouvernance

Autre sujet qui nous est apparu nécessaire d'engager pour mieux accompagner les clubs, celui des nouveaux modes de gouvernances, notamment les « co-présidences » et autres modes de gestion collective des associations.

Ainsi, sur la base du constat réalisé à l'occasion de la campagne de renouvellement des affiliations 2023-2024, la Commission collaborera avec le Service Juridique de la Fédération pour sécuriser ces nouveaux modes de gouvernances dont certains pourraient répondre à des problématiques de renouvellement et de transition pour les dirigeants bénévoles de clubs.

5.1.4. Soutien aux Clubs

**MISSIONS ADMINISTRATIVES**

La Commission a, comme à son habitude, travaillé aux côtés de la Commission Fédérale PSF pour le suivi et l'instruction des différentes demandes de financement liés au Projet Sportif Fédéral grâce aux crédits de l'Agence Nationale du Sport.

Ce travail a été accru cette année, car après avoir constaté une nouvelle fois des difficultés dans la répartition des crédits 2022, le Comité Directeur fédéral a validé la coordination de l'instruction au niveau national. Ce travail a donc fortement mobilisé le groupe (voir rapport de la Commission Fédérale PSF pour plus de précisions).

L'instruction du financement PSF a également été l'occasion de répartir l'enveloppe de soutien aux clubs de moins de 80 licenciés (remplacement de l'enveloppe « Challenge de Développement»). Ce sont ainsi 21 clubs qui ont été soutenu directement par la Fédération pour la mise en œuvre de leur projet de développement.

Rappelons que sont éligibles, les clubs de moins de 80 licenciés, ayant déposé une demande de subvention PSF via « Le Compte Asso » et qui n'ont pas fait l'objet de proposition de subvention à l'ANS.

**MISSIONS PROSPECTIVES**

Si cette tâche pouvait se limiter à un acte administratif d'évaluation des crédits affectés par l'État, ce n'est pas le choix fait par notre Fédération concernant le soutien aux clubs. Les entretiens de suivi des projets des clubs sont l'occasion de découvrir la richesse de la diversité de nos clubs et de nos territoires. Au-delà de l'accompagnement et des conseils qui peuvent être délivrés aux clubs, ces entretiens sont une source intarissable d'idées tellement elles fourmillent au sein des clubs. C'est également une occasion de prendre le poux des clubs, de mieux saisir l'appropriation (ou non) du Projet Sportif Fédéral dans son ensemble et d'échanger de manière sincère et constructive avec les dirigeants des clubs.

De ces entretiens, nous en tirons chaque année les besoins d'aménagement des critères d'évaluation du PSF, mais également partageons avec les autres groupes et commissions fédérales, les difficultés, les attentes et les réussites des clubs pour toujours rendre les grands projets fédéraux plus accessibles partout sur le territoire.

\*\*\*

Au-delà des quatre missions confiées à la Commission Fédérale Clubs, cette saison a également été marquée par le Séminaire de janvier 2023 à destination des dirigeant·e·s des Ligues et des Comités. Ce rassemblement national a été l'occasion pour la Commission Fédérale Clubs de travailler en amont sur la préparation de ce séminaire, notamment sur la notion de « maillage territorial ». Sur la base d'un travail statistique approfondi, nous avons pu ensuite débattre et échanger avec les comités départementaux ou territoriaux et les ligues

régionales sur cette problématique importante ainsi que sur l'aide aux clubs en difficultés. Des nouvelles pistes et propositions sont venues s'ajouter à la feuille de route de la Commission et Plan Club 3.0.

Comme vous pouvez le constater au travers de ce rapport, la saison 2022-2023 a une nouvelle fois été bien remplie pour la Commission Fédérale Clubs. Je tiens à remercier l'ensemble des membres de la Commission pour leur implication qui s'avère finalement plus importante que ce que j'avais pu leur laisser entendre lorsque je les ai sollicités. Cette agréable équipe de bénévoles est désormais parfaitement secondée par un Service Clubs renforcé. C'est tous ensemble, grâce à notre diversité de parcours et de compétences, que nous pourrons mettre en œuvre en 2023-2024 tous les dossiers ouverts pour prolonger le travail engagé depuis le début de l'olympiade.

## **5.2. Commission Fédérale Territoires (Pierre DEPETRIS)**

La saison 2022/2023 a été dense en travaux et réflexions pour la commission fédérale territoires.

### **5.2.1. L'accompagnement des structures sur les fonds fédéraux**

La commission a travaillé sur la mise à jour des critères d'attribution des fonds fédéraux sur les exercices antérieurs et cette saison, faisant le lien entre les crédits fédéraux et les subventions attribuées dans la campagne du PSF.

Sur décision du Bureau fédéral et du Comité directeur de février 2023, les décisions relatives au versement des fonds fédéraux permet désormais de notifier au début de la saison en cours les sommes attribuées, pour une plus grande lisibilité par nos structures.

Les sommes 2022/2023 ont permis d'attribuer un soutien à chaque comité et ligue régionale Ultra-Marine pour soutenir la journée nationale du 3x3. Les attributions et les ajustements votés en bureau, ont été déterminés avec des critères choisis et travaillés en commission lors de nos réunions.

Nous avons pu proposer pour la première fois l'instauration de bonus à la réalisation d'action, portant cette année sur la mise en œuvre territoriale des offres de pratiques du VxE.

#### **1.1.1. La déclinaison territoriale du projet fédéral**

En réponse aux demandes des ligues et des comités de disposer d'une « matrice » de déclinaison territoriale du projet fédéral, la commission a actualisé cette année sa grille de lecture testée l'année dernière dans le cadre du Projet Sportif Fédéral sur les projets des comités de moins de 2500 licenciés.

La grille utilisée en 2023 a été légèrement modifiée par rapport à la version 2022 afin de plus pondérer les axes soutenant les offres de pratiques (5x5, 3x3, VxE). Pour la première fois, l'ensemble des projets des ligues et des comités a été lu sous ce prisme par les membres de la commission.

Le rapport du service territoires reviendra plus précisément sur les résultats obtenus. Nous rappelons que cette grille de lecture permet pour toute structure de faire un état des lieux de son projet.

Chaque projet a été étudié en deux lectures par les membres de la commission et Philippe CABALLO, responsable du service territoire.

### 5.2.2. L'accompagnement des comités de -2500 licenciés

L'accompagnement des comités de -2500 licenciés a été élargi pour les comités jusqu'à 5000 licenciés qui ont pu bénéficier des fonds fédéraux. Quelques structures ont demandé l'appui de nos services pour l'élaboration de leur projet, cela a été fortement apprécié.

Une subvention exceptionnelle a été attribuée aux structures pour la mise en place de la journée du 3X3 sur le territoire métropolitain ainsi que sur les territoires outre-mer.

Une réunion des comités de -2500 licenciés a été organisée dans le cadre de l'Assemblée Générale en Corse et le Comité Directeur a validé un processus d'accompagnement au projet de ces comités par l'instauration de rencontres régulières ou à la demande des structures qui seront mises en œuvre sur la saison 2023/2024.

### 5.2.3. Le challenge des licenciés des comités

Pour la deuxième saison, le challenge des licenciés des comités a été mis en place. Pour valoriser ce challenge, des critères ont été rajoutés, comme le nombre de licences gratuites pour de nouveaux adhérents actifs et le nombre de labels sur le Vivre Ensemble obtenu par les clubs des comités.

### 5.2.4. Un suivi de l'action des structures

Pour avoir une vision plus approfondie de nos structures, nous avons demandé à celles-ci de nous faire parvenir des grilles avec des indicateurs de leur territoire. Ces indicateurs viennent renseigner le champ obligatoire du dossier PSF et nous permettent d'avoir un suivi plus juste.

L'année 2023 était une année test de mise en œuvre, en réponse aux demandes de structures d'une meilleure proportionnalité dans les aides octroyées (PSF et fonds fédéraux). Cela vient sécuriser aussi les crédits du PSF.

La commission a conscience des quelques ajustements à réaliser :

- Mieux lier les données avec France Basket Information (FBI)
- Avoir plus d'échange avec les structures sur les prévisions de réalisation (cap 2024 ou désormais 2028).

Cela sera travaillé dans la saison 2023/2024 pour disposer, à sa fin, d'outils complets à destination des futures nouvelles équipes dirigeantes des ligues et des comités.

Tous ces critères, validés en Bureau Fédéral et Comité Directeur, ont été présentés lors d'une visio-conférence aux structures début mars.

### 5.2.5. Les travaux autour du PSF

Depuis la nouvelle organisation du PSF retenue sur cette olympiade, la commission contribue à l'analyse des dossiers des ligues régionales et des comités départementaux. Tous les membres sont impliqués sur l'analyse des dossiers des structures.

Un travail important d'analyse sur toutes les actions proposées qui nécessite des connaissances des sujets abordés et évaluer ces dossiers de façon uniforme sur tout le territoire.

### **5.3. Commission Fédérale Outre-Mer & Corse (Pierre DEPETRIS)**

Pour revenir sur cette saison, à la suite de l'assemblée générale d'Ajaccio où nous avons rencontré les territoires ultra marins lors du séminaire. Nous avons poursuivi l'accompagnement de ces structures tout au long de la saison.

Une mise à niveau et une régularisation des différentes subventions ont été mises en place.

De nouvelles dispositions vont être mises en place pour la prochaine saison, en effet nous avons entamé une tournée sur les territoires que nous n'avons pas rencontrés sur place depuis la crise du covid.

Nous félicitons toutes les structures dont la progression des licenciés a été importante cette saison bravo pour le travail fourni.

A la fin mars, nous nous sommes rendus en Guadeloupe, séjour bien fourni en réunions et rencontres avec les collectivités. Nous avons échangé avec les clubs, ceux-ci sont très impliqués dans la vie sociale de leur île. Cela a été l'occasion aussi de réunir les ligues de la zone.

Toutes ces réflexions nous amènent à mettre en place une convention, celle-ci sera élaborée selon les besoins techniques et budgétaires de chaque domaine. Une attention particulière sur la formation des cadres techniques et la filière féminine.

Début juillet visite à la Réunion avec le même principe de rencontres organisées sur place. Nous avons avec nous aussi le territoire de Mayotte.

Les conventions seront établies de la même manière selon les besoins de chacun.

Nous noterons la difficulté au sujet des transports aériens dont les tarifs sont de plus en plus onéreux, la fédération travaillera sur ce sujet avec l'agence de voyages qui gère nos déplacements.

Nous procéderons, pour les autres territoires sur le même modèle, ainsi le suivi sera simplifié pour tous.

Ces conventions seront présentées lors du prochain séminaire à l'occasion de l'assemblée générale 2023 de la FFBB au Puy du Fou,

Je remercie tous les membres ainsi que les présidents et la présidente de ligues ultra marines pour leur collaboration.

### **5.4. - Commission Fédérale Collectivités locales & Infra (Stéphane KROEMER)**

Née d'une volonté d'amplifier les relations avec les Collectivités territoriales et de soutenir un plan de création d'infrastructures de pratique de proximité, notamment liée à l'essor du 3x3, la Commission fédérale « Collectivités Locales & Infra » (CFCL&I) a poursuivi son travail de stratégie et de développement durant toute la saison 2022-2023.

Composée à la fois de représentants fédéraux (issus des Comités, des Ligues et de la Fédération) connaissant bien le monde des Collectivités territoriales et d'élus ou de techniciens issus de Collectivités municipales, intercommunales, départementales ou régionales connaissant bien le monde du sport, la CFCL&I a donc développé une véritable expertise en matière de relations avec les collectivités publiques, appuyée en cela par les ressources de la FFBB, au sein du Pôle Clubs et Territoires et du Cabinet du Président.



#### 5.4.1 Développement des infrastructures de proximité & plan INFRA 2024

Depuis la mise en place du Plan « 5000 équipements de proximité » lancé par le Président de la République et porté par l'Agence Nationale du Sport (subventions pouvant aller jusqu'à 80% du budget du projet), le travail de validation des dossiers éligibles au fonds fédéral INFRA 2024 s'est considérablement allégé durant la saison écoulée, les deux modes d'accompagnement financier n'étant pas cumulables et les critères du Plan « 5000 équipements » ayant été largement élargis.

En lien avec Ségolène GRAICHI au sein du Pôle Clubs et Territoires, la commission est donc venue essentiellement en appui des Collectivités pour la constitution des dossiers du plan « 5000 équipements », que ce soit au niveau de l'ingénierie pour les terrains, du conseil pour les aspects réglementaires, mais aussi pour le montage des dossiers administratifs. Ceci étant, les dossiers non éligibles au plan « 5000 équipements » ont été soutenus par le fonds fédéral INFRA 2024 à hauteur de 2000,00 € par terrain 3x3, permettant la création de nombreux équipements sportifs de pratique du basket-ball dans les territoires, qu'ils soient urbains, ruraux ou ultra-marins.

Au niveau des métropoles, à travers le fonds INFRA 2024 et en lien avec Ludivine SAILLARD au sein du Cabinet du Président, un travail tout particulier de la CFCL&I a permis l'apport d'un abondement financier fédéral aux budgets des « plans playgrounds » portés par les villes de Paris, Marseille, Montpellier et Bordeaux, au travers de conventions de partenariats spécifiques signées durant la saison écoulée.

Les terrains sont actuellement en cours d'inauguration et créeront indéniablement une très belle vitrine pour le basket-ball dans l'optique de Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024.

Pour ces financements, le plan INFRA 2024 a également permis de mobiliser des partenariats privés sous la forme de mécénat, qui sont venus abonder les projets de création ou de rénovation de terrains des Collectivités. Le groupe Banque Populaire Caisse d'Épargne (BPCE) et la MAIF, partenaires de la FFBB, ont ainsi appuyé financièrement les « plans playgrounds » de Paris et Marseille, par exemple, en complément du fonds fédéral INFRA 2024. Un fonds national de la BPCE, sur la base de dossiers proposés et validés par la CFCL&I, est également venu soutenir financièrement un projet de terrain 3x3 dans chacune des 13 régions métropolitaines.

Enfin, au-delà du soutien des projets des collectivités, la CFCL&I a également travaillé à la constitution d'une commande groupée de terrains mobiles (20 terrains en 2022, 18 terrains en 2023) à destination des structures fédérales, soutenue à 80 % par le plan « 5000 équipements » de l'État. Le fonds INFRA 2024 venant abonder la moitié du reste à charge pour les Comités départementaux et les Liges régionales, les territoires ont ainsi pu compléter leurs équipements de terrains mobiles pour quelques 3000€ environ.

Au travers de ces différents soutiens et du travail de la CFCL&I, le bilan est plutôt remarquable : 200 terrains ont été créés via le Plan « 5000 équipements », 117 terrains ont été soutenus dans le cadre du plan INFRA 2024 (49 communes concernées), 60 terrains sont nés des plans « playgrounds » de Paris, Marseille et Montpellier et, enfin, 38 terrains mobiles sont venus équiper les structures fédérales dans les territoires.

Le fonds INFRA 2024, doté de près de 600 k€, a été clos le 31 mai dernier. Il aura manifestement eu l'effet de levier considérable que nous attendions de lui pour le développement des infrastructures de basket-ball.

Sur la proposition de la CFCL&I soumise au Bureau fédéral, une réflexion sera menée durant la saison prochaine, en vue d'étudier la poursuite de cet élan après les JOP de Paris 2024.

#### 5.4.2 Relations avec les Collectivités territoriales

Au-delà de la création des espaces de pratique, la CFCL&I a poursuivi son travail d'amplification des relations avec les Collectivités territoriales, propriétaires de 80 % des infrastructures sportives du territoire, mais aussi premier financeur du sport en France avec les familles.

Les Collectivités locales, et en tout premier lieu les Communes, sont donc des partenaires privilégiés pour développer notre sport et la FFBB se devait d'amplifier cette dynamique partenariale.

Confortée par les échanges avec les différentes associations d'élus (AMF, ADF, ARF, ANDES, France Urbaine...), la FFBB a donc fait le choix d'établir des relations directes avec les Collectivités territoriales, permettant ainsi un travail commun et constructif pour le développement du basket-ball.

Cette stratégie, portée par la CFCL&I, se concrétise par des conventions de partenariat réciproque entre la FFBB et les Collectivités territoriales, soit directement pour les plus importantes (métropoles, grandes agglomérations, Conseils régionaux ou départementaux), soit par l'intermédiaire des associations d'élus, permettant ainsi de toucher de manière groupée chacune de leurs collectivités adhérentes.

En lien avec Ludivine SAILLARD au sein du Cabinet du Président et avec Matthieu SOUCHOIS au Pôle Clubs et Territoires, plusieurs conventions pluriannuelles sont ainsi venues officialiser ses relations entre la FFBB, les Ligues régionales, les Comités départementaux et les Collectivités territoriales, déclinant la volonté d'échanges en matière de :

- Développement des structures de pratique (plan INFRA 2024) ;
- Évènementiel (accueil des équipes de France, accueil de matchs ou de compétitions internationales 3x3 ou 5x5) ;
- Développement de la pratique et soutien à la formation fédérale ;
- Invitation réciproques à des réunions, commissions, conférences et séminaires traitant des sujets relatifs au basketball ou aux Collectivités ;
- Création de publications communes.

Dans certains cas, certaines associations d'élus comme l'Association Nationales des Elus en charge des Sports (ANDES) ont même nommé des référents spécifiques au sein de leurs comités directeurs pour les relations avec la FFBB. Ces référents ont été intégrés comme membres de la CFCL&I.

Après le renouvellement des conventions avec l'Association des Maires de France (AMF), l'ANDES ou France Urbaine (métropoles), plusieurs conventions ont ainsi été établies durant la saison 2022/2023.

Certaines sont en cours de signature, comme celle de la Région SUD, et d'autres sont en cours de rédaction comme la Région Nouvelle Aquitaine, la Région Auvergne Rhône Alpes ou la Région Normandie. Les villes et/ou les agglomérations d'Orléans, Montpellier, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Paris, Marseille ou encore Toulouse font également l'objet de ce travail concerté entre la CFCL&I et les collectivités, en vue de la signature de conventions qui permettra de développer le basket-ball dans les territoires concernés.

Enfin, dans le cadre de ces échanges avec les Collectivités territoriales, la FFBB a participé aux assemblées générales, salons, congrès et journées d'études de plusieurs associations d'élus : le congrès de l'ANDES à Pau, le Salon des Maires à Paris, les Journées d'Études Nationales de l'ANDISS (association des directeurs des sports) à Agde, le Forum « Terres de Jeux » à Montpellier par exemple. A chaque fois, un stand a permis à la FFBB de présenter ses activités et d'échanger avec les collectivités présentes, en parallèle d'interventions dans les différents ateliers de travail de ces forums.

Point d'orgue et belle réussite d'un travail de la CFCL&I démarré durant la saison 2021/2022, la FFBB et l'ANDES ont édité conjointement un guide intitulé « Terres de Basket » permettant de fournir un outil fort pour les clubs, les structures fédérales et les Collectivités territoriales. Ce guide a été inauguré lors du Salon des Maires 2022.

Au-delà des témoignages d'élus de la FFBB et d'élus locaux, ce livret contient tous les éléments (réglementaires, logistiques, financiers, administratifs...) permettant aux acteurs du basket-ball et aux décideurs publics de travailler main dans la main pour développer de nouveaux terrains de basketball. Une véritable mine d'or à mettre entre toutes les mains !

Enfin, plus localement, en lien avec l'ANDES, des réunions territoriales ont également été organisées pour mettre en relation les élus au sport des territoires, la FFBB, les Ligues régionales et les Comités départementaux.

#### *5.4.3 Nouvelle gouvernance, Agence Nationale et Conférences régionales du Sport*

Parler de sport et de Collectivités territoriales ne serait pas complet sans parler de la nouvelle gouvernance du sport, désormais opérationnelle au travers de l'Agence Nationale du Sport, mais également en cours de déclinaison territoriale au travers des Conférences régionales du Sport (CRdS) et des Conférences des financeurs.

A ce titre, la CFCL&I a poursuivi son travail de suivi et d'information des structures fédérales sur la déclinaison territoriale de la nouvelle gouvernance, en identifiant les relais de la FFBB au sein de ces nouvelles entités.

Un lien étroit s'est établi avec le Directeur et les services de l'Agence Nationale du Sport, au-delà même des dossiers liés au plan « 5000 équipements », afin de bien appréhender le fonctionnement des CRdS et ses implications futures en termes de soutien au Projet Sportif Fédéral (PSF) de la FFBB, via les Projets Sportifs Territoriaux (PST) désormais établis dans chaque région.

Ce travail, mené conjointement par le Cabinet du Président et le Pôle Clubs et Territoires, a permis à la CFCL&I de donner toutes les informations utiles aux Comités départementaux et aux Ligues régionales, par l'intermédiaire de notes et de webinaires ciblés.

\*\*\*

Malgré une activité plus stratégique qu'opérationnelle, parfois peu visible, la CFCL&I a poursuivi un travail conséquent durant la saison 2022/2023, à la fois sur le plan politique que sur le plan de l'accompagnement technique.

Il convient, pour cela, de remercier à la fois les membres de la Commission, mais aussi les services de la FFBB, qui ont œuvré toute la saison pour obtenir les encourageants résultats détaillés ici.

Désormais ancrée dans le fonctionnement fédéral, la relation directe avec les Collectivités territoriales porte aujourd'hui de beaux fruits.

La FFBB est souvent montrée en exemple pour ce partenariat constructif, gage d'une confiance réciproque qui permet de développer le basket-ball, partout et pour tous.

## **5.5. Commission Fédérale Société & Mixités (Damien SIMONNET)**

La commission a poursuivi les travaux engagés depuis le début du mandat pour faire connaître et déployer le plan FFBB 2024 « Société et Mixités ». Certaines orientations de cette feuille de route ont été renforcées cette année, dû à la conjoncture ou aux opportunités à saisir.

### *5.5.1 Un plan de prévention et de lutte contre les incivilités.*

Cette saison a été l'occasion de coconstruire avec les territoires un plan d'actions sur une thématique forte qu'est la lutte contre les incivilités et violences. Les personnes des clubs, Comités et Liges ont été sollicitées tout au long de l'année afin de comprendre le phénomène et ainsi de proposer des actions pour y répondre. Cette méthodologie a été une vraie réussite avec près de 600 réponses aux différents questionnaires et 2 000 participants aux différents ateliers à distance et en présentiel. Ce qui a donné lieu à un plan autour de 4 axes : s'engager, sensibiliser, sanctionner, soutenir.

### *5.5.2 Simplifier et dynamiser le label FFBB Citoyen*

Une nouvelle fois de nombreux clubs se sont engagés dans une démarche de labélisation qui prenait une nouvelle forme cette année. En effet, des actions sociétales sont mises en place sur l'ensemble du territoire comme : lutter contre toutes les formes de violences, discriminations, addictions ; favoriser la mixité, l'insertion des publics éloignés, les valeurs de la République et les comportements écocitoyens...

Depuis sa création, plus de 500 clubs (sur 3800) se sont inscrits au moins une fois afin d'obtenir ce label qui est désormais valable 3 saisons. Afin d'accompagner au mieux les clubs à rentrer dans la démarche, il existe trois niveaux de labélisation (1, 2 et 3 étoiles). Cette année nous avons reçu 114 demandes, 110 ont donné lieu à une labellisation dont le club de l'Avenir Basket Flersois qui est le Coup de Cœur MAIF de 2023.

### *5.5.3 Valoriser les femmes engagées*

Les Trophées Femmes sur tous les terrains prennent également une nouvelle forme, ce sont désormais des structures qui sont récompensées pour leur engagement auprès des pratiquantes, techniciennes, officielles et dirigeantes. Cinq structures sont lauréates : ASVEL Villeurbanne Basket Féminin, la Ligue du Grand Est, la Ligue de Bretagne, le club de la SIG Association et le coup de cœur FDJ les Flammes Carolo Basket Ardennes.

Une seconde promotion de Dirigeantes 2024 a vu le jour et a permis d'accompagner un groupe d'une vingtaine de femmes pour échanger, travailler ensemble et pour les sensibiliser à des notions essentielles pour poursuivre leur activité ou prendre plus de responsabilités. Ce programme se décline de plus en plus dans les régions et il y a une réelle nécessité à créer des opportunités pour que plus de femmes puissent s'investir sur des postes à responsabilités.

#### 5.5.4 Décliner le programme d'insertion sociale et professionnelle par le sport

Le programme « Inclure par le sport » financé par le Plan d'Investissement dans les Compétences se poursuit afin de permettre à des clubs d'engager un coach d'insertion dédié à l'insertion des jeunes de 16-25 ans dans les Quartiers Politiques de la Ville. Les cinq clubs accompagnent chacun 20 jeunes par an et ont pour objectif d'obtenir 50% de sortie dite positive, soit via un emploi ou une formation.

Je tiens à remercier Céline GUIRAUD, Claudine ZENTAR, Dominique BILLOT, Marie PARAGEAUD, Ludivine BOURY, Reïna EKAMBI, Rozenn SAVIN et Alexis BESSON, membres de la commission, ainsi que Marie HOEL, Philippe CABALLO et Matthieu SOUCHOIS pour leur engagement et leur temps. Une mention spéciale pour Pierre DEPETRIS, vice-président de la FFBB qui participe régulièrement à nos travaux.

### **5.6. Commission Fédérale PSF (Projet Sportif Fédéral – Pierre DEPETRIS)**

#### 5.6.1. Cadre général (Pierre DEPETRIS)

La FFBB instruit pour le compte de l'Agence Nationale du Sport les demandes de subvention au titre du Projet Sportif Fédéral depuis 2020. Le cadre voté en 2020 continue à s'appliquer mais chaque année la fédération a fait évoluer son organisation en tenant compte :

- Du retour d'expérience accumulé
- Des nouvelles dimensions que prend le PSF suite aux demandes de l'ANS.

La charge pour la fédération et son réseau porte sur :

- L'examen des demandes de subventions
- L'évaluation des comptes rendus financiers
- L'analyse des demandes des structures (clubs, comités et ligues) au titre de la professionnalisation (PST).

La campagne est encadrée chaque année par la note de cadrage de l'ANS déclinée en une note de cadrage fédérale. Cette année, afin d'alléger la note de cadrage, la commission a retenu une note spécifique par structure (club d'une part et structures déconcentrées d'autre part). Par ailleurs, le travail de synthèse de la note a eu aussi pour effet d'augmenter le nombre de temps d'information aux structures en :

- Organisant des webinaires spécifiques
- Débutant la campagne très tôt (les dispositifs 2023 ont été validés au Comité Directeur de décembre 2022).

#### 5.6.2. Clubs de France Hexagonale (Gérald NIVELON)

Mission désormais traditionnelle pour notre Fédération, l'instruction des demandes formulées par les clubs. Après 3 années de mise en œuvre, la Fédération a souhaité modifier sensiblement l'organisation du travail d'instruction des demandes de subventions des clubs et dans le même temps approfondir le travail de suivi et d'accompagnement des clubs bénéficiaires de subventions l'année précédente. Ce travail a été confié à la Commission Fédérale Clubs (Groupe Soutien aux Clubs).

##### a) Suivi des crédits attribués (2021 et 2022)

Mission souvent occultée, celle du suivi de l'utilisation des crédits attribués ! Alors que celle-ci mobilise tout autant la commission que le travail ponctuel d'instruction ! Cette mission est

assurée par les membres de la Commission Fédérale Clubs qui mène des entretiens en visio-conférence pour échanger avec les clubs sur leur projet associatif. Il ne s'agit pas ici d'une opération de contrôle comptable sur pièce à fournir. Ces échanges permettent d'apprécier en concertation avec les clubs la mise en œuvre des projets présentés au moment de la demande.

Cette mission a deux objectifs :

- Veiller à ce que les crédits aient bien été utilisés pour le projet présenté
- Estimer les bénéfices obtenus tant sur le plan quantitatif que qualitatif du soutien apporté par l'État.

Pour la campagne 2021, comme ce fut le cas en 2020, 10% des clubs soutenus par région ont fait l'objet d'un entretien individuel pour faire le point sur leur projet associatif. A cette démarche qui s'est conclue à la fin du mois d'octobre 2022, nous avons ajouté le suivi des 21 clubs ayant obtenus les 20 plus gros montants de subvention au cours de la campagne 2022. Cette démarche qui s'est conclue le 30 avril 2023, avait pour but d'accompagner les clubs bénéficiaires dans la construction de leur Compte Rendu Financier à déposer au plus tard le 30 avril 2022.

Qu'il s'agisse de la première tranche, avec des montants plus modestes, ou de la seconde avec les montants les plus élevés, ce suivi a lui aussi été particulièrement enrichissant et instructif pour la campagne 2023 et d'une manière générale pour l'accompagnement des clubs.

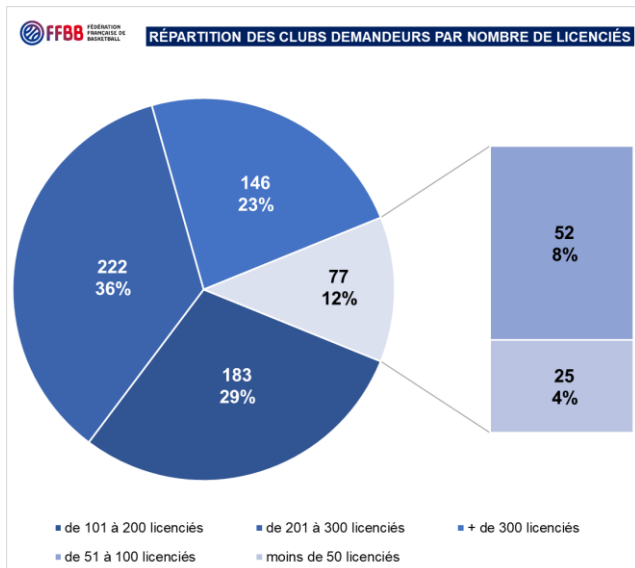
b) Instruction des demandes formulées en 2023

- **Demandes formulées (2 graphiques)**

Concernant la campagne 2023, celle-ci a mobilisé plus fortement que la précédente puisque nous comptons 628 clubs de France Hexagonale ayant déposé une demande de subvention au titre du PSF (pour mémoire 568 clubs en 2022) en augmentation de 9.5%.

Ce constat est particulièrement satisfaisant puisqu'il est en partie le fruit d'une campagne d'information renforcée et anticipée par la Commission, méthode à poursuivre et à accentuer la saison prochaine. Ce nombre est d'autant plus satisfaisant qu'il est le plus important depuis que la Fédération assure la gestion de ce dossier pour l'Agence Nationale du Sport.

Si le nombre en valeur absolue peut-être satisfaisant, il ne représente que 17.4% des clubs affiliés en France Hexagonale, ce qui nous laisse une marge de progression importante, d'autant plus dans certaines régions où ce taux ne dépasse pas les 10%.



De plus, comme ce fut le cas l'année dernière nous constatons une nouvelle fois la difficulté d'accès des clubs à faible nombre de licenciés à ce mode de financement de leur projet. Nous devons donc nous interroger, en lien avec l'Agence Nationale du Sport, sur cette problématique.

- **Attribution aux clubs**

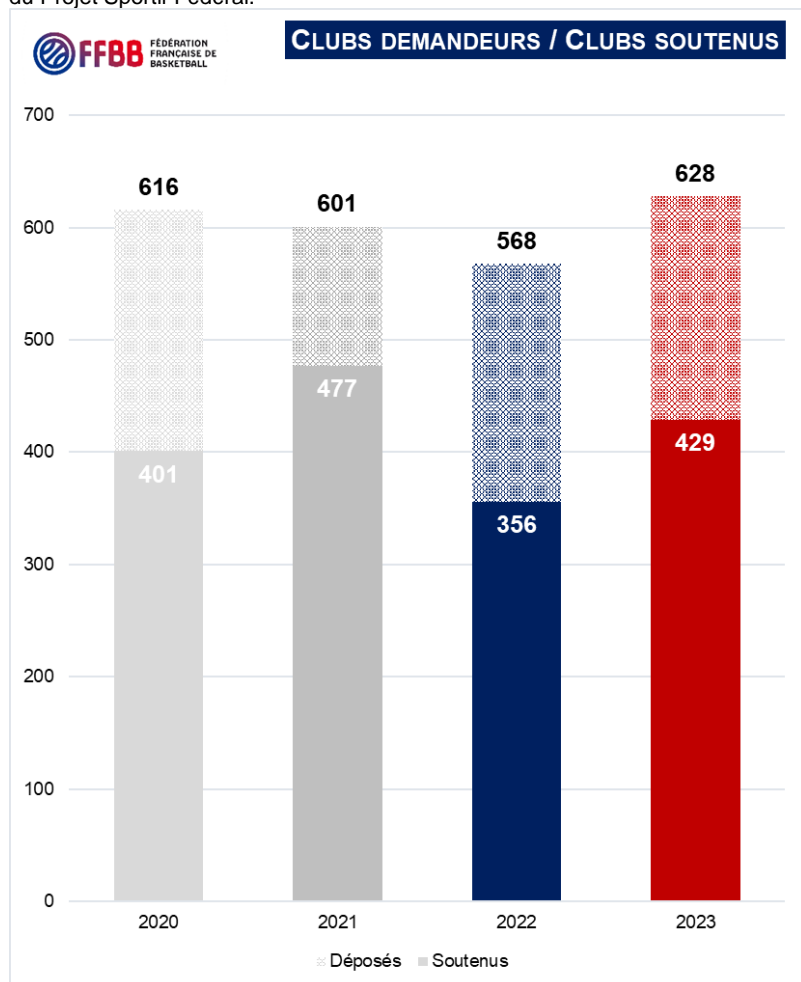
Malgré une enveloppe générale en baisse, le jeu des proportions entre les clubs et les structures a maintenu à l'équilibre l'enveloppe financière dédiée aux clubs. Toutefois, en l'absence de crédits supplémentaires, nous avons opté pour une répartition mixte de l'enveloppe générale avec 70% répartis sur l'évaluation des fiches dispositifs et 30% répartis sur l'évaluation des projets associatifs déposés.

Cette méthode de travail a permis d'aboutir à une répartition plus large avec un taux de subventionnement en hausse et plus équilibrée avec un resserrement de la fourchette des montants de subventions. De plus, on peut constater cette année que le taux de subventionnement des clubs en Zone de Revitalisation Rurale est également en sensible augmentation puisque sur 96 clubs demandeurs, 83 seront soutenus par l'Agence Nationale du Sport (86% contre 71% en 2022). Malgré cela seulement 45 clubs de moins de 10 licenciés bénéficieront d'un soutien.

- **Répartition des crédits**

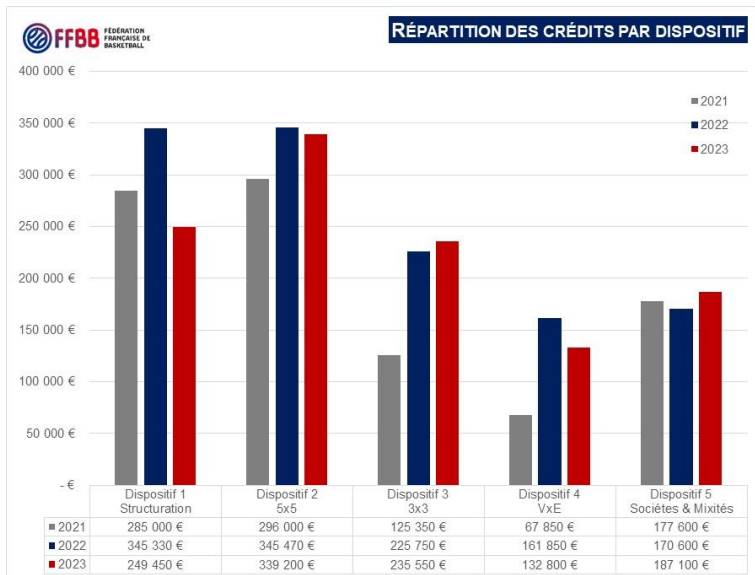
Cette année, le travail de répartition des crédits a été coordonné par dispositif au niveau national et non plus au niveau régional afin de tenter de gommer les disparités en croisant des regards sur un même dossier. Comme tous les changements de méthode, celui-ci a été plus ou moins bien intégré selon les territoires et mérite d'être encore mieux accompagné l'année prochaine. Quoiqu'il en soit, grâce à l'engagement de la centaine d'experts territoriaux accompagnés par les 12 experts nationaux, nous avons pu aboutir à une répartition équilibrée des crédits de l'Agence Nationale du Sport avec la poursuite de la progression des crédits mobilisés sur le 3x3 ainsi que sur les engagements « Société et Mixités ». Ces deux indicateurs (mais il y en a bien d'autres) confirment « l'effet de levier » que doivent constituer

les crédits de l'Agence Nationale du Sport pour le développement sportif et la mise en œuvre du Projet Sportif Fédéral.



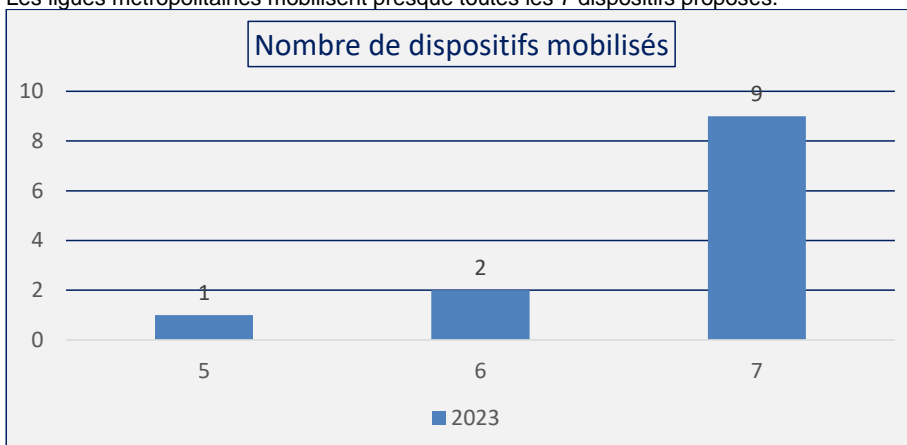
Dans leur ensemble, les clubs de France Hexagonale ont bénéficié d'une subvention moyenne de 2 667 € revenant dans les standards des attributions 2020 et 2021. La subvention moyenne par licencié est en légère augmentation (10.82 € par licencié +4% par rapport à 2022) alors que le nombre de clubs soutenus est passé de 356 clubs à 429 clubs et que dans le même temps notre Fédération a connu une augmentation sensible du nombre de licenciés.

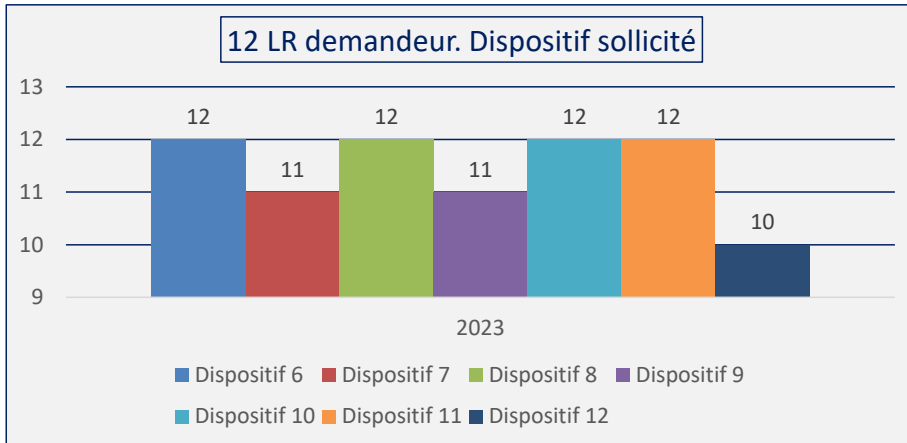




### 5.6.3. Structures déconcentrées : ligues régionales

Les ligues métropolitaines mobilisent presque toutes les 7 dispositifs proposés.





Le projet de structure est un document obligatoire dans le cadre du PSF depuis 2022 dans l'analyse des dossiers.

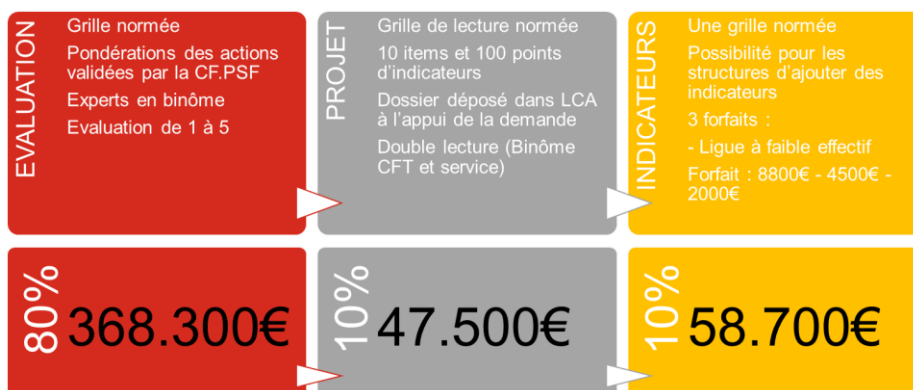
En 2023, la lecture des projets de structure a été généralisée et est valorisé financièrement (10% de l'enveloppe).

Les constats :

- L'offre 5x5 et la formation sont les deux axes les plus présents et détaillés
- Le PPF est décrit dans les projets de structure, tout comme l'offre de 3x3
- Les sujets de développement et de structuration sont très peu valorisés

Médiane des lectures des projets de structures par Item										
Formalisation du projet	Organisation structure	Partenariats	5x5	3x3	VxE	Développement et structuration	Formation	PPF	Responsabilité sociale	Total général
4	2,5	1	8	6	2,5	0,5	8	6,5	4	44,5

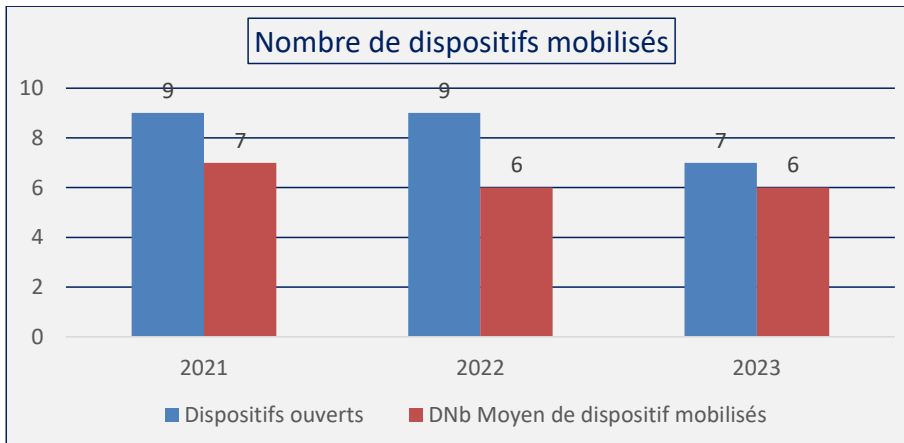
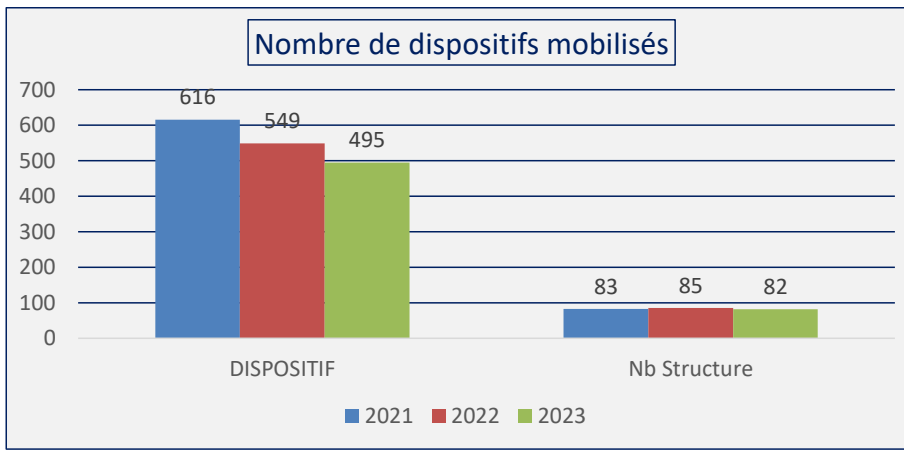
Les propositions financières ont tenu compte :



#### 5.6.4. Structures déconcentrées : comités départementaux

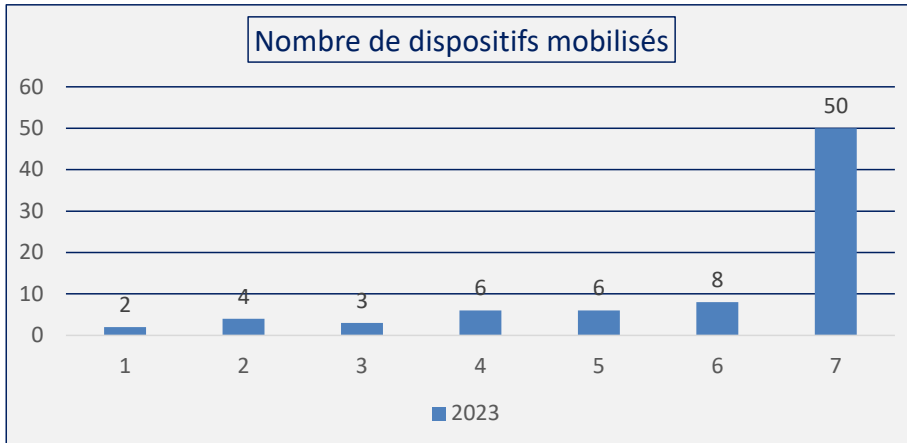
Le nombre de dispositifs a été réduit en 2023 (de 9 à 7) tout en conservant l'ensemble des actions soutenues. L'objectif était de simplifier pour les structures le renseignement du dossier (moins 2 dispositifs) et de regrouper dans un dispositif à finalité du développement l'ensemble des actions y concourant. Le constat d'une moindre mobilisation des dispositifs liés au développement en 2021 et 2022 avait conduit à cette évolution.

Le nombre moyen de dispositifs mobilisés par les comités est proche du nombre de dispositifs ouverts (6 mobilisés en moyenne pour 7 ouverts), contre 6 pour 9 en 2022 et 7 pour 9 en 2021.



35% des comités (29 sur 82) ne mobilisent pas l'ensemble des 7 dispositifs proposés. Les dispositifs les moins mobilisés sont :

- L'offre VxE
- Le développement et la structuration,
- L'offre 5x5 (paradoxalement, ce dispositif n'est pas systématiquement mobilisé).



Le projet de structure est un document obligatoire dans le cadre du PSF depuis 2022 dans l'analyse des dossiers. En 2022, il avait permis de « rattraper » à l'historique les structures de moins de 2500 licenciés en fonction de leur projet.

En 2023, la lecture des projets de structure a été généralisée et est valorisée financièrement (10% de l'enveloppe).

Les constats :

- L'offre 5x5, la formation puis l'offre 3x3 apparaissent majoritairement dans les projets de structures
- Les enjeux de structuration ou de développement territorial apparaissent moins
- Les actions du PPF apparaissent également peu dans les dossiers
- Quand le VxE est abordé, il est plutôt détaillé de manière assez complète
- Les enjeux de RSO sont insuffisamment abordés ou détaillés.

Médiane des lectures des projets de structures par Item										
Formalisation du projet	Organisation structure	Partenariats	5x5	3x3	VxE	Développement et structuration	Formation	PPF	Responsabilité sociale	Total
3	2	1	5	4	1	0	4	3	1	27

Les propositions finalisées ont tenu compte :



#### 5.6.5. Outre-mer

La campagne pour les structures d'outre-mer n'est pas encore terminée à l'heure de rendre le rapport d'activité. Les clubs de 3 territoires ont été à nouveau mobilisés pour leur permettre d'accéder aux subventions dans le cadre du PSF.

Certains ajustements sur les dossiers des ligues régionales restent à faire, mais les ¾ des crédits affectés aux territoires ultra-marins ont été engagés à ce stade.

#### 5.6.6. Professionalisation

Depuis l'année dernière, les fédérations sportives sont invitées à émettre un avis sur les demandes au titre de la professionnalisation pour les clubs, les comités et les ligues. La fédération a reproduit l'organisation de l'année dernière :

- Instruction des demandes clubs par le niveau régional et saisie des avis par la FFBB
- Instruction des demandes des comités et ligues au niveau national par un groupe renforcé cette année.

Le fonctionnement de cette année, toujours perfectible, a néanmoins permis de rendre la majorité des avis dans les délais – parfois très courts – impartis par les différentes conférences régionales du sport.

Les avis des demandes des ligues et des comités ont toutes fait l'objet d'une remontée auprès de l'Agence par la FFBB. Pour ce qui concerne les clubs, 10 ligues métropolitaines ont retourné à la FFBB leur avis permettant ainsi de renseigner l'outil de gestion de ces demandes.

### **5.7. – Commission Fédérale Equipements (Jean-Pierre BRUYERE)**

La commission fédérale équipement a tenu sa traditionnelle réunion plénière de rentrée en septembre 2022. C'était l'occasion de reposer les bases du fonctionnement collectif avec la prise en charge de son suivi par désormais Ségolène GRAICHI.

La commission a encore une fois eu une saison chargée par son action quotidienne d'animation des commissions départementales équipements, d'organisation du classement des salles mais de plus en plus pendant l'été de traiter des demandes dérogation pour des clubs engagés en championnat de France.

Il convient de signaler le travail important – et souvent de l'ombre – réalisé par les commissions départementales pour :

- Collecter les documents administratifs indispensables au classement
- Organiser les rendez-vous avec les clubs ou collectivités pour procéder au dossier de classement.

Je souhaite à ce stade remercier l'ensemble de leurs présidents et membres. Nous les avons réunis lors d'une réunion en visio conférence pour leur donner ou rappeler les orientations et points principaux de vigilance.

Bien entendu dans le contexte de déploiement du plan INFRA et depuis 2 ans du Plan 5000, la commission fédérale équipements a vu son action s'élargir au classement des terrains – et la nécessité d'engager une réflexion sur leur règlement – mais aussi de manière très importante pourvoir apporter une aide à la réalisation de ces terrains auprès des porteurs de projets.

Si la commission s'appuie sur ce sujet sur les services, il n'en demeure pas moins qu'elle a régulièrement à se positionner sur des points nouveaux (schéma d'implantation des terrains, aménagements autour du terrain).

Plusieurs évolutions règlementaires ont été proposées :

- Suppression de la ligne à 6,25m
- Envisager un classement H4

Pour la saison 2023/2024, la commission fédérale des équipements a aussi toiletté le règlement et engagera un travail plus important sur sa cohérence d'ensemble au regard :

- Du déploiement du nombre de terrains
- De la création du classement H4.

Je souhaite remercier l'ensemble des membres de la commission qui œuvrent pour la bonne conduite des dossiers.

### **Contribution de la Direction**

#### **1. Organisation du pôle (Matthieu SOUCHOIS)**

Le pôle clubs et territoires a été profondément réorganisé lors de la saison 2022/2023, notamment suite à la décision du bureau fédéral de novembre 2022 relative au fonctionnement du service club et à la situation des 6 chargés de développement.

Cela a conduit à gérer :

- S'assurer de l'évolution de la situation de chacun des 6 chargés de développement
- Recruter une responsable du service club en la personne d'Audrey VUILLERMOZ et l'accompagner dans sa prise de fonction
- Reconstituer une équipe réduite en nombre de chargés de missions clubs au nombre de 3 : Pacific LAMOUR-BOUQUEYRAND, Guillaume GUERY et Nathan PAGERIE. Une équipe volontairement composée de profils différents et complémentaires pour mener à bien les missions
- Accompagner Ségolène GRAICHI dans ses nouvelles missions de chargée de mission de développement des espaces de pratique suite au départ de Damien HENO en juillet 2022.
- Anticiper le départ après de nombreuses années de services de Philippe CABALLO en tant que responsable du service territoires, Philippe ayant décidé de faire valoir ses droits à la retraite. Qu'il soit remercié à ce stade pour son engagement et l'accompagnement qui a été le sien auprès de la jeune équipe du pôle.
- Accueillir Alan COURGEON comme nouveau chargé de mission PSF/PST
- Structurer la mission observatoire du basket avec un poste créé et désormais occupé par Maé URKAGIA

Le pôle est depuis juin 2023 au complet et structuré autour de 2 services (Clubs et Territoires) et 2 missions (Observatoire et PSF).

#### **2. Clubs – Audrey VUILLERMOZ**

Le service renouvelé s'est attaché dans un premier temps à :

- Créer une dynamique d'équipe
- Reprendre l'historique des dossiers facilitant ainsi la formalisant des process

*i. Les affiliations*

Au cours de la saison 2022-2023 nous avons instruit 72 demandes d'affiliations

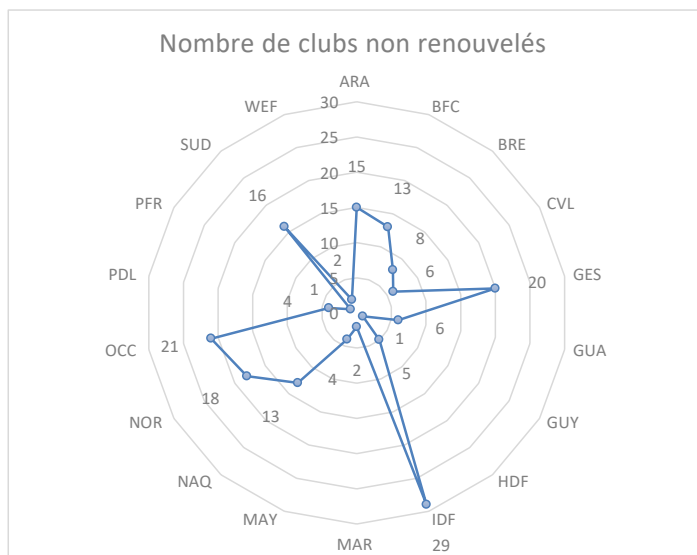
- 69 affiliations d'associations
- 65 affiliations d'association acceptées
- 4 affiliations d'associations refusées
- 3 affiliations d'établissement acceptées

A la mi-août 2023, pour la saison 2023-2024 :

- 3579 clubs sont affiliés
- 36 ententes sont enregistrées
- 290 CTC sont en cours.

Nouveauté en avril 2023, le service a accompagné la commission dans la gestion nouvelle du recueil et de l'analyse des avis des comités portant sur le renouvellement des affiliations.

Commenté [TB1]: Dans la toile ci-dessous mettre un "s" à renouvelé



Le service suit aussi plus particulièrement les clubs ne renouvelant pas – vie e-affiliation – leur affiliation en début de saison. Dans un premier temps en lien avec les Comités informés puis à partir de la rentrée de septembre directement auprès des associations. A date 184 clubs n'avaient pas renouvelé leur affiliation au 8 août 2023.

*ii. L'accompagnement des clubs – Fiches pratiques*

Les fiches pratiques sont un vrai outil d'accompagnement des clubs. Elles permettent de façon synthétique de répondre à une problématique. A ce jour nous avons une quarantaine de fiches pratiques publiées sur e-FFBB.

Le Service Clubs, durant l'été, a entrepris un travail de fond dans l'actualisation de toutes les fiches pratiques et la création de nouvelles fiches.

Nous pouvons constater que, malgré le retour positif lors de la publication d'une nouvelle fiche, les fiches pratiques sont peu consultées dans leur format actuel. C'est pour cette raison que nous allons les réunir dans un même document pour faciliter l'accès.

*iii. Les projets associatifs*

Le Service Clubs a procédé à la lecture de l'ensemble des projets associatifs des clubs qu'ils avaient pu déposer à l'appui de leur demande de subvention au titre du PSF. Ainsi, c'est 657 projets associatifs qui ont été lus et analysés selon la grille normée. Notons que dans ce travail, la ligue des Pays de la Loire a aussi lu les projets des clubs de son territoire.

La connaissance de l'activité de l'association et leurs intentions passent aussi depuis 2 saisons par l'analyse du questionnaire "Projet Associatif" lors de la procédure d'e-affiliation. Source d'information précieuse pour connaître les projets à venir des clubs, cette ressource sera mise à disposition des structures à la rentrée pour faciliter l'accompagnement des clubs.

*iv. Les coopérations territoriales de clubs*

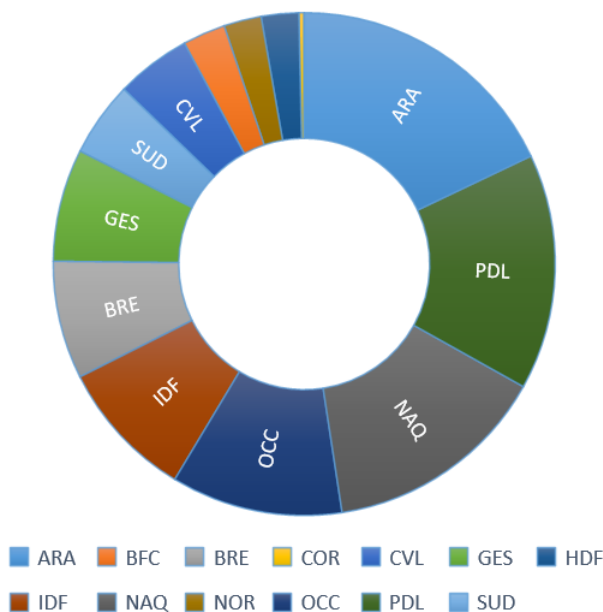
Le Service Clubs a participé au lancement, au suivi et à la clôture de la campagne CTC 2023. Cette dernière a pris place de début février au 30 avril 2023.

Bilan de la campagne CTC :

- 43 CTC créées,
- 83 CTC renouvelées,
- 164 CTC en cours de convention,
- 32 CTC ont pris fin lors de la dernière saison,
- 1 seule demande de CTC a été refusée (projet trop précoce).

290 CTC actives sur la saison 2023-2024 : regroupant 741 clubs

Ligue Régionale	Nombre total de CTC
ARA	52
BFC	8
BRE	22
COR	1
CVL	14
GES	21
HDF	7
IDF	26
NAQ	42
NOR	7
OCC	32
PDL	44
SUD	14
Total	290



Au-delà des chiffres de créations des CTC, l'activité du service est aussi au quotidien d'assurer :

- Une veille et un conseil aux structures concernées. Les questionnements sont importants et ce tout au long de l'année. Ils nécessitent souvent des relations interservices.



- Le suivi administratif du traitement des dossiers (organisation de la plateforme, mise à disposition des dossiers, notification, suivi des conventions, préparation des travaux pour la commission, préparation des entretiens avec les structures, ...).

v. Dispositif PassSport

Le ministère des Sports, et des Jeux Olympiques et Paralympiques reconduit pour la 3ème année consécutive le dispositif Pass'Sport qui constitue un réel soutien à la prise de licence dans les clubs affiliés à la FFBB. Le service accompagne les structures dans :

- Une meilleure connaissance du dispositif pour conserver (et augmenter si possible) le taux d'engagement supérieur à 70% des clubs de basket sur les deux premières éditions ;
- Les relations avec le ministère pour simplifier la vérification des structures affiliées (automatisation en cours), sécuriser l'accès au Pass'Sport et suivre les paiements ;
- Assurer une hotline via une adresse courriel générique dédiée.

5. Territoires – Philippe CABALLO

i. Le suivi des projets de structure (Philippe CABALLO)

Le service Territoires a poursuivi le travail de rédaction de la grille de lecture des projets de territoire. Cet outil doit permettre une lecture "harmonisée" des projets de nos différentes structures (du club à la ligue régionale) en s'appuyant sur cent critères répartis sur dix axes.

Les échanges au sein du pôle Clubs et Territoires, les retours obtenus à l'occasion du Campus Fédéral 2022 et lors d'entretiens réalisés à la demande de comités ont permis de parvenir à une grille cohérente et aujourd'hui stabilisée.

Le service Territoires a pu collecter les projets de territoire des structures de l'hexagone (à l'exception d'un comité) et organiser une double lecture pour la majorité d'entre eux.

**Pour les comités :**

Score obtenu (sur 100)	Comités
Inférieur à 25	42
Compris entre 26 et 50	35
Supérieur à 50	10

Score moyen obtenu :

Formalisation du projet (sur 7)	Développement et structuration (sur 7)	Organisation structure (sur 9)	5x5 (sur 14)	3x3 (sur 12)	VxE (sur 10)	Formation (sur 11)	Partenariats (sur 9)	PPF (sur 10)	Responsabilité sociétale (sur 11)	Total (sur 100)
3	1	2	5	4	2	5	1	3	2	28

Le projet de quatorze comités n'est pas actualisé pour l'Olympiade en cours (2016-2020 ou sans précision de période).

Un comité a remplacé son projet associatif par ses règlements sportifs pour la seconde année consécutive.

**Pour les ligues hexagonales :**

Score obtenu (sur 100)	Ligue
Inférieur à 30	5
Compris entre 31 et 50	4
Supérieur à 50	3

Score moyen obtenu :

Formalisation du projet (sur 7)	Développement et structuration (sur 7)	Organisation (sur 9)	structure							
4	3	1	5x5 (sur 14)	3x3 (sur 12)	VxE (sur 10)	Formation (sur 11)	Partenariats sur 9)	PPF (sur 10)	Responsabilité sociétale (sur 11)	Total (sur 100)
			8	5	4	1	7	6	5	42

**Pour les ligues ultramarines :**

Au regard des particularités territoriales, une grille spécifique UM mêlant les critères "comités" et "ligues" a été utilisée. Cette grille nécessitera d'être ajustée avec les territoires.

Deux territoires n'ont pas transmis leur projet.

Deux projets ne sont pas actualisés.

Score obtenu sur 100)	Ligue
Inférieur à 20	1
Compris entre 20 et 30	4
Supérieur à 30	1

Score moyen obtenu :

Formalisation du projet (sur 6)	Développement et structuration (sur 9)	Organisation structure (sur 6)	5x5 (sur 14)	3x3 (sur 12)	VxE (sur 10)	Formation (sur 12)	Partenariats sur 10)	PPF (sur 10)	Responsabilité sociétale (sur 11)	Total (sur 100)
2,7	1,7	2,3	3,3	1,7	1	5,7	2,3	3,7	1,7	23,8

#### ii. Accompagnement des structures

Tous les comités <2500 licenciés ont été conviés individuellement à une visio à propos de leur projet de territoire et de la mise en œuvre de leurs actions. 7 comités n'ont pas répondu. Cet entretien a permis de prendre en compte dans l'attribution des bonus fédéraux des actions réalisées qui n'apparaissaient pas dans les projets.

De plus, à leur demande, trois comités départementaux (équipe dirigeante élus + salariés) ont bénéficié d'un entretien/accompagnement post-assemblée générale avec le service Territoires autour des thèmes suivants :

- Présentation de la Politique Fédérale
- Échanges autour de la grille de lecture
- Les outils à disposition des structures fédérales (où trouver quoi ? FBI / e-FFBB / site)
- Projet de territoire : faire son état des lieux
- Présentation d'une méthode d'animation de la réflexion autour du projet : "KISS"
  - ☞ *Keep = on garde, c'est efficace et ça fonctionne bien*
  - ☞ *Increase = on développe car ça peut être plus efficace*
  - ☞ *Start = on crée, on n'a pas encore et on a besoin*
  - ☞ *Stop = on arrête, ça n'est pas efficace*

La compilation et l'exploitation des données recueillies à travers les projets de territoire, les demandes, grilles d'indicateurs et comptes rendus financiers dans le cadre la campagne PSF doivent permettre une connaissance plus précise des actions mises en œuvre dans les structures déconcentrées et des difficultés rencontrées. L'accompagnement fédéral pourra ainsi être plus individualisé et probablement plus efficace.

Tous ces outils seront finalisés durant la saison 23-24 afin de permettre un accompagnement efficace des nouvelles équipes qui se mettront en place pour l'Olympiade 2024-2028.

#### iii. Les Salles et Terrains (Ségolène GRAICHI)

##### Classement des espaces de pratiques

Le service Territoires accompagne la Commission Fédérale Équipements au classement des espaces de pratiques. Outre le classement des salles, la CFE doit dorénavant compter avec les terrains extérieurs de 3x3.

L'accompagnement des Commissions Départementales Équipements a repris afin de former les référents Équipements aux nouveautés et diverses mises à jour. Les playgrounds, au même titre que les salles, font donc partie des équipements à classer par les CDE.

#### Le Règlement Salles et Terrains

Des évolutions ont été mises en place afin de correspondre aux besoins actuels des territoires. La ligne en pointillé à 6.25m n'est plus obligatoire dans les constructions neuves (il n'est pas nécessaire de la supprimer dans les équipements existants), le classement H4 sera mis en place lors de la saison 2024/2025, deux terrains de 3x3 face à face peuvent avoir des tracés compatibles à la pratique du 5x5.

Un travail poussé doit être réalisé par le service Territoires afin de mettre à jour le Règlement et le présenter avec pédagogie aux CDE.

#### Le Plan INFRA

Le Plan INFRA est un accompagnement de la fédération à tous les porteurs de projets (club ou collectivité) sur cinq versants :

- Accompagnement technique, réglementation et conseils,
- Identification des fonds mobilisables,
- Soutien à la réalisation du dossier,
- Mise en relation avec les partenaires techniques fédéraux et les entreprises recommandées,
- Accompagnement du/des clubs sur le plan d'animation du playground.

Cet accompagnement est particulièrement sollicité, notamment pour les questions techniques (tracés, matériaux, pentes, buts) ainsi que l'accompagnement au montage d'un dossier de subvention.

Il sera nécessaire de poursuivre cet accompagnement, prouvant aux collectivités la pertinence de la fédération dans le développement de la pratique sportive sur leur territoire.

Le Fonds INFRA FFBB 2024 (2000€ par but sous couvert du respect du Règlement Salles et Terrains) s'est arrêté au 31 mai 2023.

#### Le développement des terrains extérieurs 3x3 :

Le Plan 5000 Équipements de l'ANS et le fonds INFRA FFBB ont conduit à une forte augmentation du nombre de terrains extérieurs 3x3. En 2022 et 2023, plus de 300 terrains 3x3 ont été construits grâce à l'un des dispositifs. A ce chiffre nous devons ajouter les terrains construits en dehors de ces soutiens et pour lesquels la fédération n'a pas été sollicitée.

De forts enjeux en matière de recensement, de qualification et d'animation de ces espaces sont à notifier.

#### Tableau des terrains extérieurs 3x3 construits ou en construction en 2022 et 2023 en fonction du type de financement :

Projet/ Subvention	Fonds INFRA FFBB	Plan 5000 Équipements (ANS)	Plans Métropoles (INFRA)	TOTAL
Nombre de terrains	101	149	60	310

### Les Plans Métropoles

Au-delà de la construction "à l'unité" des terrains de 3x3, la fédération a signé des "conventions playgrounds" avec de grandes métropoles (Paris, Montpellier, Marseille) pour la construction et la rénovation de plusieurs espaces de pratiques. Cette action démontre tout l'intérêt de la pratique du Basket-Ball pour les grandes villes.

Il sera nécessaire de suivre l'ensemble de ces plans et d'accompagner les clubs locaux à utiliser ces nouveaux terrains comme réels outils de développement.

### Les terrains mobiles

En 2022, la FFBB a proposé aux Ligues régionales et aux Comités départementaux d'acheter, via la subvention du Plan 5000 Équipements (ANS) un ou plusieurs terrains mobiles. 20 structures ont répondu favorablement à ce projet et ont donc été dotées en mai-juin 2023. Le projet a été pris en charge à hauteur de 80% par l'ANS, 10% à la charge de la fédération et 10% à la charge de la structure.

Cette action ayant été une réussite, elle a été renouvelée en 2023. 17 structures ont répondu favorablement et seront livrées entre septembre et décembre 2023.

### Nombre de terrains mobiles en fonction des ligues régionales :

Territoires	Nombre de terrains mobiles
ARA	1
BFC	2
BRE	2
CVL	2
GES	1
HDF	2
IDF	1
NAQ	1
NOR	3
OCC	4 et +
PDL	2
SUD	3

### Nombre de terrains mobiles en fonction des comités départementaux :

Territoires	Nombre de terrains mobiles
1052	1
13	1
29	1
34	1
36	1
41	1
44	1
47	1

52	1
63	1
69	2
75	1
81	1

#### Développement du réseau des partenaires techniques :

Les partenaires techniques ont été réunis en compagnie du Service Marketing, pour un temps de présentation et d'échanges à l'occasion des Finales de Coupe de France.

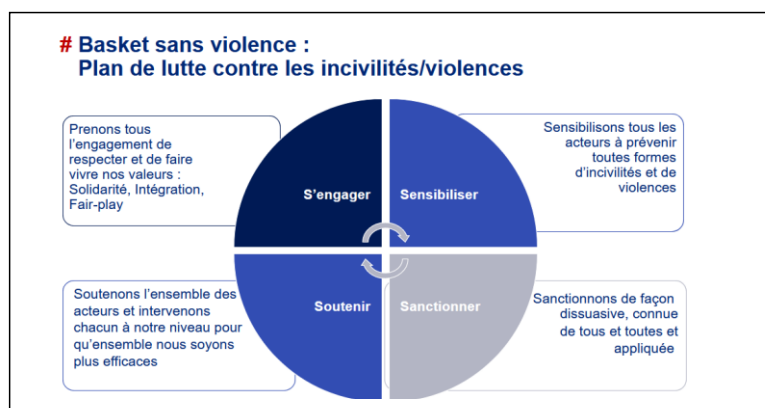
#### *iv. Les actions sociétales (Marie HOEL)*

Cette année, la FFBB et la MAIF ont décerné le label FFBB Citoyen MAIF à 110 clubs. Dans le détail, 52 clubs ont reçu le label 1 étoile, 39 clubs le label 2 étoiles et 19 clubs le label 3 étoiles.

### 1. Basket sans violence et Basket respectueux

Cette saison, la lutte contre les incivilités et les violences dans les tribunes a été une grande cause nationale. Une analyse approfondie de ce phénomène a été lancée avec : un questionnaire à destination des clubs, un focus à l'assemblée générale, un questionnaire à destination des ligues et comités. Dans un second temps, les structures ont été impliquées dans la rédaction du plan d'actions avec :

- Un échange avec les clubs volontaires,
- Un focus lors des carrefours d'échanges,
- Un atelier dédié lors du séminaire des dirigeants.



Ce plan s'articule autour de 4 axes :

#### 1) S'engager

S'engager à respecter et faire vivre nos valeurs : solidarité, intégration, fair-play

- S'engager individuellement dans la lutte contre les incivilités et les violences et le faire savoir
- S'engager collectivement dans la lutte contre les incivilités et les violences et le faire savoir
- S'engager à mettre en place des moyens d'actions.

- S'engager à suivre la portée des actions et l'efficacité du plan.

#### 2) Sensibiliser

Sensibiliser à prévenir toutes formes d'incivilités et de violence

- Concevoir et faire connaître des outils de formation à destination de l'ensemble des licenciés.
- Concevoir et faire connaître des outils de communication et d'actions à destination des clubs.
- Diffuser largement notre plan et communiquer sur les actions réalisées.

#### 3) Sanctionner

Sanctionner de façon dissuasive, connue de toutes et tous et appliquée

- Prendre des sanctions individuelles et collectives dissuasives.
- Mieux faire connaître nos règles et les décisions disciplinaires appliquées.
- Créer des échanges entre les structures qui s'occupent des sanctions et de la sensibilisation pour adapter notre action.

#### 4) Soutenir

Soutenir l'ensemble des acteurs et intervenons chacun à notre niveau

- Créer une boîte à outils à disposition des structures et l'alimenter en permanence.
- Connaître, valoriser et utiliser les initiatives locales.
- Être aux côtés des clubs et des dirigeants victimes d'incivilités et de violences.

En parallèle, la convention avec l'association Colosse aux Pieds d'Argile se poursuit, quatre ligues ont sollicité une intervention de l'association via la convention nationale et un temps a été réalisé en interne pour les membres de la commission Société et Mixités, les référents régionaux et les juristes.

Un temps d'échange a été organisé entre la Commission Société et Mixités, le service juridique et la COMED afin de présenter les travaux de recherches de Félix PAVLENKO de l'université d'Ottawa sur la place des personnes trans dans le sport.

## 2. Basket mixte

La seconde promotion du Programme Dirigeantes 2024 financée par Impact 2024 et labellisée par la Fondation Alice MILLAT a été lancée. Les 17 dirigeantes élues de ligues et comités ont été accompagnées d'octobre 2022 à mai 2023 afin de leur permettre de prendre plus de responsabilités ou de conserver leur fonction actuelle. La déclinaison se poursuit avec notamment 3 Ligues engagées : Ligue du Grand Est, Ligue de Bretagne et Ligue de Nouvelle-Calédonie.

Cinq structures vont recevoir leur Trophée Femmes sur tous les terrains au Forum Citoyen 2024 afin de récompenser leur implication : ASVEL Villeurbanne Basket Féminin, la Ligue du Grand Est, la Ligue de Bretagne, le club de la SIG Association et le coup de cœur FDJ pour le club Flammes Carolo Basket Ardennes.

## 3. Basket laïque

Pour la partie basket laïque, un temps de sensibilisation a été mis en place durant la saison afin de former la commission Société et Mixités et les référents régionaux. La mission a également suivi le déploiement du Contrat d'Engagement Républicain et les outils pédagogiques proposés par l'État.

#### 4. Basket Performant socialement

Le programme "Inclure par le sport" se poursuit cette saison avec l'accompagnement de 6 clubs qui disposent d'un coach d'insertion afin de permettre à des jeunes de s'insérer socialement. La FFBB est une nouvelle fois lauréate d'Impact 2024 avec Sport dans la ville sur le projet "Demain avec elles". Ainsi, en début de saison, des jeunes de l'association ont pu pratiquer le Basket-Ball avec les capitaines des équipes de LFB en marge du Match des champions.

#### 5. Basket responsable

La Fédération est signataire de la charte des 15 engagements du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. La Fédération a également fait partie du groupe de testeur de l'application Coach Climat de Paris 2024 qui permet de mesurer l'empreinte carbone d'un événement. Enfin, la fédération participe à l'action du CNOSF, du ministère et d'Ecologic afin de mettre à disposition des espaces pour récupérer des équipements sportifs.

##### v. Challenge licenciés [Comités] (Philippe CABALLO)

Le service Territoires a établi le classement des comités en fonction des critères retenus par le bureau fédéral à la suite des propositions de la CF Territoires. Les calculs ont été effectués sur la base des recensements fédéraux 2021-2023 et 2022-2023.

Rappels :

Conditions d'octroi :

- Reverser la "part fédérale licence"
- Avoir déposé une demande de PSF 2023
- Avoir participé à la dernière réunion de zone

Principes 2022/2023 :

- Récompenser les 20 premiers comités issus du classement
- Valoriser les comités menant des actions en vue d'accroître :
  - Le nombre de licenciés sur leur territoire (en particulier les extensions compétition)
  - La proportion de femmes (en particulier les extensions compétition)
  - La fidélisation de ses licenciés (pratiquants et dirigeants)
  - Le nombre de clubs de plus de 10 licenciés

Critères :

- Évolution du nombre de licenciés
- Évolution du ratio licenciés / extensions compétition
- Évolution du taux de féminisation au regard nb de licenciés global
- Évolution de la proportion de femmes dans les extensions compétition
- Évolution du taux de renouvellement des licences
- Évolution du nombre de clubs avec plus de 10 licenciés
- Nombre de licences "dirigeant"

##### ii. Bonus fédéraux (Philippe CABALLO)

Conformément aux décisions du bureau fédéral, le service Territoires a procédé aux opérations nécessaires à l'octroi de bonus fédéraux sur les thématiques suivantes :

- 3x3 : aide exceptionnelle à l'accompagnement de la 1<sup>ère</sup> édition de la Journée du 3x3 (1227€ pour tous les comités + ligues UM)
- VxE : aide exceptionnelle de 1 500€ aux structures ayant mené des actions de structuration de l'offre VxE (7 comités / 1 ligue)



*iii. Outremer et Corse (Philippe CABALLO)*

Le service Territoires a essayé de répondre aux différentes sollicitations des structures ultramarines.

Deux visios "Accompagnement" ont pu être organisées :

- Ligue régionale de Mayotte le 13/03/2023
- Ligue régionale de Guyane le 14/03/2023

Une session de formation à distance sur FBI a été organisée pour les clubs de Martinique le 01/10/2023 à la demande de la ligue.

Afin de clarifier la situation de chaque territoire ultramarin, il apparaît nécessaire de prévoir un cadre conventionnel s'étalant sur la période d'une olympiade. L'équipe a aidé à l'organisation du séminaire annule des ligues ultra-marines.

*b. Mission Projet Sportif Fédéral – Matthieu SOUCHOIS, Alan COURGEON*

La mission Projet Sportif Fédéral a accompagné les commissions fédérales en charge du dossier PSF pour la bonne mise en œuvre de la campagne

*i. Le paramétrage des outils et le suivi administratif*

Il s'agit de prévoir les dispositifs validés par la commission fédérale PSF dans LeCompteAsso pour les clubs, les comités et les ligues. Pour ce qui concerne les clubs, il s'agit aussi de créer les dispositifs par région.

L'évolution de l'organisation de la campagne sur la partie clubs a conduit la mission à prendre en charge un nombre de corrections d'erreurs manifestes dans les dossiers des clubs ; cette action était avant réalisée par les ligues. Le nombre de corrections d'erreur manifestes s'est élevé à plus de 310 corrections de dossiers pour un total d'actions s'élevant à 2861 en 2023.

Enfin, à l'issue du Comité Directeur de juillet, la mission a renseigné l'ensemble des propositions faites dans l'outil de gestion du PSF partagé avec l'Agence et édité l'ensemble des états de paiement pour accélérer le paiement par l'Agence des subventions qu'elle a validées.

C'est aussi la période d'information des structures, souvent les clubs dont le dossier n'a pas été retenu, sur les modalités d'organisation de la décision.

*ii. L'organisation de l'information*

La mission a formalisé l'ensemble des notes d'information et de cadrage de la commission fédérale PSF (plus de 5) et organisé les différents webinaires d'information aux structures.

- Deux visios à destination des comités et des ligues
- 5 webinaires pour les clubs (1 webinaire par dispositif) avec une possibilité d'accéder au replay.
  - Webinaire n°1 □ sujet : dispositif n°1 [structurer le club] // audience : 117
  - Webinaire n°2 □ sujet : dispositif n°2 [l'offre de pratique 5x5] // audience : 117
  - Webinaire n°3 □ sujet : dispositif n°3 [l'offre de pratique 3x3] // audience : 85
  - Webinaire n°4 □ sujet : dispositif n°4 [l'offre de pratique VxE] // audience : 84
  - Webinaire n°5 □ sujet : dispositif n°5 [société et Mixités] // audience : 64
- 1 webinaire commun clubs/comités/ligues pour la professionnalisation
- 1 webinaire sur le Compte Rendu Financier

Plus de 460 représentants de clubs ont assisté à chaque webinaire clubs, une fréquentation en hausse par rapport à l'année précédente.

Tout au long de la campagne, la mission PSF est en veille pour répondre rapidement aux interrogations des structures et parfois (souvent !) aider à la correction de dossier.

c. Mission Observatoire – Matthieu SOUCHOIS, Maé URKAGIA

L'arrivée de Maé URKAGIA permet aujourd'hui de développer une fonction observatoire du basketball dans le double objectif :

- D'objectiver la situation du basketball dans les territoires
- D'Aider à la décision.

Les premiers travaux ont conduit à :

- Compiler les données retournées par les ligues et comités sur les indicateurs
- Poursuivre la définition de la carte d'identité d'un territoire ou d'une structure
- Conduire des travaux ponctuels d'analyse.

6. ELEMENTS STATISTIQUES DE LA DELEGATION (Graphiques et/ou tableaux)

PSF

Les labels FFBB Citoyen

LABEL FFBB Citoyen MAIF			
Promotion 2023			
Ligue	Club	Label attribué	Période
ARA	BAS EN BASSET LIGERIE BASKET	1 étoile	2023-2025
ARA	SAINT MARTIN D'HERES BASKETBALL	1 étoile	2023-2025
ARA	BASKET CLUB LES ABRETS	1 étoile	2023-2025
ARA	ROANNAIS BASKET FEMININ	1 étoile	2023-2025
ARA	B CHARPENNES CROIX LUIZET	1 étoile	2023-2025
BFC	BASKET CLUB DE CHENOVE	1 étoile	2023-2025
BRE	ETOILE SAINT LAURENT BREST	1 étoile	2023-2025
CVL	TOURAINNE BC	1 étoile	2023-2025
GES	BC GRIES/OBERHOFFEN BC	1 étoile	2023-2025
GES	WEYERSHEIM BB	1 étoile	2023-2025
GES	AS HORBOURG-WIHR	1 étoile	2023-2025
GES	SAINTE SAVINE BASKET	1 étoile	2023-2025
HDF	CAPPELLE BC	1 étoile	2023-2025
HDF	CYSOING SAINGHIN BOUVINES BASKET	1 étoile	2023-2025
HDF	HEM S B B	1 étoile	2023-2025
HDF	BEAUVAIS BCO	1 étoile	2023-2025
IDF	STADE FRANCAIS BASKET	1 étoile	2023-2025
IDF	BC CHAMPS-SUR-MARNE	1 étoile	2023-2025
IDF	RAMBOUILLET SPORTS	1 étoile	2023-2025
IDF	HERBLAY BASKETBALL CLUB	1 étoile	2023-2025
NAQ	JARNAC SPORTS	1 étoile	2023-2025
NAQ	AMICALE LAIQUE BENEVENT	1 étoile	2023-2025
NAQ	BASKET IZON	1 étoile	2023-2025
NAQ	BASKET COTE ATLANTIQUE	1 étoile	2023-2025
NAQ	JA BIARRITZ BASKET	1 étoile	2023-2025
NAQ	BRESSUIRE LE REVEIL	1 étoile	2023-2025
NAQ	CEP POITIERS	1 étoile	2023-2025
NAQ	AIXE BC VAL DE VIENNE	1 étoile	2023-2025
NAQ	LIMOGES BASKET CLUB	1 étoile	2023-2025
NOR	ASPTT CAEN	1 étoile	2023-2025
OCC	BESSIERES BUZET BASKET CLUB (3BC)	1 étoile	2023-2025
OCC	AS DU BASKET GAILLACOIS	1 étoile	2023-2025
OCC	BASKET CLUB SAINT SULPICE	1 étoile	2023-2025
PDL	ASC TRIGNAC	1 étoile	2023-2025
PDL	AS SAINT ROGATIEN NANTES	1 étoile	2023-2025
PDL	EB SORINIERES	1 étoile	2023-2025
PDL	ASSO OUDON	1 étoile	2023-2025
PDL	SUD RETZ BASKET	1 étoile	2023-2025
PDL	BEAUJOIRE BASKET CLUB	1 étoile	2023-2025
PDL	ES PORNICHET	1 étoile	2023-2025
PDL	GROUPE ST VINCENT LE PALLET	1 étoile	2023-2025
PDL	COSSÉ Avant Garde	1 étoile	2023-2025
PDL	LE MANS SCM	1 étoile	2023-2025
PDL	BASKET BALL CLUB CHANGÉEN	1 étoile	2023-2025
PDL	POIRE SUR VIE	1 étoile	2023-2025

Ligue	Club	Label attribué	Période
SUD	CAVIGAL NICE BASKET 06	1 étoile	2023-2025
SUD	ES LORQUAISE BASKET CLUB	1 étoile	2023-2025
SUD	UA VALETOISE BASKET	1 étoile	2023-2025
SUD	CARQUEIRANNE VAR BASKET	1 étoile	2023-2025
SUD	ATHLETIC BASKET CLUB - BAUME SAINT-MAXIMIN	1 étoile	2023-2025
IDF	SEPA MORET	1 étoile	2023-2025
ARA	MONTBRISON MASCULINS BC	1 étoile	2023-2025
ARA	ANDREZIEUX-BOUTHEON LOIRE SUD BASKET	2 étoiles	2023-2025
ARA	BASKET CITOYEN SAINT ETIENNE SOLEIL	2 étoiles	2023-2025
ARA	AMPUIS VIENNE SAINT ROMAIN REVENTIN BASKET	2 étoiles	2023-2025
ARA	UNION SPORTIVE AZERGOISE	2 étoiles	2023-2025
ARA	AIX MAURIENNE S B	2 étoiles	2023-2025
BRE	THEIX TNS BC	2 étoiles	2023-2025
GES	BCV VERDUN	2 étoiles	2023-2025
GES	US BOULANGE FONTOY BB	2 étoiles	2023-2025
GES	SELESTAT BC	2 étoiles	2023-2025
GES	BASKET CLUB NORD ALSACE	2 étoiles	2023-2025
GES	BASKET CLUB CHAVELOTAIS	2 étoiles	2023-2025
HDF	SQBB - JSC	2 étoiles	2023-2025
HDF	FLINES LEZ RACHES BC	2 étoiles	2023-2025
IDF	LA SALESIEENNE DE PARIS	2 étoiles	2023-2025
IDF	BASKET BALL ASSOCIATION NOISEENNE	2 étoiles	2023-2025
IDF	SAINT CHARLES CHARENTON SAINT MAURICE	2 étoiles	2023-2025
NAQ	LA COURONNE BASKET	2 étoiles	2023-2025
NAQ	BOULAZAC BASKET DORDOGNE	2 étoiles	2023-2025
NAQ	JSA BORDEAUX BASKET	2 étoiles	2023-2025
NAQ	AVENIR BASKET CHALOSSE	2 étoiles	2023-2025
NAQ	VAL VERT BASKET	2 étoiles	2023-2025
NAQ	POUZIOUX VOUNEUIL/BIARD BC	2 étoiles	2023-2025
NOR	CAEN SUD BASKET	2 étoiles	2023-2025
NOR	ASSUN BASKET CLUB DE LA HAGUE	2 étoiles	2023-2025
NOR	UNION SPORTIVE BASKET DAMIGNY ALENCON 61	2 étoiles	2023-2025
NOR	GCO BIHOREL	2 étoiles	2023-2025
OCC	A SUMENOLE SPORT EDUCATION	2 étoiles	2023-2025
OCC	U.S. COLOMIERS BASKET	2 étoiles	2023-2025
OCC	TOULOUSE METROPOLE BASKET	2 étoiles	2023-2025
PDL	ORVAULT SPORTS BASKET	2 étoiles	2023-2025
PDL	I.B.C. - Indre Basket Club	2 étoiles	2023-2025
PDL	MURS ERIGNE BASKET CLUB	2 étoiles	2023-2025
PDL	ETOILE ANGERS BASKET	2 étoiles	2023-2025
PDL	LAVAL US	2 étoiles	2023-2025
PDL	BASKET CLUB ROZEZEN	2 étoiles	2023-2025
PDL	SMASH VENDEE SUD LOIRE BASKET	2 étoiles	2023-2025
SUD	LE CANNET COTE D'AZUR BASKET	2 étoiles	2023-2025
SUD	UNION SPORTIVE AVIGNON/PONTET	2 étoiles	2023-2025
SUD	BATIE BASKET CLUB	2 étoiles	2023-2025
ARA	BEAUMARCHAIS BASKET LYON METROPOLE	3 étoiles	2023-2025
ARA	BASKET CLUB ARBRESLOIS	3 étoiles	2023-2025
GES	FLAMMES CAROLO BASKET ARDENNES	3 étoiles	2023-2025

Ligue	Club	Label attribué	Période
GES	REIMS CHAMPAGNE BASKET	3 étoiles	2023-2025
<b>HDF</b>	<b>AVENIR BASKET FLERSOIS - Coup de Cœur</b>	<b>3 étoiles</b>	<b>2023-2025</b>
HDF	CERCLE SPORTIF DE PONTPOINT ET PONT STE MAXENCE	3 étoiles	2023-2025
IDF	EFFEL BASKET CLUB	3 étoiles	2023-2025
NAQ	UNION SPORTIVE BREDOISE BASKET	3 étoiles	2023-2025
NAQ	ELAN BEARNAIS PAU NORD-EST	3 étoiles	2023-2025
NAQ	PARTHENAY BASKET BALL 79	3 étoiles	2023-2025
NOR	BC PONT DE L'ARCHE	3 étoiles	2023-2025
NOR	US ST JACQUES SUR DARNETAL	3 étoiles	2023-2025
OCC	BASKET CLUB DE ROQUETTES	3 étoiles	2023-2025
OCC	CASTELNAU BASKET	3 étoiles	2023-2025
PDL	GRAND LIEU BASKET	3 étoiles	2023-2025
PDL	BCCF VENDEE	3 étoiles	2023-2025
PDL	SALLERTAINNE BASKET CLUB	3 étoiles	2023-2025
SUD	ETOILE SAINT BARTHELEMY NICE BASKET	3 étoiles	2023-2025
SUD	LA SEYNE BASKET	3 étoiles	2023-2025

Matthieu SOUCHOIS  
Directeur du Pôle

## **6. Délégation Pratiques Fédérales – Alain SALMON – 3<sup>ème</sup> Vice-Président**

Cette saison a encore été très animée au sein du pôle Pratiques fédérales qui regroupe la Commission Jeunes, La Commission Vivre Ensemble, la Commission Médicale et la Commission 5x5.

Nous sommes au cœur du réacteur et en lien permanent avec les clubs que je remercie pour les échanges que nous avons eus tout au long de cette saison.

La Commission Jeunesse poursuit son développement et a vu l'arrivée d'un nombre très important de nouveaux jeunes licenciés au sein de tous les clubs du territoire. Il a fallu les accueillir dans les meilleures conditions possibles, pas toujours simple pour nos structures.

Une nouvelle organisation a été nécessaire suite au départ à la retraite d'un salarié « historique » du Service Jeunesse.

La Commission Vivre ensemble regroupe les activités non compétitives du pôle Pratiques Fédérales. Là encore beaucoup de travail fourni afin de permettre le développement du Micro Basket, Basket santé, Basket Inclusif, Basket pénitentiaire et Basketonik. Qu'il s'agisse des formations dispensées, des échanges avec les clubs, des visites dans les clubs, tout a été mis en œuvre afin que la réussite soit au rendez-vous.

La Commission Médicale a poursuivi ses travaux et a intégré pleinement le pôle Pratiques Fédérales avec une mise en place administrative plus efficiente.

La Commission 5x5 a fourni, comme chaque saison, un énorme travail. De la composition des poules, l'établissement du calendrier en tenant compte des contraintes des clubs chaque année plus nombreuses, l'organisation et le suivi des compétitions tout au long de leur déroulement et les échanges avec les clubs, force est de constater que l'équipe de salariée(e)s et de bénévoles n'a pas chômé.

Félicitations et merci à tous, salariés de la FFBB pour leur implication et leur professionnalisme et bénévoles pour votre disponibilité et votre engagement.

Belle saison à tous.

Alain SALMON  
Vice-Président Fédéral

### **6.1. Commission Fédérale Médicale (Bernard DANDEL)**

« La Commission Médicale (COMED) de la Fédération Française de Basket-Ball a pour mission la mise en œuvre des dispositions législatives et réglementaires relatives à la protection de la santé des sportifs ainsi qu'à la prévention et la lutte contre le dopage ».

#### **SES ACTIONS DURANT LA SAISON 2022-2023 :**

##### **LES REUNIONS**

Elle s'est réunie les 27 septembre 2022, 13 décembre 2022, 18 mars 2023.

#### LE REGLEMENT MEDICAL

En collaboration avec le service juridique de la Fédération, la COMED a participé activement à la rédaction des modifications du règlement médical fédéral adopté par le Comité Directeur. Elles ont porté sur :

- La délivrance de la licence dans le cadre de l'exercice de la fonction d'entraîneur/coach ;
- Le bilan médical des arbitres ;
- Le cumul des rencontres.

Ces modifications sont à consulter dans le règlement médical sur le site fédéral.

#### LES COMMISSIONS MEDICALES REGIONALES

Il est demandé aux Médecins Régionaux de continuer à mettre en place les commissions médicales régionales en y intégrant les anciens médecins régionaux s'ils le désirent, les médecins départementaux ou tout médecin pouvant leur apporter un concours intéressant.

Il leur est également demandé de continuer à recruter les médecins départementaux.

Le Docteur Moustapha BOUKHALOUA a remplacé le Docteur Roger RUA comme médecin régional en Ligue d'Ile de France.

#### LES MEDECINS AGREES

Un des objectifs prioritaires de la COMED est toujours l'actualisation de la liste des médecins agréés, en collaboration avec les Ligues Régionales et les Comités Départementaux afin de faciliter le suivi médical des arbitres et les examens de surclassement dans les territoires.

55 médecins ont été nouvellement agréés cette saison.

Aujourd'hui la Fédération compte un réseau de 922 médecins agréés sur l'ensemble du territoire.

#### LES SURCLASSEMENTS et SOUS CLASSEMENTS

Sur 158 demandes au total, 153 dossiers ont été traités en totalité, 5 dossiers n'ont pas été traités par manque de documents.

Sur les 153 dossiers traités, 138 étaient des surclassements exceptionnels, 9 des sous classements et 4 des surclassements hors règlements, tous validés.

2 dossiers n'ont pas été validés par la DTN.

#### LE SUIVI MEDICAL DES POLES REGIONAUX

L'organisation médicale des pôles régionaux est toujours un axe fort des travaux de la COMED pour cette olympiade. Le but de cette action étant d'uniformiser vers le haut le fonctionnement des pôles sur le plan médical, d'amener au Pôle France des jeunes sans pathologie majeure et de leur permettre ainsi de suivre sans réserve leur nouveau programme d'entraînement dès leur intégration.

#### LE SUIVI MEDICAL DU POLE FRANCE YVAN MAININI

Les bilans médicaux des polistes se sont bien passés. Il faut noter la très bonne organisation des différents tests par Gilles THOMAS, directeur du P.F.Y.M.

De nombreux intervenants ont été sollicités : Thierry ALLAIRE, Juliette ALBUISSON, Jean-Christophe LOUCHART, Philippe SOSNER, Véronique ROUSSEAU, Antoine MOREAUX et l'ensemble des kinés et préparateurs physiques du P.F.Y.M.

Au cours du bilan diététique réalisé par Véronique ROUSSEAU, responsable nutritionnelle du PFBB une alerte sur les préconisations d'usage des compléments alimentaires a été faite. Une discussion s'est engagée à son initiative et à sa conclusion, il a été rappelé qu'en aucun cas, il ne peut être conseillé d'utiliser des compléments alimentaires non normés.

#### LES 58EMES JOURNEES MEDICALES

Les 58èmes Journées Médicales de la FFBB se sont déroulées à Blois les 17-18 et 19 mars 2023.

La COMED remercie la Ligue du Centre Val de Loire, son Président Dominique TILLAY, son Médecin Régional Jean Charles DELAGARDE et toute leur équipe pour l'investissement et le travail fournis pour cette manifestation qui s'est avérée exceptionnelle.

A cette occasion les Docteurs Bernard LEBOT et Jean Christophe LOUCHART ont reçu la médaille d'or de la FFBB, les Docteurs Jean Charles DELAGARDE, Franck POISSON et Michel PRZYBYLA la médaille d'argent.

#### LE SUIVI MEDICAL DES EQUIPES DE FRANCE

Dans le cadre des Journées médicales de Blois, se sont déroulées les traditionnelles réunions des Médecins et Kinésithérapeutes des Équipes de France, animées par le Docteur François TASSERY, Médecin Directeur National et Jacky COMMERES, Directeur de la Performance et des Équipes Nationales.

A cette occasion la nouvelle organisation logistique de désignation des staffs médicaux des équipes de France 5x5 et 3x3 a été présentée.

#### LA 3EME JOURNEE FRANCOPHONE DES FEDERATIONS DE LA SFTS (14 avril 2023)

La SFTS a consacré sa 3ème journée à la FFBB. La COMED Fédérale a animé, dans le cadre de l'INSEP, cette journée sur le thème « Les technopathies du basketteur et les spécificités physiologiques de la pratique ».

#### LE BASKET AU FEMININ

C'est un des axes prioritaires de la COMED pour cette Olympiade, confié au Dr Laure JACOLOT.

Depuis le début de l'année 2023 de nombreuses interventions, entretiens individuels et consultations ont été programmés :

- En février 2023 auprès de l'équipe de France sénior 3x3 à Landerneau et de l'équipe de France senior 5x5 à l'INSEP ;
- En mars 2023 à Blois auprès des staffs médicaux des équipes de France, lors des journées médicales ;
- En mai 2023 auprès de l'équipe de France 5x5 à l'INSEP ;
- En juin 2023 auprès de l'équipe de France U20 à Vichy.

Au-delà d'interventions de prévention programmées, il y a eu des entretiens gynéco à distance pour des joueuses séniors ne pouvant pas avoir accès à des consultations gynéco dans leurs clubs aux vues des contraintes de planning de compétitions.

Points positifs : création d'un réseau de gynécologues du sport très réactif et d'une relation de confiance entre les joueuses, les staffs médicaux et le staff technique. Beaucoup de retour très positifs des joueuses sur la nécessité de ce suivi gynéco.

#### LES AXES DE DEVELOPPEMENT

Poursuite du travail de prévention auprès des équipes de France U18 et des joueuses du pôle France.

Information sur les problématiques du périnée auprès des staffs para médicaux et techniques.

Réflexions sur l'information pouvant être donnée sur les pôles régionaux.

Activation du réseau gynéco pour les médecins de ligue.

Tout notre potentiel olympique féminin doit bénéficier de ce projet et du suivi qui en découle afin d'améliorer sa performance au moment des JO de 2024.

## **6.2. - Commission Fédérale Jeunesse (Agnès FAUCHARD)**

### **Pour la saison 2022-2023 180 938 Minibasketteurs (licenciés 6-11 ans): un record !**

Quel engouement pour notre sport ! J'en profite pour vous féliciter, vous qui œuvrez dans les comités et les clubs, pour tout le travail fait pour accueillir les jeunes licenciés.

Commencer mon rapport pour vous dire en premier lieu que Gilles MALECOT a fait valoir ses droits à la retraite en février dernier. Je voudrais le remercier au nom de tous pour son enthousiasme et sa compétence dans le fonctionnement du MiniBasket sur le territoire pendant 17 ans. Bienvenue à Nzumba KAMALANDUA qui a pris ses nouvelles fonctions en janvier 2023 !

### **1 - LES MOMENTS FESTIFS**

- **FETE NATIONALE DU MINIBASKET – FNMB**

Clap de fin pour l'édition 2022/2023 de la FNMB !

Au cours des années, l'évènement est devenu le rendez-vous incontournable de fin de saison pour les Minibasketteurs,

C'est l'occasion pour chaque comité d'organiser une belle fête sur son territoire avec au programme, des animations, stands partenaires, concours de dessin, jeux et matches...plus de 130 fêtes sur le territoire !

Grâce à nos fidèles partenaires, chaque enfant reçoit une dotation.

Merci à KINDER, la MAIF, la Caisse d'Épargne, les éditions Nathan, Slamdeck, la Mie Câline qui nous accompagnent sur cette grande fête nationale sans oublier la traditionnelle médaille MiniBasket offerte par la FFBB.

**Le rendez-vous est lancé pour les 30 ans de la FNMB en 2024.**



- **KINDER JOY OF MOVING BASKET DAY 2022**

La FFBB et KINDER sont animés par la volonté commune de favoriser la découverte du sport chez les jeunes. Depuis 2007, la FFBB imagine avec Kinder, Partenaire Officiel du Minibasket, des événements sur l'ensemble du territoire visant à promouvoir l'accès et le plaisir de la pratique du basket. Du 7 au 21 décembre, la 8<sup>ème</sup> édition du Kinder Joy of Moving Basket Day a permis à 112 000 enfants de 6 à 11 ans, dans 1148 clubs, de s'initier aux joies du basket. Les chiffres de participation à cette opération de fin d'année ne cessent d'augmenter...

## 2 - LES VALORISATIONS

La FFBB valorise ses structures et ses acteurs de manière collective et individuelle par l'attribution des labels et la reconnaissance des opérations individuelles.

- **LABEL ECOLE FRANCAISE DE MINIBASKET – EFMB**

La nouvelle plateforme mise en service cette saison simplifie la saisie des clubs et a permis la progression du nombre de clubs labellisés.

Nous comptons à ce jour 278 clubs labellisés « École Française de MiniBasket » c'est-à-dire une augmentation de 28,7%.

Les 2 ou 3 étoiles sont attribuées en fonction du nombre de points obtenus et ce, pour 3 saisons.



- **LABEL CLUB FORMATEUR**

L'attribution du label Club Formateur a connu une progression de 17% par rapport à la saison précédente.

262 labels ont été décernées (181 en Métropole et 81 Ultra marins).

Félicitations à tous ces clubs qui rentrent dans cette démarche structurante !

- **JE JOUE, J'ARBITRE, JE PARTICIPE – J.A.P**

L'application JAP est maintenant disponible sur IOS et Android... une accessibilité pour l'entraîneur à valider les compétences de ses joueurs.

En juin 2022, la FFBB a fait la première distribution des JAP d'OR : plusieurs licenciés ont été récompensés du JAP d'OR dans seulement 27 Comités Départementaux. N'hésitez pas à faire vivre cette opération et à la communiquer auprès des responsables des écoles de MiniBasket.

- **CHALLENGE BENJAMINS(E)S**

La finale nationale a eu lieu le 21 avril à l'INSEP. La Ligue de Normandie a fait coup double avec une victoire chez les garçons et une victoire chez les filles.

Résultats chez les filles :

- 1 – Apolline LEPLAT Le Havre de la Ligue de Normandie
- 2 – Coline REMIGEREAU Poiré/ Vie de la Ligue des Pays de la Loire
- 3 – Sarah RANGGEH Flammes Carolo de la Ligue du Grand Est

Résultats chez les garçons :

- 1 – Liham ELEKA Caen Basket de la Ligue de Normandie
- 2 – Wadal KAMOUQUE JSF Nanterre de la Ligue Ile de France
- 3 - Novak GEORGES Olympique de Nouméade la Ligue de Nouvelle Calédonie

Bravo à tous les participants qui ont eu un comportement exemplaire lors du déroulement de cet évènement !

- **FIDELISATION**

La FFBB propose à tous les clubs un programme de fidélisation à destination des licenciés U7 à U13. Objectif pour nos jeunes licenciés : « porter un bracelet éponge de couleur qui le situe dans ses années de pratique ».

Une opération qui plaît beaucoup aux enfants mais plus difficile à gérer par les adultes... Cette saison, les bracelets ont été offerts à chaque Minibasketteur par la FFBB et le comité départemental.

Les commandes des comités pour la saison prochaine ont été enregistrées.

### **3 - LES MOMENTS PARTAGÉS**

- **FORUM NATIONAL MINIBASKET**

La 26<sup>ème</sup> édition du Forum National s'est déroulée au Creusot les 24, 25 et 26 juin 2022.

- **LE SEMINAIRE DES DIRIGEANTS MINIBASKET DES COMITES**

Annulé pour cause de grève des transports les 11 et 12 mars, le séminaire des dirigeants MiniBasket a eu lieu sur deux dates : en visio et en présentiel à la FFBB sur une journée.

#### **4 - NOS OPÉRATIONS SCOLAIRES**

- **OBE /OBC/OBL**

- **LE CHALLENGE BENJAMIN(E)S SCOLAIRE**

14 et 15 juin 2023 à Mesnil St Père : 22 équipes (10 filles et 12 garçons) de la catégorie Benjamin(e)s.

Belle manifestation organisée par une équipe locale, des membres de la Commission Mixte Nationale et des membres du Service et de la Commission Jeunesse de la FFBB.

Les épreuves de ce challenge qui combinent des épreuves individuelles et du 3X3, s'adressent aux élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> non licenciés à la FFBB et permet d'accueillir de nouveaux joueurs dans nos clubs.

- **« JR NBA LEAGUE » A MARSEILLE**

Pour rappel, une convention FFBB/UNSS/NBA a été signée en 2018 pour 5 ans. En partenariat avec la NBA, cette action s'adresse à des non-licenciés et a un réel engouement auprès des jeunes collégiens.

Après deux éditions réussies à Paris, la deuxième édition à Marseille a connu un véritable succès. La Jr.NBA LEAGUE FFBB UNSS est une compétition sur 3 mois, les mercredis après-midi, avec 30 associations sportives UNSS qui représentent chacune une franchise NBA.

- **LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE DU 03 AU 08 avril 2023**

Le thème de l'inclusion était le fil conducteur de la 7<sup>ème</sup> édition de la Semaine Olympique et Paralympique. Cette semaine dédiée au sport est l'occasion de faire la promotion de la pratique sportive chez les jeunes et de mobiliser la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives.

Cette semaine permet aux enseignants :

- d'utiliser le sport comme outil pédagogique
- de sensibiliser aux valeurs de l'olympisme
- de faire découvrir les disciplines olympiques
- de faire changer le regard des plus jeunes sur le handicap
- d'éveiller les jeunes à l'engagement bénévole.

Cette semaine est vraiment une opportunité pour le monde sportif de rentrer dans l'école.

En collaboration avec le pôle 3X3, la commission Jeunesse a proposé les tournois de 3X3 avec une animation autour des valeurs de l'olympisme.

- **2 heures de sport supplémentaires en collège**

A un an des JOP de Paris, on constate une montée en puissance de tous les dispositifs pour augmenter la pratique sportive chez les jeunes

- Les « 30 minutes d'activité quotidienne » : la commission propose des fiches pratiques validées par la DGESCO à destination des élèves de primaire

- Les « 2 heures de sport supplémentaires en collège » en expérimentation depuis novembre 2022 auprès de 164 collèges volontaires et élargie à la rentrée à 700 établissements.

Les objectifs de ce dispositif sont nombreux :

- Lutter contre la sédentarité des adolescents
- Mobiliser les jeunes les plus éloignés de la pratique notamment les jeunes filles et les collégiens en situation de handicap
- Nouer des liens entre les clubs et les établissements scolaires sans concurrencer l'EPS ou la pratique de l'AS
- Proposer des activités innovantes, ludiques et qui sont des passerelles vers d'autres disciplines.

L'ensemble des disciplines sportives est concerné, le mouvement sportif local est mobilisé et le basket se doit d'être présent et figurer dans les sports proposés dans ce dispositif.

Nous avons des solutions à proposer en dehors de notre basket 5x5 traditionnel.

Bien sûr, la pratique du 3X3 est très attrayante et typiquement novatrice : pas de coach, pratique libre, pratique outdoor et en musique, temps de jeu rapide, classement individuel...autant d'ingrédients qui peuvent attirer des ados en décrochage de la pratique sportive. Nos pratiques 3x3 et VxE répondent parfaitement aux critères demandés.

Toutes ces actions sont la résultante d'une collaboration étroite entre notre fédération, ses Clubs, ses Comités et ses Ligues. Tous mes remerciements vont aux acteurs du MiniBasket pour tout le travail et le temps passé afin d'améliorer la pratique du basket chez nos plus jeunes licenciés.

### **6.3. - Commission Fédérale 5x5 (Alain SALMON)**

Une saison 2022/2023, riche en émotion car, dans toutes les divisions, les rencontres ont été disputées.

Félicitations à tous et mention particulière aux équipes qui sont devenues championnes de France.

Énormément de spectateurs et de supporters dans les salles, il faut s'en réjouir. L'image du basket, à l'instar du nombre de licenciés qui est à son plus haut niveau historique, est bonne.

Cependant si d'un point de vue sportif tout va bien, force est de constater que les incivilités progressent fortement. Le comportement de certains (spectateurs, parents notamment) dans les tribunes sont inadmissibles. Les violences verbales ou physiques nuisent à la bonne image de notre sport. Il faut vraiment se mobiliser afin que cela cesse car c'est l'affaire de tous.

La Commission 5x5 est restée mobilisée afin d'être à l'écoute des clubs et de les aider dans leur gestion quotidienne de leurs équipes engagées en championnat de France. Merci pour les échanges que nous avons, très souvent constructifs, et qui permettent que nos compétitions se déroulent dans les meilleures conditions possibles.

Félicitations aux salariés mis à disposition de la Commission 5x5 pour leur professionnalisme, aux bénévoles pour leur disponibilité mais aussi aux dirigeants de clubs qui s'investissent énormément. Nous restons à l'écoute de vos problématiques afin que la gestion du sportif soit facilitée.

Bonne saison 2023/2024 qui se terminera par les Jeux Olympiques et Paralympiques en espérant un feu d'artifice de médailles pour nos équipes de France.

### **Contribution de la Direction**

Une très belle saison, pour l'ensemble des Commissions et des Services de la Délégation.

Tout d'abord grâce à des effectifs de pratiquants croissants enregistrés sur l'ensemble des activités compétitives et non compétitives, mais également parce que les compétitions se sont globalement très bien passées et que les activités de la Jeunesse et du Vivre Ensemble ont continué à se développer et à s'inscrire dans le « paysage Basket » du territoire.

Concernant les effectifs salariés du Pôle, il y a lieu de souligner :

- La difficulté de recruter sur le poste de Chargé de Missions Basket Santé. Il aura fallu fonctionner de très nombreux mois en l'absence d'une personne « cruciale » pour le service Vivre Ensemble tout en assurant la gestion administrative croissante liée à l'augmentation du nombre de labels sur l'ensemble de la saison. Le travail a été absorbé et les structures ont pu continuer à être accompagnées.
- Le départ du Responsable du Service Jeunesse (Gilles MALECOT) qui a fait valoir ses droits à la retraite après 17 très belles années complètement dévolues à l'accompagnement de toutes les structures fédérales désireuses de développer le Basket pour les plus jeunes. Merci à lui, et bonne route pour la suite !
- Le départ du Chargé de Mission 5x5 (Jérémy MEYNARD) vers la LNB, à qui nous souhaitons également bonne continuation dans son parcours professionnel. Il a été remplacé et le Service 5x5 pourra bientôt retrouver son fonctionnement.
- Le départ du Chargé de Mission Vivre Ensemble (Nathan PAGERIE) qui intervenait sur le Micro Basket, les Centres Génération Basket, ... pour un poste en mobilité interne. Bonne continuation à lui au sein du Pôle Clubs et Territoires.
- La fin de la collaboration avec Dorothee GAVARRI (intervenante extérieure à la FFBB) qui a été déterminante dans la mise en place et le développement du BaskeTonik, qui part sur une nouvelle orientation de carrière.

### COMMISSION FEDERALE 5x5 ET COMMISSION FEDERALE MEDICALE

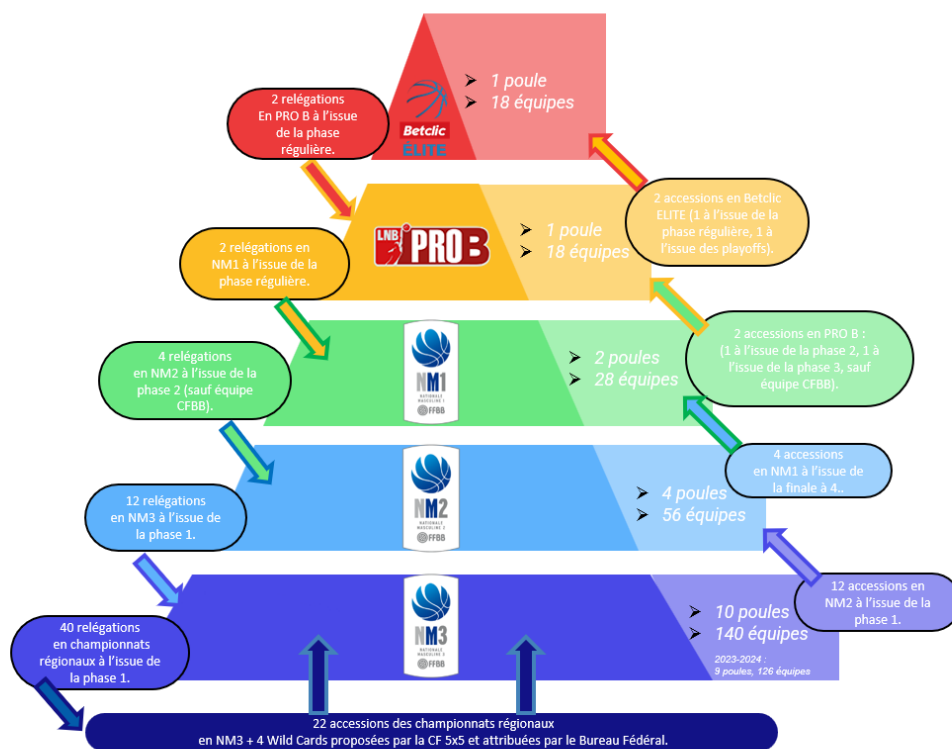
Le Service 5x5 a assuré toute la gestion administrative (« partie sportive », « partie officiels » et « partie territoriale ») liée à l'organisation des différentes compétitions (Championnats de France Jeunes et Seniors ; Coupes de France / Trophées Jeunes et Seniors...). Il a également assuré une grande partie de la gestion administrative de la Commission Fédérale Médicale en particulier les dossiers médicaux des arbitres Haut Niveau ainsi que le suivi des désignations des médecins et des kinésithérapeutes sur les rassemblements 3x3 et 5x5.

Engagement et suivi des équipes participant à une compétition nationale : 620

- 192 équipes Seniors Féminines ;
- 224 équipes Seniors Masculines (Hors Betclis Elite, Pro B et leurs équipes espoirs, l'ensemble de ces compétitions étant géré par la LNB) ;
- 96 équipes Jeunes Féminines ;
- 108 équipes Jeunes Masculines.

Accessions et relégations par division de Championnat de France Seniors saison 2022-2023 :





#### Réception des Feuilles de Marque et Suivi des Rencontres :

- 7471 rencontres de Championnat de France
  - 7 440 via e-Marque, soit 99,58% ;
  - 20 feuilles autres (feuilles papier ou scan de la feuille de marque), soit 0,27% ;
  - 8 rencontres perdues par forfait, soit 0,11% ;
  - 3 rencontres sans données e-Marque ou sans feuille, soit 0,04%
- 240 rencontres de coupe ont également été disputées au total :
  - 234 via e-Marque, soit 97,5% ;
  - 2 feuilles autres (feuilles papier ou scan de la feuille de marque), soit 0,8% ;
  - 4 rencontres perdues par forfait, soit 1,7%

Rédaction et transmission de notes à destination des structures : 34

Suivi des modifications réglementaires dont les principales sont listées ci-dessous :

- Ajout des Coupes de France à la liste des compétitions nationales
- Obligation d'inscrire un capitaine sur la feuille de marque
- Modification du délai d'envoi de la charte d'engagements
- Modification de la taille des numéros sur le dos et l'avant du maillot (règles FIBA)
- Harmonisation du nombre minimum et maximum de joueurs sur l'ensemble des divisions (hors HN)

Suivi des demandes de report pour cas de COVID-19 : 12

Ouverture et suivi des dossiers Commission Fédérale 5x5 : 252

- 171 Pénalités financières :
  - 91 demandes de dérogations Championnat de France Seniors ;
  - 53 demandes de dérogations Championnat de France Jeunes ;
  - 7 licences manquantes seniors ;
  - 1 dossier non-respect des obligations e-Marque ;
  - 19 dossiers de défauts de règles de participation :
    - 4 dossiers pour « Joueur ne pouvant entrer en jeu (article 2.1) »
    - 8 dossiers pour « Défaut d'aptitude médicale entraîneur »
    - 1 dossier pour « Défaut statut CF/PN » + « Numéro identitaire non autorisé (JH/OH) »
    - 6 dossiers pour « Numéro identitaire non autorisé (JH/OH) »
- 62 dossiers pour perte par pénalité :
  - 27 défauts de qualification :
    - 3 dossiers pour « Qualification au-delà du 30 novembre »
    - 7 dossiers pour « Défaut d'extension Joueur Compétition »
    - 5 dossiers pour « Défaut de surclassement »
    - 2 dossiers pour « Non-qualification à la date de la rencontre d'un joueur »
    - 10 dossiers pour « Type de licence (2C) »
  - 35 défauts de règles de participation :
    - 6 dossiers pour « Nombre de joueurs du club porteur en CTC »
    - 24 dossiers pour « Nombre de mutés »
    - 1 dossier pour « Participation d'un joueur suspendu »
    - 2 dossiers pour « Participation d'un entraîneur suspendu »
    - 2 dossiers pour « Absence d'autorisation à participer au jour de la rencontre »
- 12 dossiers Forfait / Forfait Général
  - 5 forfaits simples championnat seniors dont 1 non notifié au regard des circonstances
  - 3 forfaits simples championnat jeunes
  - 3 forfaits Coupe seniors
  - 1 forfait général (CF Jeunes)
- 7 autres dossiers :
  - 6 défauts de rencontres :
    - 5 dossiers pour « Rencontre interrompue »
    - 1 dossier pour « Rencontre non jouée »
  - 1 dossier pour réserve matériel

Validation des Fautes Techniques : 3 175

Validation des Fautes Disqualifiantes sans Rapport : 112

Traitement des demandes de dérogations : 2 758

- CF/CDF FFBB : 1914 dérogations validées ;
- CF/CDF FFBB : 147 dérogations refusées ;
- LNB : 697 dérogations saisies.

Traitement des demandes d'autorisation de rencontres internationales : 26

Traitement des demandes d'attestations de participation à une compétition : 45

Suivi des dettes des clubs : 289 754,04 €.

- Les Ligues Régionales et Comités Départementaux/Territoriaux ont été consultés afin d'indiquer les clubs ayant des dettes auprès de leurs structures ;
- 38 clubs de Championnat de France ont ainsi été relancés afin de régulariser leur situation auprès de leur Ligue Régionale, pour un montant total de : 34 298,35 € ;
- 16 clubs de Championnat de France ont été relancés afin de régulariser leur situation auprès de leur Comité Départemental/Territorial, pour un montant total de : 84 067,25 € ;
- 71 clubs de Championnat de France ont été relancés afin de régulariser leur situation auprès de la trésorerie de la FFBB, pour un montant total de : 171 388,44 €.

Réunion avec les Clubs : 1

Une réunion a été organisée en février 2023 avec les groupements sportifs ayant une équipe engagée en NF1 pour évoquer prioritairement les sujets suivants :

- Point de situation ;
- Point CCG effectué ;
- Échanges sur la formule des phases finales.

Pour l'attribution des wild-cards pour la saison 2023-2024, un nouveau cahier des charges a été mis en place.

- 9 candidatures reçues en NF3 dont :
  - 5 avec un dossier de candidature envoyé à la Commission Fédérale 5x5 ;
  - 3 dossiers vides ;
  - 1 dossier où l'équipe ne répondait pas au cahier des charges ;
- 13 candidatures reçues en NM3 dont :
  - 7 avec un dossier de candidature envoyé à la Commission Fédérale 5x5 ;
  - 1 dossier vide ;
  - 3 désistements ;
  - 2 dossiers où l'équipe ne répondait pas au cahier des charges.

Champions de France (Saison 2022-2023)

DIVISION	LR	CD	CLUB
LFB	ARA	0069	LYON ASVEL FEMININ
LF2	BFC	0071	CHARNAY BASKET BOURGOGNE SUD
NF1	SUD	0006	CAVIGAL NICE BASKET 06
NF2	SUD	0013	MARTIGUES SPORTS
NF3	NAQ	0040	AVENIR BASKET CHALOSSE

DIVISION	LR	CD	CLUB
NM1	NOR	0076	ROUEN METROPOLE BASKET
NM2	BFC	0039	AMICALE LAÏQUE JURA BASKET
NM3	SUD	0006	LE CANNET COTE D'AZUR BASKET



DIVISION	LR	CD	CLUB
NFU15 ELITE A	GES	0067	IE - CTC EUROMETROPOLE STRASBOURG BASKET FEMININ - S.I. GRAFFENSTADEN
NFU15 ELITE B	HDF	0060	NOGENT BBC
NFU18 ELITE A	NOR	0014	USO MONDEVILLE BASKET
NFU18 ELITE B	ARA	0042	ROANNAIS BASKET FEMININ
ESPOIRS LFB/LF2	HDF	0059	ESB VILLENEUVE D'ASCQ METROPOLE

DIVISION	LR	CD	CLUB
NMU15 ELITE A	ARA	0069	ASVEL BASKET
NMU15 ELITE B	SUD	0006	LE CANNET COTE D'AZUR BASKET
NMU18 ELITE A	HDF	0059	GRAVELINES GRAND FORT BCM
NMU18 ELITE B	IDF	0092	JSF NANTERRE

Vainqueurs Coupes de France (Saison 2022-2023)

COMPETITION	LR	CD	CLUB
CDF JOË JAUNAY	NAQ	0040	BASKET LANDES SASP
TCSF	SUD	0006	CAVIGAL NICE BASKET 06
CDF U18F	CVL	0018	BOURGES BASKET

COMPETITION	LR	CD	CLUB
CDF ROBERT BUSNEL	SUD	0006	AS MONACO BASKET-BALL S.A.
TCSM	BRE	0035	PAYS DE FOUGERES BASKET
CDF U17M	ARA	0042	ROANNE CHORALE

Rédaction et transmission de notes à destination des structures : 1

Suivi des modifications réglementaires dont les principales sont listées ci-dessous :

- Modification procédure de dépôt de réclamation ,
- Création d'une caisse de paiement des OTM pour les divisions HN et les Coupes de France Professionnelles.

Gestion des désignations :

- Désignations arbitres CF et CDF : 15 444
  - 920 désignations d'observateurs arbitres
- Désignations OTM HN CF et CDF : 17 454
  - 40 désignations d'observateurs OTM stagiaire HN
- Désignations sur 58 rencontres des Équipes de France A et jeunes
  - Soit environ 232 désignations OTM et 104 désignations de statisticiens

Traitement des réclamations : 12

Mise en place et suivi de plusieurs réunions à destination des Commissions Sportives Régionales et/ou Départementales sur plusieurs thématiques :

- État des lieux de la reprise des compétitions par territoire : nombre d'équipes, mise en place des championnats, points positifs et difficultés rencontrées, évolution du nombre de licenciés, évolution du nombre d'équipes en championnats Seniors, évolution du nombre d'équipes en championnats Jeunes ;
- Développement du Basket entreprise.

Rédaction et transmission de notes à destination des structures : 3

Suivi des modifications réglementaires dont la principale est listée ci-dessous :

- Bilan médical des arbitres Saison-2023-2024

Suivi des Agréments des médecins : 58

Suivi des Dossiers Médicaux Arbitres HN : 107

Suivi des Journées Médicales : 1 session a été organisée cette saison (BLOIS en mars 2023).

Suivi des Conventions Médecins et Kinésithérapeutes : 76

#### COMMISSION FEDERALE VIVRE ENSEMBLE

Le Service Vivre Ensemble a accompagné la commission sur l'ensemble de ses travaux et traité la grande majorité de ses dossiers administratifs, il a également élaboré la majeure partie des documents servant à présenter les évolutions souhaitées par la Commission lors des Bureaux Fédéraux, des Comités Directeurs ou du Forum de l'Assemblée Générale.

Un travail de recherche est en cours sur le développement du Basket Santé dans les villes thermales.

L'identification des référents Vivre Ensemble Élus ou Salariés des Ligues Régionales – Comités Départementaux /Comités Territoriaux – Clubs, a été poursuivi.

#### **Administration Pénitentiaire**

Prise de contact avec le nouveau coordonnateur de la Direction de l'Administration Pénitentiaire.

Réalisation des documents nécessaires à l'obtention de la subvention annuelle pour les actions basket à destination des différents établissements pénitentiaires.

Coordination des interventions réalisées sur l'ensemble du territoire.

Envoi de dotations aux établissements mettant en place des animations basket.

Planification des interventions pour la saison 23-24.

Formation des Moniteurs de Sport de la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires des Hauts de France.

Coordination de la finale du tournoi 3x3 des Hauts de France 17 établissements (Maubeuge).

#### **Basket Inclusif**

<b>Label</b>	4
<b>Packs</b>	4
<b>Licence / Titre de participation</b>	17
<b>Formation</b>	2
<b>Animateur Basket Inclusif</b>	32

Création d'un nouveau label : Découverte Basket Inclusif.

Communication des dispositifs existants aux structures FFBB.

Rapprochement avec le Centre d'Expertise Sport Handicaps (CESH) à l'INSEP pour que les structures proposant des activités basket à destination d'un public handicapé figurent sur la plateforme Handi-Guide.

#### BaskeTonik

<b>Label</b>	12
<b>Packs</b>	12
<b>Licence / Titre de participation</b>	225
<b>Formation</b>	2
<b>Animateur BaskeTonik</b>	45

Création d'un nouveau label : Découverte BaskeTonik  
 Captation et réalisation d'un nouveau clip de présentation de l'activité.

#### BaskeTonik Forme

Retard important dans la finalisation des contenus de cette pratique.  
 Néanmoins à ce jour, les supports de communication sont prêts, la construction des pages internet est en cours.

#### Basket Santé

<b>Labels de pratique</b>	Labels Découverte	190
	Label Résolutions	230
	Label Confort	9
<b>Label de valorisation</b>	Label Structure Fédérale Basket Santé	18
<b>Total Labels</b>		<b>447</b>
<b>Packs / Forfaits</b>	Convention Ets	22
	Pack VxE BS	178
<b>Licence / titre participation</b>	Licence VxE Santé	1752
	Licence Contact Santé	194
	Licence Contact Santé Ets	89
<b>Formation</b>	Formation Fédérale	3
	Formation BP	9
<b>Animateur Basket Santé</b>		1 031 (dont 195 formés cette saison)

Très grosse activité autour de cette pratique dans les territoires. Augmentation notable du nombre de structures impliquées dans le Basket Santé. Néanmoins nous pouvons déplorer que pour diverses raisons, les titres de participation (licences contact) sont très peu saisis par les Comités Départementaux, ce qui ne rend pas parfaitement compte de l'engouement et de la participation réelle aux activités découvertes du Basket Santé.

#### Centre Génération Basket

	15/16	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	<b>22/23</b>
Garçons	6627	7 379	8727	8184	4 811	2140	4340	<b>3752</b>
Filles	3269	3 545	4559	4511	2290	1019	2130	<b>1921</b>
Total	9896	10924	13286	12695	7101	3159	6470	<b>5673</b>
Licenciés	3669	5852	6637	6545	3867	2196	3994	<b>3472</b>
Non licenciés	6227	5072	6649	6150	3234	963	2476	<b>2201</b>
CGB	118	140	171	174	105	58	105	<b>134</b>
QPV	43	49	64	59	15	9	21	<b>6</b>
ZRR	0	2	1	6	3	6	12	<b>10</b>
Passages	27810	31765	34757	34919	22124	10065	20414	<b>18620</b>

Le 1 000<sup>ème</sup> Centre Génération Basket depuis la création de l'opération a été fêté cette saison. Nous pouvons déplorer que pour diverses raisons, les titres de participation (licences contact) sont très peu saisis par les Comités Départementaux, ce qui ne rend pas parfaitement compte de l'engouement et de la participation réelle aux CGB.

**Partenariats Fédération Française du Sport Adapté/Fédération Française Handisport**  
Réalisation d'une enquête nationale sur le Basket et Handicap (recueil, traitement et synthèse des données – présentation des résultats en bureau fédéral et comité directeur ainsi qu'en Commission Mixte Nationale FFBB/FFSA).  
Travail très conséquent avec la FFSA pour l'organisation des Championnats de France à Bourges et des Global Games à Vichy (4 au 10 juin 2023).  
Organisation de plusieurs réunions de commissions mixtes au cours de la saison.

**Partenariat Comité Paralympique Sportif Français**  
Participation au Séminaire annuel du CPSF.

**Partenariat Premiers de Cordée**  
Gestion de l'activité Basket sur les « Journées Évasion » (qui accueillent des enfants en traitement pour pratiquer des activités physiques et sportives dans différents stades en France : Paris – Nice – Le Mans – Bordeaux).

**Convention Trans-Forme**  
Accompagnement et mise en place d'actions visant à rendre plus visible l'association sur diverses manifestations fédérales.

#### France Basket Camp

Semaine 1	60 stagiaires	8 cadres
Semaine 2	80 stagiaires	10 cadres
Semaine 3	80 stagiaires	10 cadres
Semaine 4	80 stagiaires	10 cadres
Semaine 5	60 stagiaires	7 cadres
Semaine 6	37 stagiaires	4 cadres

Gestion des évolutions techniques de la plateforme informatique d'inscription aux Camps.  
Création des supports de communication – impression – répartition nationale.  
Recrutement du staff – gestion et envoi matériel + dotation + administration.  
Accompagnement des parents – facturations - ...

#### Matériel

Location but de basket / structure gonflable.  
Gestion des devis et facture.  
Suivi de l'état du matériel.

#### Micro Basket

<b>Labels</b>	Label Découverte	27
	Label Micro Basket	196
<b>Total Labels</b>		<b>223</b>
<b>Licence / titre participation</b>	Licence Micro Basket	1604
	Licence Contact Micro	34
<b>Formation</b>	Formateur	50
	Animateur Micro Basket	161

Seconde formation de formateurs Animateur Micro Basket réalisée cette saison pour compléter les équipes des IRFBB.  
Développement important de cette pratique qui est en plein essor.

### **Esport**

Changement de format de la compétition sur le jeu Rocket League passage de la FFBB Hoops League vers les FFBB Hoops Cups (système de coupes sur une soirée) 4 occurrences dans la saison. Le développement continue avec augmentation du nombre de participants, de « followers » et du niveau de pratique.

Participation d'une équipe de France, qui termine 2<sup>ème</sup> nation européenne lors de la 2<sup>ème</sup> compétition organisée par la FIBA sur le Jeu NBA2K23 !

Les partenariats réalisés avec des influenceurs et/ou autres médias ont permis d'augmenter largement la visibilité de nos compétitions cette saison.

Une offre passion club a été proposée aux structures pour faciliter l'organisation de tournois esportifs sur le territoire.

### **Divers :**

Travail de Modifications réglementaires : Mise à jour des règlements généraux du VxE et des règlements particuliers faisant suite aux évolutions validées au sujet de l'organisation et de la gestion des pratiques : Basket Santé/BaskeTonik/BaskeTonik Forme/Basket Inclusif/Micro Basket

Rencontres en basket (journée de basket à destination de patients issus de structures psychiatriques) : Debriefing édition 2022 et Préparation édition 2023

Création d'une newsletter électronique (trimestrielle) Vivre Ensemble : Définition des contenus.

Prise en compte des Handicaps : Participation à un groupe dédié à la prise en compte des handicaps à la FFBB (notamment dans le cadre des formations de l'INFBB).

Mise en place d'une veille juridique sur le handicap.

### **Autres Interventions**

Sentez Vous Sport (animation)

Séminaire Conseillers Territoriaux (Voiron)

Joy Fest (animation)

### **COMMISSION FEDERALE JEUNESSE**

Cette saison a été signe de progression et les records de licenciés MiniBasket et Jeunes ont été dépassés, ce qui montre un réel engouement des enfants pour notre activité.

Le Service Jeunesse a continué à accompagner la Commission Fédérale Jeunesse dans l'ensemble de ses missions sur des aspects techniques et/ou administratifs.

#### **Fête Nationale du MiniBasket :**

Tous les MiniBasketteurs se sont retrouvés sur les terrains (du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> juillet 2023) lors de cette 30<sup>ème</sup> édition car nous fêtons les 30 ans de la Fête Nationale du MiniBasket. Le Service Jeunesse en a assuré le suivi, en lien avec le Service Marketing.

+ de 100 000 participants de 6 à 11 ans, + de 130 sites (environ 1 site par département), environ 5000 bénévoles.

#### **Kinder Joy Of Moving Day :**

Ce sont 1 148 clubs (un record) qui ont participé lors de l'édition 2022 du Kinder Joy of Moving Basket Day. 117 000 participants dont 23% de non-licenciés.

### Opérations Scolaires (Administration et gestion) :

- **Opération Basket École (OBE) :**
  - Recensements des participants (classes, clubs, comités)
  - Gestion des dotations de ballons

Les chiffres : 90 Territoires impliqués ; 2 290 Écoles ; 1 145 Clubs ; 4 425 Classes ; 121 377 Élèves ; 9 393 Ballons distribués.

- **Opération Basket Collège (OBC) :**
  - 1 851 élèves
- **Opération Basket Lycée (OBL) :**
  - 3 419 élèves
- **Challenge Benjamin Scolaire FFBB / UNSS / UGSEL :**
  - 14 et 15 juin 2023 à Mesnil St Père : 22 équipes (10 filles et 12 garçons) de la catégorie Benjamin(e)s
  - Belle manifestation organisée par une équipe locale, des membres de la Commission Mixte Nationale et des membres du Service et de la Commission Jeunesse de la FFBB.
- **« 2h de sports supplémentaires au collège » :**
  - Le service et la Commission Fédérale Jeunesse ont participé aux réunions Visio mensuelles concernant ce dispositif qui a vocation à se développer sur l'ensemble du territoire.

### Je Joue, j'Arbitre, je Participe (JAP) :

- 88 Bracelets et diplômes JAP d'Or ont été remis à des jeunes licenciés de U10 à U14.
- 27 Comités Départementaux les ont distribués lors de leur Assemblée Générale.
- L'application JAP est désormais disponible sur IOS et Android.

### Challenge Benjamin(e)s Fédéral (Administration et gestion) :

- Toutes les Ligues Régionales étaient présentes.
  - La 16<sup>ème</sup> édition de la finale Nationale a eu lieu à l'INSEP à Paris le vendredi 21 avril 2023.

### École Française de MiniBasket :

La nouvelle plateforme a été opérationnelle pour la saison 2022-23 et ce premier test en situation réelle a été concluant car elle répond mieux aux besoins et aux attentes des Clubs. En prenant en compte que ces labels sont attribués pour trois saisons, voici le décompte des clubs ayants acquis ces valorisations durant la saison 2022-2023.

Les Chiffres :

- 2 étoiles \*\* : 68 / 3 étoiles \*\*\* : 210
- Total : 278

Cette saison 278 Clubs possèdent ces valorisations.

### Label Club Formateur :

- Administration et gestion sur le fond et la forme.
  - Accompagnement des structures dans la démarche de labellisation.
  - Recensement des données sur la plateforme dédiée.
  - Vérification des demandes des clubs.
  - Gestion, organisation, pour l'envoi des valorisations vers les Ligues Régionales.
- Les Chiffres (Ultramarin) : (46 clubs valorisés)
  - 2 étoiles \*\* Féminin : 6 / 3 étoiles \*\*\* Féminin : 8
  - 2 étoiles \*\* Masculin : 11 / 3 étoiles \*\*\* Masculin : 13
  - 1 étoile \* MiniBasket (Valorisation Régionale) : 43
  - Total : 81

- Les Chiffres (Métropole) : (141 clubs valorisés)
  - 2 étoiles \*\* Féminin : 13 / 3 étoiles \*\*\* Féminin : 70
  - 2 étoiles \*\* Masculin : 11 / 3 étoiles \*\*\* Masculin : 87
  - Total : 181

Cette saison 187 Clubs ont été valorisés avec 262 labels attribués.

#### **Forum National MiniBasket :**

Organisation de la 26<sup>ème</sup> édition en août 2022, 69 personnes pour cette édition, et planification de la 27<sup>ème</sup> édition en août 2023 à Pornichet (44).

#### **Forums MiniBasket décentralisés :**

- Animation/Participation à 12 Forums départementaux et/ou régionaux
  - Déclinaison des opérations de la Commission Fédérale Jeunesse

#### **Séminaire des Dirigeants MiniBasket :**

Cette saison, la 5<sup>ème</sup> édition du séminaire a pu se tenir en présentiel le 29 avril 2023 et recevoir 25 personnes.

Malheureusement le séminaire était prévu au départ sur deux jours au mois de mars mais a dû être annulé à cause de grèves dans les transports.

#### **Stage des Conseillers Territoriaux :**

Participation au stage des CT développement à Voiron les 31 mai et 1er juin 2023 afin de présenter Nzumba KAMALANDUA (nouvelle Chargée de Mission Mini et Jeune) ; d'établir un premier contact avec les territoires ; de présenter la plaquette des opérations jeunesse ; et de répondre aux questions concernant les actions du Service et de la Commission Fédérale Jeunesse.

Sébastien DIOT  
Directeur du Pôle

## **7. Délégation aux Affaires Juridiques & Institutionnelles – Stéphanie PIOGER – 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente**

Ah, ces juristes !  
Ha, ces juristes !

En effet, parfois on les « aime » car ils nous « sortent » de situations bien compliquées, parfois on les « déteste », parce qu'ils ne veulent rien savoir car le Droit est le Droit !!

Les commissions fédérales rattachées à ce pôle sont un mélange des deux : elles appliquent le droit en tenant compte des intérêts de la fédération, des structures, des clubs.

Vous les connaissez toutes : les Règlements, la Qualification, la Discipline, la Chambre d'Appel, la Commission de Contrôle de Gestion, la Commission Fédérale et Pré-Nationale et les JIG/MIG, les Paris Sportifs, les Agents sportifs, le Comité Ethique.

Ces présidents de commission et leurs membres sont à votre disposition, à votre écoute. Ils ont une mission : décider, trancher, évaluer, conseiller.

Cette année sportive nous a amenés à travailler sur les évolutions législatives, déjà un peu abordées la saison passée.

Les statuts vont donc être modifiés. Un travail de préparation, de réflexions, de propositions. Le Comité Directeur de la Fédération a tranché sur des orientations. L'Assemblée Générale va devoir décider.

Nos marges de manœuvre sont parfois très minces, mais nous avons fait le choix de préserver notre fonctionnement, notre équilibre, notre force : la Fédération, les Ligues, les Comités, les clubs.

Probité, éthique, honorabilité, lutte anticorruption, protection de nos licenciés, prévention des conflits d'intérêt, voilà quelques mots avec lesquels nous allons devoir construire nos réflexions.

Un lourd travail, un engagement de tous les instants. Une fédération propre !

Merci aux permanents de la maison de la Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles.

Merci à tous mes membres des commissions.

Merci à tous pour votre présence, votre travail, votre investissement au service de la fédération.

Stéphanie PIOGER  
Vice-Présidente Fédérale

### **Contribution de la Direction**

De la mise en œuvre de la loi du 2 mars 2022 et ses modifications statutaires aux suites à donner au contrôle de l'Agence Française Anticorruption, en passant par le bilan de la 1<sup>ère</sup> année du contrat de délégation avec l'Etat et la constitution d'une équipe professionnelle olympique 3x3, ... cette saison 2022/2023 aura connu son lot de nouveautés !

Cette saison aura aussi été marquée par de nouveaux records en matière contentieuse : 112 dossiers d'appel, 553 dossiers disciplinaires, 13 conciliations au CNOSF, 7 conciliations dans le cadre de litige liés aux conventions de formation, ... et même une affaire examinée par le juge du Conseil d'Etat ... Les dossiers de signalement de violences sexuelles et physiques sont aussi en augmentation grâce à la libération de la parole et à l'automatisation des contrôles d'honorabilité.

Nous sommes, au quotidien, assez loin des règlements qui sont de plus en plus souvent remis en cause. Leur complexité pose des difficultés mais leur exhaustivité protège l'équité sportive. La DAJI doit jouer les équilibristes dans un contexte de judiciarisation évident.

La DAJI continue d'accompagner ses structures déconcentrées et ses clubs dans les domaines financiers et juridiques mais avec des délais parfois trop longs face au nombre grandissant de sollicitations. Nous espérons que vous ne nous en tiendrez pas trop rigueur car nous nous efforçons de toujours être présents.

Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe pour sa mobilisation, les échanges quotidiens et cette volonté de toujours bien faire pour le basket.

Amélie MOINE  
Directrice du Pôle



## **7.1. Commission Fédérale Contrôle de Gestion (Jean-Luc LEROUX)**

Il est toujours délicat de faire le bilan d'une saison certes sportivement terminée, mais en sachant que les travaux 2022/23 de la CCG se clôtureront en décembre prochain avec les décisions issues des comptes définitifs 2022/23 des clubs et leur lot de bonnes ou mauvaises surprises.

Mais, faire un état des lieux avant les « vacances CCG » (qui arriveront bien un jour), permet d'inscrire ce rapport dans la continuité du précédent, avec ses constats, ses craintes et ses espérances formulées en septembre dernier.

Revenons ainsi dans un premier temps, sur les comptes définitifs 2021/22 des clubs du basket fédéral de Haut Niveau (HN) qui ont confirmé, à l'issue des travaux CCG de l'automne dernier, les évolutions positives observées post-Covid, avec des budgets moyens franchissant les seuils symboliques de :

- 2 millions d'euros pour la LFB (2 012 K€)
- 1 million d'euros pour la NM1 (1 014 K€)
- Plus de 720k€ pour la LF2 qui, quant à elle, poursuit sa belle progression budgétaire.

C'était attendu, mais le HN fédéral allant de records en records dans son évolution budgétaire, un effet « de plateau » interviendra bien à un moment ou un autre.

On peut raisonnablement considérer que la page Covid est maintenant tournée (même s'il reste tout ou partie des PGE à rembourser...). Les clubs ont repris depuis la saison 2022/23 leur marche en avant budgétaire d'avant crise sanitaire, ce que confirment les budgets validés pour la saison 2023/24 :

- Budget moyen LFB : 2 404 K€ (+19% en 2 saisons)
- Budget moyen NM1 : 1 123 K€ (+11% en 2 saisons)
- Budget moyen LF2 : 873 K€ (+21% en 2 saisons)

Ces chiffres traduisent sans doute à la fois, le réel optimisme qui anime les dirigeants de clubs pour la saison prochaine, mais aussi l'attractivité grandissante du basket fédéral pour les acteurs économiques locaux, régionaux, voire nationaux pour certains clubs LFB). Si, comme chacun, nous nous réjouissons de cette situation avantageuse, il nous appartient (c'est notre ADN...) de maintenir la vigilance nécessaire (cette croissance n'est pas sans limite !) tout en restant au plus près des clubs pour les accompagner dans ces évolutions.

Concernant les divisions CF/PN, quel plaisir de reprendre les déplacements dans les territoires et de retrouver les auditions dites « dépayssées » (Bourgogne-Franche-Comté - à Lons-le-Saunier et à Dijon ; était également prévu Nouvelle Aquitaine - à Mont-de-Marsan et à Bordeaux – mais pour NAQ, les grèves SNCF ont transformé la « dépayssée » en visioconférence depuis Paris). La démarche est partagée par tous, parfois même attendue par les clubs. Ces déplacements, ajoutés aux auditions parisiennes et aux études des clubs sur dossier ont permis encore cette année, l'analyse d'une centaine de clubs CF/PN (soit près du tiers des clubs).

Tout ce travail sur les divisions CF/PN, post échéance du 15 octobre (date limite de saisie sur FBI des informations comptables et financières des clubs CF/PN) permet de « cartographier » les clubs, d'engager les procédures et d'adopter les décisions nécessaires à la pérennité des clubs et à l'équité des championnats.

Ainsi, durant la saison 2022/23, la Commission de Contrôle de Gestion a saisi la Commission Fédérale de Discipline pour 10 clubs ne respectant pas la réglementation FFBB en matière de rémunération des sportifs et la Commission des Agents Sportifs pour des pratiques

potentiellement illégales de 6 agents sportifs. La Commission de Contrôle de Gestion s'est, quant à elle, saisie en fin de saison de la situation d'une dizaine de clubs CF/PN qui, à l'issue du suivi annuel, ne présentaient pas les garanties nécessaires sur la continuité de leur exploitation.

Rappelons que depuis sa création, la Commission de Contrôle de Gestion n'a cessé de développer son activité : élargissement de son périmètre, augmentation du nombre de clubs suivis, diversification de ses missions, développement de ses compétences, deux éléments peuvent donner un éclairage utile sur ces évolutions : les supports d'informations diffusés tout au long de la saison et l'activité de la Commission en fin de saison.

Concernant le premier élément, relatif au volet communication, c'est un sentiment de fierté qui prédomine quand il s'agit d'évoquer les actions réalisées cette saison. Dès septembre 2022, le début de chacun des championnats HN suivis par la Commission (LFB/LF2/NM1) a été accompagné de la diffusion aux clubs et aux médias d'infographies spécifiques reprenant les chiffres clés sur la structure financière des championnats, les salaires des joueurs/euses, etc.

Durant le trimestre 2023, nous avons retravaillé, mis à jour et déployé à grande échelle les webinaires CCG permettant de présenter, expliquer et alerter les clubs sur les problématiques sociales, fiscales, juridiques et règlementaires qu'ils rencontrent quotidiennement. Ce sont ainsi près de 250 clubs (et sans doute près de 400 dirigeants) qui ont assisté à ces temps forts d'informations qui, nous l'espérons, les aideront à limiter les risques dans leurs pratiques. L'expérience de cette année a confirmé l'attente forte des clubs pour ce type d'informations ; ces initiatives seront renouvelées et se diversifieront au fil du temps.

Enfin, la Commission a diffusé, comme chaque année, ses traditionnels rapports annuels sur les divisions HN et depuis l'an passé, sur les championnats CF/PN. Ces documents de référence (128 pages cumulées) permettent d'avoir une vision globale et détaillée des budgets des clubs, de l'évolution de leurs produits et charges, de leurs ressources humaines, etc.

Au-delà de ses missions règlementaires, la Commission s'est toujours attachée à rétroceder un maximum d'information au plus grand nombre. Ces différentes communications doivent permettre à chaque club de se comparer, de se positionner au mieux dans son environnement sportif et économique et à nos décideurs d'adopter des décisions les plus éclairées possibles.

Pour le second élément, il est important de souligner que si l'activité de la Commission de Contrôle de Gestion est continue tout au long de l'année, l'intensité de ses pics d'activité semble de plus en plus marquée, entre préparation, appropriation, auditions, suivi, mise en délibéré éventuelle et décision. Ainsi, entre le 15 avril et le 15 juin 2023, la Commission a dû se prononcer : - sur l'engagement des clubs de LFB/LF2/NM1 (et de ceux qui intégraient ces divisions pour la saison 2023/24), - sur l'accession des clubs en NM2/NF1, - et sur l'engagement des clubs CF/PN dits « sous surveillance ». En à peine deux mois, ce sont plus de 60 clubs qui ont été auditionnés (certains plusieurs fois !), pour finir par l'adoption de 81 décisions en quelques semaines. Ce travail, quantitativement, qualitativement et techniquement exigeant, n'est possible qu'avec l'implication et à la disponibilité de la « Team CCG » (membres et salariés) tout au long de l'année. En effet, sans le suivi annuel de ces clubs (cette « veille active » constitutive de notre ADN comme rappelé précédemment) et l'ensemble des travaux menés par la Commission en amont et en aval de cette période de fin de saison, il serait impossible d'assumer cette charge et de rendre des décisions fondées et équitables. C'est donc toujours avec le même vrai plaisir, chaque fois renouvelé, que je tiens à remercier chaleureusement chaque permanent, chaque membre de la « Team CCG » pour son implication, la qualité de ses travaux, de ses échanges, son exigence quant à l'équité de nos décisions et sa capacité à supporter son président depuis toute ces années.

Vous ai-je dit qu'à priori la Commission changera de dizaine en 2023/24 ? Voilà 30 ans que l'aventure a commencé ! Certes le chemin parcouru est appréciable, mais que de sujets encore à traiter, que de propositions à formuler et ce, toujours avec enthousiasme, indépendance, compétence et bonne humeur !

Merci à la gouvernance de la FFBB, à la Team CCG et aux dirigeants des clubs pour avoir rendu cette charge si passionnante ; votre exigence doit continuer de nous guider vers l'excellence.

## **7.2. Commission Fédérale des Agents Sportifs (Stéphane KROEMER)**

Dans la lignée des précédentes, la saison 2022/23 de la Commission des Agents Sportifs FFBB a permis de mettre en œuvre ses missions traditionnelles et de poursuivre les objectifs de la feuille de route.

Ainsi, avec les commissions d'agents sportifs des autres fédérations, l'examen d'accès à l'activité d'agent sportif a été organisé. La 1<sup>ère</sup> épreuve qui s'est déroulée le 21 novembre 2022 n'a vu qu'un seul des 16 candidats inscrits auprès de la FFBB admis. Il est vrai que l'épreuve de cette année était particulièrement difficile, la moyenne générale étant de 5.6 et seulement 33 candidats sur les 784 inscrits ont réussi cette épreuve. La 2<sup>nde</sup> épreuve, organisée par la FFBB, a quant à elle permis à 1 candidat sur les 2 inscrits de réussir cette épreuve (1 candidat bénéficiait d'une exemption de la 1<sup>ère</sup> épreuve).

Traditionnellement, à la suite de cet examen, la CAS organise sa formation annuelle des agents sportifs, préalable à la délivrance de la licence pour les candidats reçus à l'examen et obligatoire au moins tous les 2 ans pour les agents déjà titulaires de la licence. Elle devait se tenir le vendredi 31 mars 2023. Malheureusement, les mouvements sociaux touchant la France nous ont contraint à la reporter. Elle se tiendra cet automne à l'INSEP.

Également, la Commission, dans sa formation disciplinaire, a poursuivi ses actions visant à lutter contre les mauvaises pratiques. Les infractions touchent l'exercice illégal de l'activité d'agent sportif, le versement de commissions non-autorisées, le dépassement du plafond légal de rémunération des agents sportifs, ... En un peu plus d'une saison, ce sont ainsi, 9 agents sportifs FFBB, 25 clubs et présidents ainsi que 43 joueurs ou entraîneurs qui ont été sanctionnés par la CAS.

Ces sanctions sont malheureusement nécessaires et permettent, peu à peu, de régulariser les pratiques de l'ensemble des acteurs. Elles sont indissociables des actions engagées pour lutter contre l'exercice illégal d'agent sportif. C'est un travail de fourmi qui souffre des délais de traitement de la justice (les premières plaintes remontent à janvier 2020). Nous ne nous décourageons pas, au contraire ! La FFBB va prochainement relancer une plainte auprès du procureur de la république en se constituant partie civile. Parallèlement, nous avons récemment porté au sein de la Commission Interfédérale des Agents Sportifs le projet de constituer un groupe de travail avec les principales fédérations sur les problématiques liées à l'exercice illégal de l'activité d'agent sportif. La 1<sup>ère</sup> réunion se tiendra le 26 septembre 2023 et nous permettra d'échanger sur nos difficultés, mais aussi sur nos réussites et les actions qui ont permis d'aboutir à des condamnations.

Par ailleurs, cela est devenu un rendez-vous attendu, la CAS a publié son étude annuelle sur l'activité des agents sportifs (saison 2021/22) sur les divisions Betclac Elite/PROB/NM1/LFB/LF2. Elle permet de mettre en avant les chiffres clés de cette profession, la segmentation du marché par sexe, par division et par profession (joueur ou entraîneur). Elle est publique et téléchargeable sur le site internet de la FFBB, je vous en livre quelques chiffres :

- Sur les 1 356 contrats professionnels signés, 1 002 l'ont été par l'intermédiaire d'un agent sportif FFBB (74%)
- Le total des commissions perçues par les agents sportifs FFBB s'élève à 6 278 K€ TTC
- Les commissions moyennes perçues par les agents sportifs FFBB s'élèvent à :
  - Betclie Elite : 12 040 €
  - PROB : 4 701 €
  - NM1 : 2 582 €
  - LFB : 5 880 €
  - LF2 : 2 215 €
- Selon les divisions, certains agents sportifs peuvent intervenir pour la signature de plus de 25, voire 30 contrats de travail

Enfin, je suis particulièrement fier du lancement cette saison du groupe de travail Clubs/Joueurs/Agents sportifs/FFBB dont l'objectif est d'échanger sur les problématiques quotidiennes de chacun qui touchent de près ou de loin l'activité des agents sportifs. La 1<sup>ère</sup> réunion qui s'est tenue à Saint-Chamond, lors de la Leader's Cup, a permis à chacune de ces « familles » de poser les sujets sur lesquels elles souhaitent échanger :

- Collaboration des agents sportifs avec les joueurs mineurs
- Mandatement d'agents sportifs étrangers par les clubs
- Avocats mandataires sportifs
- Modalités de calcul et de versement des commissions aux agents sportifs
- ...

sont autant de sujets qui vont être débattus ces prochains mois et sur lesquels, des consensus seront je l'espère trouvés.

Avant de conclure, je me dois de revenir sur l'arrêt important du 29 mars 2023 de la Cour de cassation qui est venu clairement confirmer qu'un avocat ne pouvait exercer l'activité d'agent sportif. Cette position, toujours défendue par la FFBB, permet de clarifier le rôle (complémentaire) de chacun et de limiter l'exercice d'intermédiaires non licenciés dont l'activité pouvait être « couverte » par des avocats mandataires sportifs.

Pour conclure, je tiens à remercier l'ensemble des membres de la Commission et les permanents en charge des dossiers, nos avancées sont le fruit d'un travail collectif que j'ai plaisir à présider depuis 2016.

Bonne saison à tous !

### **7.3. Commission Fédérale Juridique (Stéphanie PIOGER)**

La Commission Fédérale Juridique est composée de 3 sections :

- Qualifications ;
- Règlements ;
- Prospectives réglementaires.

Pour la mandature 2020-2024, Stéphanie PIOGER occupe la Présidence de la Commission Fédérale Juridique accompagnée de Michel GILBERT et Christian MISSER, respectivement Vices-présidents des Sections Règlements et Qualifications.

#### **La Section Qualifications**

Je tiens à remercier Christian MISSER et son équipe pour son implication dans la gestion des dossiers, au sein d'une équipe qui se féminise pour cette nouvelle mandature.

La saison 2022/2023 constitue la 4<sup>ème</sup> depuis la mise en place de la dématérialisation de la licence ce qui permet aux membres de la Commission de travailler à distance et de manière plus réactive sur l'ensemble des dossiers en collaboration avec l'équipe juridique en charge des qualifications.

Dans le cadre de ses prérogatives, la Section Qualification traite les dossiers suivants :

Type de dossiers	Nombres de dossiers
Licences JN et ON / joueurs arrivant de l'étranger	782
Mutations des joueurs arrivant de l'Outre-Mer	5
Mutations en cours de saison	173
Transformation de 2 ans d'extension T en socle 0	30
Modifications de licence (retraits, doublons)	331
Modifications des titres de séjour des licenciés JN et ON	34
Modifications de couleurs de licence	35
Autorisations Secondaires Performances	20

S'agissant des transferts internationaux, l'activité de la Commission se décompose de la façon suivante :

Type de Transferts	Totaux
Lettre de sortie délivrée	675
Lettre de sortie reçue	503
Joueurs mineurs	139

Ainsi, pour la saison 2023/2024, la Commission poursuivra sa mission avec la volonté d'accompagner et de guider au mieux les Clubs et les Comités Départementaux dans leurs démarches de qualification des licenciés.

## La Section Règlements

La section Règlements a eu en charge :

### 1. La mise en œuvre de projets politiques

Cette saison a été marquée par la réforme des statuts de la Fédération, conformément à la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France, et de ceux des Ligues Régionales et des Comités Départementaux/Territoriaux.

Les travaux ont été menés en plusieurs temps avec, à chaque nouvelle réunion du Comité Directeur, la validation des grands principes des statuts fédéraux et de ses organismes déconcentrés.

- Les statuts types des Comités et des Ligues ont été validés par la Fédération et transmis le 30 mars 2023 ;
- Deux webinaires de présentation ont été organisés les 19 et 24 avril ;
- Une FAQ a été mise en place et diffusée début juin ;
- Les Comités et les Ligues ont, au cours de l'été 2023, adopté leurs nouveaux statuts lors de leurs Assemblées Générales extraordinaires respectives.
- Au niveau fédéral, les nouveaux statuts et le règlement intérieur ont été validés par le Comité Directeur du 7 juillet 2023 ;

- Les statuts et le règlement intérieur ont été envoyés au ministère des Sports et des jeux olympiques et paralympiques pour avis ;
- Lors du Bureau Fédéral des 26 et 30 août 2023, les statuts ont de nouveau été présentés après le retour du ministère ;
- Les statuts fédéraux seront adoptés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire Fédérale d'octobre 2023.

## **2. Les modifications réglementaires**

### **❖ Contrôle de l'honorabilité**

La Fédération a poursuivi la mise en œuvre du contrôle de l'honorabilité de ses éducateurs sportifs, exploitants d'établissements d'activités physiques et sportives (EAPS) et arbitres.

Le contrôle d'honorabilité pour les arbitres a été réalisé pour la première fois cette saison.

Pour s'assurer du respect de l'obligation d'honorabilité, les licenciés entrant dans le cadre des activités susmentionnées sont informés qu'ils feront l'objet d'un contrôle d'honorabilité, en application des dispositions du code du sport, lors de la prise ou du renouvellement de leur licence.

C'est pourquoi, il est primordial que les données personnelles constitutives de l'identité du licencié soient exactes dans la mesure où ces dernières seront transmises par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé relatif à l'honorabilité puisse être effectué sur la plateforme dédiée avec le FIJAIS (Fichiers des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes).

Ce travail transversal et réglementaire demeure conséquent et est indispensable à la cohérence et la sécurisation de la politique FFBB.

Ce contrôle étant annuel, pour la saison 2023/2024, la Commission va poursuivre son travail afin de mettre de nouveau en œuvre le contrôle de l'honorabilité de l'ensemble des licenciés concernés.

### **❖ Règlements**

Comme chaque année, de nombreuses évolutions réglementaires ont eu lieu. Quelques changements majeurs au sein des règlements sont à relever.

Les modifications réglementaires les plus conséquentes concernent :

- La réforme des fautes techniques
- La Charte Éthique
- Le développement du Titre VI des Règlements Généraux relatif à l'intégrité des compétitions sportives
- Le renforcement des obligations pour les clubs haut-niveau.

Messieurs Gérard SALIOU, membre de la Commission Fédérale Juridique, et Michel GILBERT, Vice-président de la Section Règlements, ont réalisé un gros travail de relecture des règlements avant leur soumission aux pôles et commissions concernées et leur adoption par le Bureau Fédéral puis le Comité Directeur. Je remercie Gérard SALIOU et Michel GILBERT pour leur implication très importante et leur aide précieuse au cours du processus de modification réglementaire.

Suite au Comité Directeur fédéral du 7 juillet 2023, les règlements fédéraux pour la saison 2023/2024 ont été publiés le 21 juillet 2023 avec, en parallèle, l'envoi d'une note d'information relative à leur publication le même jour à destination des Comités et des Ligues.

Pour la saison sportive 2024/2025, les procédures de modifications réglementaires vont être de nouveau perfectionnées pour anticiper et accompagner au mieux les évolutions.

### 3. La prospective réglementaire

- **Règlements Sportifs Généraux**
  - o Réflexions relatives à la création d'un Règlement Sportif Général type pour la FFBB, les Ligues et les Comités pour la saison 2024/25
- **Lutte contre les incivilités**
  - o Poursuite des travaux, notamment dans le cadre de la création du pilier « valeurs »

### 4. Les évolutions des structures sportives associatives

#### a. Les structures sportives

64 dossiers de modifications de structures ont été traités cette saison par la Commission Fédérale Juridique – section Règlements :

Type de modification		Nombre de dossiers
Union	Création	4
	Renouvellement	3
	Modification	0
	Dissolution	2
<b>Fusion Absorption</b>		12
<b>Fusion Simple</b>		2
<b>Changement de dénomination</b>		29
<b>Prise d'autonomie</b>		12
<b>Scission</b>		0

Avec 7 dossiers de plus que pour la saison 2021/2022, l'on observe une augmentation de plus de 10% du nombre total de dossiers de modifications de structures sportives traités par la Commission pour cette saison.

Dans cette période, il est également constaté :

- Une augmentation du nombre de nouvelles Unions, les  $\frac{3}{4}$  ayant nécessité l'accord dérogatoire du Bureau Fédéral ;
- 5 projets de création d'Union ont été abandonnés ou reportés d'une saison ;
- Légèrement moins de prise d'autonomie des sections basket des associations omnisports, avec changement de dénomination ;
- Une augmentation significative du nombre de fusions sur le territoire avec 5 supplémentaires ;
- L'absence de scission ayant été jusqu'à son terme, comme la saison passée, à noter tout de même, trois demandes qui ont finalement été abandonnées.

Un webinaire a ainsi été organisé en mars 2023 pour les clubs, les Comités et les Ligues Régionales afin de leur faire une présentation précise des différentes modifications de

structures existantes et des procédures à respecter. De même, la présentation a été diffusée sur FFBB.

Ce webinaire coanimé par le service juridique et Michel GILBERT a permis une meilleure appréhension des délais et de la réglementation à respecter pour les clubs. Sur ce point, il est notable que ce webinaire a permis une baisse du nombre de dossiers incomplets ou contraire à la réglementation. Toutefois, des demandes tardives ont, comme la saison passée, été réceptionnées au cours du mois de juin et de juillet, et ont toutes été traitées en intégralité au cours de l'été par la Commission.

Pour rappel, la Commission est chargée du traitement de tous les dossiers relatifs aux unions, fusions, prises d'autonomie, changements de dénomination et scissions et il est important que les Comités et les Ligues réorientent la ou les associations vers la Commission Juridique dès la connaissance de leur projet de modification de structure et surtout lors d'un projet de fusion entre associations ou de prise d'autonomie dans un groupement omnisports.

#### **b. Les transferts et les cessions de droit**

La Commission Fédérale Juridique – Section Règlements traite également les demandes de transferts consécutifs à une liquidation judiciaire d'une association et de cessions de droits sportifs et administratifs pour les championnats inférieurs aux Championnats de France et constitue le dossier pour une prise de décision par le Bureau Fédéral pour les autres compétitions.

Cette saison, trois associations sportives ont sollicité une cession de droits sportifs et/ou administratifs, contre sept la saison passée. Elles ont toutes été traitées par la Commission.

Sur les trois demandes, deux ont abouti à un accord de la Commission pour une prise d'effet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Si la Commission constate une baisse du nombre de demande relative à une cession de droits sportifs et administratifs par rapport à la saison 2021/22, elle tient à rappeler que la cession de droits demeure un système dérogatoire et que les droits sportifs ne sont ni distribuables ni échangeables.

#### **Les conciliations**

La Commission Juridique traite enfin de l'examen des litiges entre des clubs formateurs et leurs joueurs sous convention de formation. Constituée du DTN ou de son représentant et d'un membre de la LNB ou de la LFB, la Commission a été saisie à 7 reprises cette saison.

La Commission Juridique joue un rôle de conciliateur en cas de désaccord entre les structures sportives sur la rédaction d'une convention de délégation. 2 dossiers de ce type ont été traités lors de la saison 2022/2023 et ont tous trouvé une issue favorable.

### **7.4. Commission Fédérale Discipline (Marc NAMURA)**

#### **Observations générales sur l'activité de la Commission**

Pour rappel, lors de la saison 2021/2022, la Commission s'est réunie à vingt-cinq reprises (en présentiel et en visio-conférence) et a traité 499 dossiers décomposés de la façon suivante :

- 133 dossiers hors fautes techniques ;



- 366 dossiers relatifs à un cumul de fautes techniques et/ou fautes disqualifiantes sans rapport ;

Au cours de la saison 2022/2023, la Commission Fédérale de Discipline s'est réunie à vingt-quatre reprises (en présentiel et en visio-conférence) et a traité 555 dossiers décomposés de la façon suivante :

- 161 dossiers hors faute technique
- 394 dossiers pour cumul FT/FDSR

En comparaison avec l'année 2021/2022, l'activité de la Commission est en hausse :

	2021/2022	2022/2023	% évolution
Dossiers hors FT/FDSR	133	161	+ 21.05%
Dossiers pour cumul FT/FDSR	366	394	+ 7.65 %
Totaux :	499	555	+ 11, 22%

## 2. L'activité de la Commission en chiffres

### Répartition des dossiers selon le type de saisine

Total	Rapports d'arbitres	Saisine Secrétaire Général	Transmission Comités / Ligues	Alerte FBI (Fautes Techniques)	Commission Contrôle de Gestion
554	96	44	11	394	10
	17.3%	7.9%	2%	71%	1.8%

### Répartition des dossiers hors fautes techniques selon leur nature

Objets des dossiers	Nombre de Dossiers	Total %
Autres cas	10	6.2 %
Honorabilité	7	4.3%
Faits de mœurs	3	1.2%
Fraudes	3	1.8%
Propos racistes	3	1.8%
Violences verbales ( <i>propos déplacés, provocations, menaces, insultes</i> )	43	26.7%
Violences physiques ( <i>Altercations, Bagarres, Coups, Provocations physiques</i> )	24	14.9%
Incivilités diverses ( <i>attitude public...</i> )	39	24.2%
CCG	10	6.2%
Paris sportifs	19	11.8%
Total :	161	

La Commission entend rappeler qu'elle est pleinement engagée pour lutter contre toute forme de violences et de discriminations dans le sport, et notamment dans le Basket-Ball et qu'à ce titre elle continuera de prendre, dans le cadre de ses prérogatives, toutes les mesures nécessaires afin de protéger les licenciés de la Fédération.

Sur les 161 dossiers (hors fautes techniques), 153 ont fait l'objet d'une instruction.

### Sur les dossiers d'honorabilité

**Les fédérations sportives agréées, a fortiori celles dépositaires d'une délégation du ministère chargé des Sports, participent à la mise en œuvre des missions de Service Public relatives au développement et à la démocratisation des activités physiques et sportives. Ainsi, compte tenu des objectifs assignés à ces fédérations par le législateur, ces dernières doivent assurer la protection physique et morale des personnes, notamment des mineurs, contre tous les types de violences et garantir l'honorabilité de la pratique du sport dont elles ont la charge et l'exemplarité du comportement de leurs licenciés.**

Dans ce prolongement, la Fédération Française de Basket-Ball (FFBB), délégataire d'une mission de service public, est chargée de veiller au respect de sa réglementation visant notamment à préserver l'éthique, la déontologie et la discipline sportive mais aussi d'assurer la sécurité de l'ensemble des acteurs de la pratique du Basketball et d'en garantir l'honorabilité.

**En ce sens, un contrôle de l'honorabilité de l'ensemble des licenciés dirigeants de club, encadrants sportifs et arbitre a été mis en œuvre par les services de la Fédération pour la saison sportive 2022/2023.**

Pour rappel, en application des articles L. 212-9 et L. 322-1 du code du sport, « *nul ne peut exercer les fonctions mentionnées au premier alinéa de l'article L. 212-1 à titre rémunéré ou bénévole, ou aux articles L. 223-1 et L. 322-7, ni intervenir auprès de mineurs au sein des établissements d'activités physiques et sportives mentionnés à l'article L. 322-1 s'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour l'un des délits prévus [par ledit article] ».*

Aussi, conformément à la législation en vigueur et aux règlements fédéraux, la licence obtenue permettant l'accès notamment à des fonctions d'éducateur sportif ou d'arbitre est interdite aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour un crime ou un délit.

Dans le cadre du contrôle automatisé relatif à l'honorabilité des éducateurs sportifs et des exploitants d'établissements d'activités physiques et sportives (EAPS) au sens de l'article L.212-9 du code du sport réalisé par la Fédération, il est apparu qu'en retour 7 licenciés de la Fédération exerçaient les fonctions d'éducateurs, d'arbitre et/ou d'exploitation à titre bénévole et/ou rémunéré alors même qu'ils faisaient l'objet d'une infraction spécifiée à l'article L.212-9 du code du sport.

La Commission Fédérale de Discipline a donc procédé à l'ouverture de 7 dossiers disciplinaires, représentant un total de 4,38% de l'ensemble des dossiers traités (160 dossiers, hors fautes techniques).

Concernant ces dossiers :

- Les 7 dossiers ont été traités pour des licenciés ayant déjà l'objet d'une condamnation ;
- Les 7 ont été ouverts à la suite du contrôle de l'honorabilité ;
- Dans l'un des dossiers, il est apparu que le mis en cause avait fait l'objet d'une réhabilitation de plein droit. Par la suite, l'objet du dossier disciplinaire a porté sur l'absence de détention de la carte professionnelle pour exercer ;
- Aucun n'a fait l'objet d'un appel auprès de la Chambre d'Appel

Dans le cadre des dossiers, les mis en cause ont fait valoir le fait :

- Qu'ils n'avaient pas connaissance de l'interdiction posée par le Code du sport et reprise par les règlements de la Fédération, cette dernière ne leur ayant pas été notifiée lors de leur condamnation ;

- Qu'ils ont coché la case par erreur ;
- Qu'ils ont coché la case au cas où ils auraient à exercer lesdites fonctions ;
- Qu'ils étaient en cours de réhabilitation et/ou effacement au FIJAIS ;
- Seul l'un des mis en cause a avoué avoir transgressé ladite interdiction en pleine connaissance de cause.

Concernant les sanctions prises :

	Sanction prise
Sur l'absence de carte professionnelle	Suspension temporaire de licence pour une durée de deux (2) mois fermes / Avertissement au club
Sur la violation des conditions d'honorabilité	Interdiction d'exercice des fonctions suivantes : Diriger, entrainer, officier, arbitrer, jusqu'à production d'un justificatif permettant l'exercice de ces fonctions et avis favorable du Bureau Fédéral

### **Sur les dossiers CCG/CF-PN**

Depuis la saison 2018/2019, tous les clubs évoluant dans les Championnats de France de NM2/NM3/ NF1/NF2/NF3, doivent produire des informations comptables et financières auprès de la Commission Contrôle Gestion (CCG), dans les conditions prévues au Titre VII des Règlements Généraux de la FFBB.

Dans le cadre de l'étude des documents produits, la CCG a relevé des infractions potentielles aux règlements s'appliquant aux clubs de ces divisions. Il a notamment été mis en exergue le fait que des clubs ont consenti des contreparties financières à leurs joueurs/ses qui n'étaient pas JIG et qui évoluaient en Championnat de France.

En ce sens, la Commission Fédérale de Discipline a été saisie par la CCG, et a procédé à l'ouverture d'un dossier disciplinaire à l'encontre de **10 clubs**, soit 2 de moins que l'année dernière, répartis comme suit :

Divisions	Nombre de clubs
NF1	2
NF2	1
NF3	1
NM3	6

Dans le cadre de l'étude de ces dossiers, la Commission Fédérale de Discipline a infligé les sanctions allant de l'avertissement à du retrait de points fermes et avec sursis couplés à des pénalités financières.

Sur ces 10 dossiers 2 ont fait l'objet d'un recours en appel.

### **Sur les dossiers de Paris Sportifs**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, tous les acteurs des compétitions au sens de l'article L.131-16 du Code du sport ont pour interdiction de réaliser des paris sur leur discipline.

En application de l'article L.131-16-1 du code du sport, les fédérations délégataires peuvent accéder, par demande à l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ), en vue de la mise en œuvre d'une éventuelle procédure de sanction contre un acteur d'une compétition sportive qui aurait

parié sur l'une des compétitions de sa discipline, à des informations personnelles relatives à des opérations de jeu enregistrés par un opérateur de jeux ou de paris en ligne agréé.

Conformément à l'article R.131-43 du code du sport, le Délégué Intégrité de la Fédération Française de Basketball a sollicité l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ), aux fins de croisement de fichiers. Les résultats de croisement de fichiers ont été réceptionnés le 12 décembre 2022 et transmis le 7 février 2023 au Président Fédéral par le Délégué Intégrité.

Les informations réceptionnées ont fait apparaître des résultats positifs sur des acteurs des compétitions, tels que définis à l'article D.131-36-1 du code du sport et à l'article 515 des règlements généraux.

En application de l'article 515 des Règlements Généraux, il est notamment à rappeler, que « *Les acteurs des compétitions de basketball ont l'interdiction de parier sur toute compétition de la discipline basketball et d'engager, directement ou par personne interposée, des mises sur des paris reposant sur une compétition de la discipline basketball (...). Ces interdictions portent sur tous les niveaux de compétitions et toutes les compétitions de basketball, quel que soit le territoire sur lequel elles se déroulent* ».

La Commission Fédérale de Discipline a ainsi procédé à l'ouverture de **19** dossiers disciplinaires.

Niveau au sein duquel le licencié parieur évaluait	NM1			LF2		LFB	Arbitre
	Joueur	Entraîneur	Président de club	Joueuse	Entraîneur	Joueuse	
	10	1	1	2	1	2	2

Compétition concernée par les opérations de paris sportifs	Compétitions LNB	Coupe de France	Compétitions européennes	
Nombre de paris effectués sur la compétition	227	21	369	
			Avec clubs français	Sans club français
			148	221

Dans le cadre de ces dossiers, les mis en cause ont fait valoir le fait :

- Qu'ils ne connaissaient pas l'existence de l'interdiction de parier
  - Qu'ils connaissaient l'existence de l'interdiction de parier mais qu'ils ne pensaient pas être concernés
  - Qu'il s'agissait d'un loisir et qu'ils ne misaient pas dans un but lucratif (*petites mises/faible nombre de paris etc*).
  - Qu'il n'y avait aucune volonté de fausser le jeu
- Sur ces 19 dossiers, aucun n'a fait l'objet d'un recours en appel.

### Répartition des recours en appel à l'encontre des décisions de la CFD

Total dossiers CFD	Nombre de Recours en Appel			
160 hors FT/FDSR	13*			
394 FT/FDSR	8			
554	Réformation	Annulation	Confirmation	Irrecevabilité
	7	1	7	3

\*3 dossiers sont à ce jour en délibéré.

### Répartition des dossiers de FT/FDSR selon leur nombre

Total	3 FT	5 FT	6 FT	7 FT
394	343	35	13	3
	87%	9%	3.3%	0.7%

### Répartition des fautes techniques selon l'application de l'automatisme de la sanction

Nombre de dossiers	Automatisme de la sanction	Observations transmises par les licenciés
343	291	53
	85%	15%

### Quelques points relevés concernant les fautes techniques

Nombre de dossiers en constante évolution notamment par rapport à la saison 2021/2022 :

	2021/2022	2022/2023	% évolution
Dossiers pour cumul FT/FDSR	366	394	+ 7.65%

### **3. Modifications réglementaires**

Comme chaque année, de nombreuses évolutions réglementaires ont été débattues tout au long de la saison, les principales modifications disciplinaires portent sur les points suivants :

## 1. Compétence des Commissions

Les Commissions Régionales de Disciplines sont désormais compétentes pour traiter tout dossier en lien avec des propos sexistes ou homophobes.

La Commission Fédérale de Discipline a compétence pour traiter tout dossier en lien :

- de faits d'atteinte ou d'agression violences sexistes et /ou sexuelles ;
- de port d'équipement(s) contraire aux Règlements Sportifs Généraux ;
- de violences physiques à l'encontre d'arbitre (hors championnats organisés par la LNB) ;
- mettant en cause des élus ou des salariés des Comités Départementaux, Liges Régionales, de la Fédération ou de la Ligue Nationale de Basket ou par d'autres officiels désignés par la Fédération, à l'exception des arbitres et OTM dans le cadre de compétition déléguées ;
- lors de matchs amicaux opposant une équipe de LNB à une équipe FFBB ou internationale.

## 2. Utilisation de la vidéo

Dans le cadre de la procédure disciplinaire l'utilisation de la vidéo est autorisée, à l'exception des dossiers de fautes techniques et de fautes disqualifiantes sans rapport

## 3. Instruction

Tous les dossiers en lien avec port d'équipement(s) contraire aux Règlements Sportifs Généraux seront soumis à une instruction.

## 4. Engagement des poursuites

L'organe disciplinaire compétent de première instance doit se prononcer dans un délai de dix semaines à compter de l'engagement des poursuites disciplinaires, soit à la date de la réception de l'acte de saisine prévue à l'article 10.1 du présent règlement.

## 5. Fautes Techniques

Changement majeur : deux groupes de fautes techniques

**G1** : Les fautes techniques sanctionnant un comportement incorrect. Ces FT sont prises en compte dans le cumul des fautes techniques comptabilisées en vue d'une sanction disciplinaire.

**G2** : Les fautes techniques sanctionnant une action de jeu. Ces FT ne sont pas prises en compte dans le cumul des fautes techniques comptabilisées en vue d'une sanction disciplinaire.

Seul le cumul de trois fautes techniques G1 et/ou disqualifiantes sans rapport est sanctionné

Déclenchement de l'alerte FBI à l'expiration d'un délai de 48h à compter de l'enregistrement de la faute

Le licencié peut transmettre ses observations et/ou demander à être convoqué devant la Commission de Discipline pendant 48h après sa 3ème FT G1 ou FDSR (au lieu de 15 jours)

Sanction : un (1) weekend sportif ferme d'interdiction de participer aux compétitions et/ou manifestations sportives.

SAUF si le licencié arbitre deux rencontres dans un délai d'un mois

Désignation pour arbitrer = substitution de peine par la CRO ou la CDO

### Le mot du Président

Comme le montre les chiffres, en hausse, l'activité de la CFD a été plus qu'intense sur cette saison sportive. Néanmoins, la CFD continuera de se montrer intransigeante sur les incivilités qui polluent notre sport mais aussi notre société.

La saison qui vient s'annonce essentielle dans la protection de nos licenciés et des intérêts de notre fédération, et ce à tout niveau.

### **7.5. Chambre d'Appel (Jacques LANG)**

Avec 112 dossiers en 2022/2023 (**record historique de la Chambre d'Appel**) contre 67 dossiers en 2021/2022 et 31 en 2020/2021, cette saison a été marquée par une très nette augmentation du nombre de contentieux, qui avait considérablement diminué ces dernières saisons avec l'épidémie de Covid-19.

Quelques remarques générales :

- Augmentation de 67% du nombre de dossiers traités par rapport à la saison 2021/2022 ;
- Les dossiers disciplinaires représentent plus de la moitié des recours traités, confirmant notamment une recrudescence des incivilités constatées sur les terrains de basket-ball ;
- Activité incessante tout au long de la saison sportive (inter-saison comprise) ;
- Pour rappel, le contentieux sportif se caractérise par une multiplicité des recours et la faculté pour les requérants de produire de nouvelles pièces – notamment en matière disciplinaire – à chaque étape de procédure, que la Chambre d'Appel se doit de prendre en compte dans l'étude du dossier. La réformation d'une décision, sur la base d'éléments nouveaux ne saurait aucunement remettre en cause la pertinence des décisions initiales ;
- Organisation de 22 réunions de la Chambre d'Appel – près de deux séances par mois – intégralement tenues en présentiel au siège de la Fédération ;
- 16 séances ont été présidées par Jacques LANG, Président de la Chambre d'Appel, 5 séances par David JACOTOT, vice-président, et 1 par Daniel BES, président de séance ;
- A la suite du Comité Directeur de la FFBB des 16 et 17 décembre 2022, un nouveau membre a intégré la Chambre d'Appel qui est donc à ce jour composée de :
  - o 24 membres en section financière ;
  - o 25 membres en section disciplinaire ;
  - o 25 membres en section administrative.

**D'un point de vue quantitatif, voici les chiffres arrêtés pour la saison sportive 2022/2023**

#### **1.1 Répartition des dossiers (112 dossiers)**

<b>Recours Disciplinaires</b>	<b>Recours Administratifs</b>	<b>Recours Financiers</b>	<b>Total</b>
<b>60</b>	<b>34</b>	<b>18</b>	<b>112</b>
<b>54%</b>	<b>30%</b>	<b>16%</b>	<b>/</b>

Concernant les dossiers disciplinaires :

- **8 dossiers** portaient sur des violences verbales et physiques entre joueurs lors ou à l'issue de rencontres ;
- **19 dossiers** faisaient état de violences verbales, intimidations ou autres comportements déplacés de joueurs et entraîneurs envers le corps arbitral ;
- **8 dossiers** concernaient des incidents impliquant des spectateurs (parents, supporters, dirigeants, ...) ;
- **2 dossiers** traitaient d'insultes racistes et propos discriminants ;
- **2 dossiers** concernaient le port d'un équipement non autorisé lors des rencontres ;
- **18 dossiers** relevaient du cumul de fautes techniques et/ou disqualifiantes sans rapport (cumul de 3, 5 ou 6) ;
- **3 recours** ont été engagés contre des décisions qui sanctionnaient des clubs ayant consenti à des contreparties financières pour leurs joueurs/ses qui n'étaient pas JIG et qui évoluaient en Championnat de France, et ce en méconnaissance des règlements fédéraux (Titre VIII) ;
- Lors de la saison 2021/2022, la Chambre d'Appel avait constaté l'augmentation de dossiers relatifs à des violences – notamment sexuelles – sur mineurs. Cette saison, aucune décision n'a été frappée d'appel, notamment du fait de la notification de mesures administratives adoptées par le Bureau Fédéral, en lieu et place d'une procédure exclusivement disciplinaire, pour prononcer des suspensions provisoires de licence ou d'exercice de fonctions aux licenciés qui font l'objet de poursuites pénales et/ou administratives ;
- Cette saison, aucune demande de remise de peine n'a été examinée par la Chambre d'Appel.

Concernant les dossiers administratifs :

- 13 dossiers (contre 4 en 2021/2022) traitaient de la participation irrégulière de joueurs ou entraîneurs lors des rencontres (type de licence, défaut de surclassement, qualification au-delà de date de limite, ...) ;
- **9 recours** ont traité de thématiques liées aux qualifications (mutations de joueurs protégés, licences ASP ou statut JFL) ;
- **3 dossiers** concernaient des contestations d'un classement ;
- 3 recours relevaient de réclamations posées lors de rencontres ;
- 2 dossiers traitaient du respect d'obligations sportives ;
- 1 dossier portait sur les droits d'engagements d'un club à une compétition ;
- 2 dossiers faisaient état de manquements aux règles posées par le Statut du Technicien (entraîneurs ne disposant pas du niveau de diplôme suffisant) ;
- Enfin, il est à souligner qu'aucun dossier d'appel n'a concerné des problématiques liées à l'épidémie de Covid-19 (rencontres non tenues, report de rencontres, ...).

Concernant les dossiers financiers :

- **5 dossiers** ont traité du refus d'engagement – au niveau de compétition demandé – de clubs pour la saison suivante (Championnats LNB & Championnats de France) ;
- **4 dossiers** concernaient des encadrements des charges de personnel par la CCG ;
- **4 recours** portaient sur des rétrogradations administratives pour défaut de communications de pièces à la CCG (au niveau CF/PN) ;



- **5 dossiers** traitaient de retrait de points et/ou de pénalités financières infligées (non-respect du fonds de réserve, dépassement de l'encadrement de charges de personnel, défaut de communication de pièces, ...).

## 1.2 Répartition par origine des décisions frappées d'appel (= 112 dossiers)

Comités Départementaux	Ligues Régionales	FFBB	LNB
9	37	58	8
8%	33%	46%	7%

A noter :

- Augmentation des dossiers issus des Comités par rapport à la saison 2021/2022 (+5 points) bien que leur nombre reste faible.
- Diminution de la proportion des dossiers issus de la FFBB (- 6 points).
- Part constante des dossiers issus des Ligues Régionales et de la LNB par rapport aux saisons précédentes.

Concernant les recours contre des décisions prises par la FFBB :

CFD	CCG	CF5x5	CF Juridique Qualifications	CHNC	CFT
29	16	3	7	1	2
50%	27%	5%	12%	2%	4%

A noter :

- La proportion des recours contre la CFD a encore augmenté cette saison (+7 points par rapport à la saison dernière ; +31 points par rapport à la saison 2020/2021) ;
- Il en va de même pour la CCG (+13 points par rapports à 2021/2022) ;
- Les recours contre les décisions de la CF5x5 représentent seulement du 5% contentieux fédéral contre 26% en 2021/22 ;
- Apparition (par rapport aux 2 dernières saisons) de recours contre la CF Juridique – Qualifications (12% du contentieux fédéral).

Concernant les COM-TOM :

Il a été relevé une continuité – par rapport à la saison précédente – au niveau de la proportion des recours contre des décisions des Collectivités et Territoires d'Outre-Mer : 6 dossiers (soit 5%) contre 4 dossiers (soit 6%) la saison dernière et 3% la saison d'avant.

LR Guadeloupe	LR Mayotte	LR Martinique	LR Guyane	LR Réunion	La
1	1	2	2	0	

## 2. Sur le fond des dossiers en appel (112 dossiers traités) :

En matière disciplinaire : sur 60 dossiers					
Irrecevabilité	Confirmation	Annulation sur la forme et confirmation sur le fond	Annulation sur la forme et réformation sur le fond	Annulation sur le fond	Réformation sur le fond
5	17	3	3	6	26
8%	29%	5%	5%	10%	43%

En matière administrative : sur 34 dossiers				
Irrecevabilité	Confirmation	Annulation sur la forme et nouvelle décision	Réformation sur le fond	Annulation sans nouvelle décision
5	19	3	5	2
14%	56%	9%	15%	6%

En matière financière : sur 18 dossiers				
Irrecevabilité	Confirmation	Annulation sur la forme et nouvelle décision	Réformation sur le fond	Annulation sans nouvelle décision
1	6	0	11	0
5%	33%	/	61%	/

## 3. Les recours en conciliation devant le CNOSF

8 décisions prises par la Chambre d'Appel en 2022/2023 ont été contestées devant la Conférence des Conciliateurs du CNOSF (5 en 2021/2022).

Proposition de s'en tenir à la décision contestée	Irrecevabilité / Retrait	Autre proposition
3	2	3

Le conciliateur a suivi la position de la Chambre d'Appel dans deux dossiers, qui concernaient :

- La rétrogradation d'un club pour défaut de production de documents demandés par les organismes de contrôle de gestion de la Fédération ;
- La rétrogradation d'un club pour incertitudes quant à la continuité de son exploitation à court terme ;
- La perte par pénalité d'une rencontre pour méconnaissance des règles de participation (application stricte des règlements).

Il a néanmoins proposé à la Fédération de revenir – tout ou en partie – sur des sanctions / pénalités prononcées par la Chambre d'Appel :

- En matière disciplinaire (incidents survenus à l'issue de la rencontre, atteinte portée à l'intégrité des compétitions) ;
- En matière financière (refus de communication de pièces).

## **7.6. Mission Fédérale Paris Sportifs (René KIRSCH)**

### **1. Formation / sensibilisation**

La Fédération poursuit ses interventions en termes de formation, sensibilisation sur le volet de l'intégrité sportive auprès des acteurs des compétitions et notamment, auprès de joueurs, entraîneurs, agents sportifs (...).

Dans le cadre de formations, la Fédération intervient en collaboration avec la FDJ, partenaire de la FFBB.

En outre, cette saison Benjamin SCHINDLER, Legal Affairs Manager de la FIBA, est également intervenu lors de réunions de sensibilisation.

Pour la saison 2022/2023 :

Lors de la saison 2021/2022 la campagne de sensibilisation FFBB relatives aux paris sportifs « *Jeux Interdits* » a été bien relayée au niveau des acteurs du basket-ball et sur différents supports (« Basketball magazine », site internet fédéral, réseaux sociaux).

Cette campagne a été reprise pour la saison 2022/2023.

Le clip vidéo demeure en ligne sur la page internet fédérale dédiée aux paris sportifs et est retransmise lors des interventions de sensibilisation de la FFBB.

Les interventions suivantes ont pu être effectuées :

- Courant mars 2023, rappels de sensibilisations / à la réglementation des paris sportifs auprès du corps arbitral ;
- Courant mars 2023, interventions FFBB auprès de clubs HN (ne pouvant participer à la session du 16/03/23) ;

- Le 16 mars 2023, une session d'information et sensibilisation intégrité des compétitions / paris sportifs s'est tenue en visio-conférence avec les correspondants-clubs intégrités/paris sportifs des clubs de LF2, LFB, NM1, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> division masculine professionnelle avec pour intervenants : la FIBA, FFBB, la LNB et la Française Des Jeux (FDJ) ;
- Le 20 avril 2023, lors de la journée de formation des agents sportifs, une piqûre de rappel a été effectuée sur la thématique des paris sportifs ;
- Une réunion de sensibilisation s'est tenue auprès des entraîneurs en formation DEJEPS mention Basketball le 24 mai 2023 à Limoges ;
- Participation à la réunion des référents intégrités des fédérations au CNOSF le 21 juin 2023, en présence du ministère des Sports, de l'ANJ et de la FDJ.

La page internet dédiée du site de la FFBB « Paris sportifs / intégrité » a été actualisée, comprenant un e-learning accessible et gratuit « Connaître l'environnement des Paris Sportifs ».

Il est rappelé l'accessibilité à la mise en place par la plateforme nationale de lutte contre les manipulations sportives du premier outil français sécurisé : « **Signale !** » pour signaler des soupçons de manipulations sur des compétitions sportives → [www.signalesport.fr](http://www.signalesport.fr)

## 2. Croisement de fichiers

Pour la discipline Basket-Ball, deux croisements de fichiers avaient été opérés en 2015 et 2019. En 2020/2021, la situation pandémique n'avait pas permis de mettre en œuvre ce contrôle.

Décidé conjointement avec la LNB, un nouveau croisement de fichiers avait été effectué lors de la saison 2021/2022 sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 15 février 2022 mais une difficulté technique de l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) n'avait pas permis d'obtenir les résultats sur la saison de référence.

Les acteurs des compétitions concernés évoluant dans les Championnats de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> division masculine professionnelle, LFB, LF2 et NM1 (Joueurs-es, aspirant, stagiaire ou sous convention de formation, entraîneurs et assistants, arbitres) représentent près de 1700 acteurs.

Les résultats du croisement de fichiers, obtenus en décembre 2022, ont mis en exergue que des acteurs de compétitions avaient effectué des paris sportifs en ligne sur la discipline du Basketball avec près de 35 retours positifs. Toutefois, avec le changement de saison certains acteurs avaient changé de club et/ou n'étaient plus licenciés.

Pour l'ensemble des résultats, le Bureau Fédéral du 13 janvier 2023 a décidé :

- L'ouverture d'un dossier disciplinaire pour les paris sportifs :
  - o Réalisé sur une compétition française (seuil de 1 pari)
  - o Sur une compétition européenne avec au moins un club français (seuil de 1 pari)
- L'envoi d'un courrier de rappel à la réglementation (avec copie FIBA) :
  - o Si acteur non-licencié FFBB en 22-23
  - o Si paris sportifs sur compétitions européennes hors clubs français

Pour l'avenir, afin de conserver intact la sensibilisation des acteurs des compétitions, il est réaffirmé la volonté de procéder plus régulièrement au croisement de fichiers, tout en

diversifiant le type de contrôles ainsi que la périodicité et ce, tant sur les paris en ligne qu'en réseau de point de vente [physique].

### 3. Paris sportifs et redevances

Le présent rapport revient sur la saison 2022/2023. En termes de paris sportifs et de redevances, cela englobe donc les trimestres suivants : Trimestre 3 et Trimestre 4 de 2022, et les Trimestre 1 et Trimestre 2 de 2023.

Alors qu'une baisse globale avait été constatée lors de la saison 2019/2020 [en raison de la pandémie et de l'arrêt des compétitions], il avait été constaté pour la saison 2020/2021 une reprise notable de l'activité paris sportifs. Le montant de la redevance était supérieur à la saison 2018/2019 pour la saison 2020/2021.

Sur la saison 2021/2022, une légère diminution du total des mises avait été constatée avec toutefois une augmentation de la redevance et plus particulièrement pour la FFBB

Pour cette saison 2022/2023, on constate :

- Une augmentation du total des mises et de la redevance LNB/FFBB (supérieur aux saisons précédentes)
- La FDJ demeure l'opérateur majeur avec 37 % des mises (pour rappel 52% en 2020-2021 et 42% en 2021-2022)

#### → Retour sur la saison en chiffres :

- Total des mises : 56 740 k€
- La FDJ est l'opérateur majeur, elle représente 37% des mises
- Redevance FFBB/LNB : 635 k€
- Répartition de la redevance : LNB = 464 k€ et FFBB 171 k€

### 4. Prospectives pour 2023/2024

Dans la continuité des travaux conjoints, la FFBB et la LNB poursuivent le renforcement du réseau des référents intégrités club auprès des clubs de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> division masculine professionnelle, NM1, LFB et LF2.

La consolidation du réseau Intégrité est primordiale afin d'avoir un maillage territorial opérant. Des communications et une nouvelle réunion de sensibilisation vont être organisées auprès des correspondants des clubs identifiés.

La continuité du plan d'action « mission paris sportifs » avec un renforcement des sensibilisations mais également de croisements de fichiers est engagé sur la saison 2023/2024 au regard des engagements fédéraux (convention de délégation, stratégie nationale).

Par ailleurs, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024, un changement intervient au sein de la direction de l'intégrité de la FDJ avec le correspondant dédié et intervenant régulier avec la Fédération sur les réunions de sensibilisation. Une nouvelle direction est mise en place et des actions de sensibilisation sont déjà envisagées pour la saison 2023/2024 notamment à l'INSEP et auprès du corps arbitral.

La FFBB continue de participer aux travaux sur la thématique des paris sportifs avec l'ANJ, le ministère des Sports et le réseau des référents intégrités des fédérations sportives.

Il est d'ailleurs mis en exergue qu'un projet de refonte de la réglementation en vigueur « Paris sportifs » (qui date de 2010) visant à définir la liste des compétitions ou manifestations et des types de résultats pouvant servir de supports à la prise de paris sportifs est en cours et devrait voir le jour à la prochaine rentrée sportive pour septembre 2023.

Je tiens à remercier les services dédiés pour leur compétence, implication, confidentialité et concours dans la mission fédérale Paris Sportifs.

## **7.7. Comité d'Éthique (Catherine GISCOU)**

### **1. La Charte Ethique et le Comité Ethique**

Depuis l'adoption de la Charte Ethique lors du Comité Directeur du 12 juillet 2018 (en application de la Loi n°2017-261 du 1<sup>er</sup> mars 2017 visant à préserver l'éthique du sport, à renforcer la régulation et la transparence du sport professionnel et à améliorer la compétitivité des clubs), celle-ci n'avait pas fait l'objet de modifications.

Toutefois, l'évolution législative en la matière, et plus particulièrement la Loi n°2022-296 de 2 mars 2022 visant démocratiser le sport en France ont notamment amené le Comité Ethique à entamer des travaux sur l'évolution de la Charte Ethique.

Une nouvelle version de la Charte Ethique a été adoptée au Comité Directeur du 7 juillet 2023, applicable à compter de la saison 2023/2024.

Depuis le début de la mandature 2022-2026, le Comité Ethique se compose, outre sa Présidente, de six membres dont un Vice-Président, proposés respectivement par la FFBB et la LNB. En l'état, une place proposée par LNB est vacante.

### **2. Activités du Comité Ethique**

#### **2.1 Sur l'évolution de la Charte Ethique et le renforcement du rôle du Comité Ethique**

Le CNOSF et le Ministère des Sports ont mobilisé courant mars 2022 les Présidents de Comité d'Éthique de différentes Fédérations délégataires afin de participer à des échanges sur La Loi sur le sport du 2 mars 2022, qui comporte trois volets : développer la pratique du sport pour le plus grand nombre, rénover la gouvernance des fédérations sportives, assurer un modèle économique vertueux au secteur et renforcer l'éthique en y associant l'intégrité ainsi que les modalités de traitement et de gestion des conflits d'intérêts.

*Dans le cadre de la loi, « le comité d'éthique est compétent pour déterminer la liste des membres des instances dirigeantes nationales et régionales des fédérations délégataires ainsi que des commissions mentionnées dans les statuts prévus à l'article L. 131-8, des ligues professionnelles et des organismes mentionnés à l'article L. 132-2 qui lui adressent une déclaration faisant apparaître les intérêts détenus à la date de leur nomination, au cours des cinq années précédant cette date et, au moyen de déclarations rectificatives, jusqu'à la fin de l'exercice de leur mandat. Il saisit la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique de toute difficulté concernant ces déclarations d'intérêts. »*

En outre, au premier trimestre 2022, le Comité de déontologie du CNOSF a fait part de ses travaux engagés sur une refonte de la Charte d'éthique et de déontologie du sport français. Sollicité, le Comité d'Éthique a contribué aux propositions d'amendements du texte.

Le 23 mai dernier, l'Assemblée générale du CNOSF a adopté la nouvelle Charte d'éthique et de déontologie du sport français.

Ainsi, sur le fondement de la loi du 2 mars 2023 et de la Charte du CNOSF, le Comité Ethique du basket a entamé les travaux d'actualisation de la Charte Ethique du basket, afin de faire valoir et mettre en avant toutes les démarches, actions, conventions déjà opérationnelles sur les nombreux points de vigilance, de protection, de prévention.

L'actualisation de la Charte Ethique 2023-2024 intègre de nouvelles dispositions relevant notamment des attendus du législateur et de la Charte du CNOSF, ainsi que des recommandations de l'Agence Française Anticorruption notamment pour :

- Une meilleure lisibilité de la Charte Éthique ;
- Renforcer d'indépendance et le rôle du Comité Éthique ;
- Veiller au traitement et à la prévention des conflits d'intérêts.

**Il est à rappeler que pour la discipline du Basket, la Charte Ethique est le seul document de référence qui s'applique à tous en la matière : FFBB, LNB, Liges, Comités, Clubs, licenciés.**

Dès le début de la saison sportive 2023-2024, le Comité Ethique va continuer ses travaux, prenant en compte la mise en œuvre d'une cartographie des risques, visant notamment à :

- Renforcer, faire évoluer les dispositions de la Charte Ethique en vigueur (mandat, incompatibilité, saisine etc.) ;
- Déterminer la liste des membres concernés par la déclaration d'intérêt ;
- Des préconisations visant les comportements attendus des acteurs du basket ;
- L'élaboration de guides : prévention et traitement des conflits d'intérêts, bonne conduite, politique cadeaux/invitations, candidats aux élections ;
- La mise en œuvre d'une page internet dédiée.

## **2.2 Sur la saisine du Comité Ethique – saison 2022-2023**

Alors que le Comité Ethique avait été saisi de 4 dossiers lors de la saison 2021/2022, pour la saison 2022/2023, il est fait le constat de l'absence de saisine régulière au regard de la Charte en vigueur.

Un courrier anonyme concernant la situation de l'association Hyères Toulon Var Basket (HTV) a été adressé au Comité Ethique en référence au rapport publié par la chambre régionale des comptes de la région PACA.

Au regard des dispositions en vigueur de la Charte Ethique et au fait que la chambre régionale des comptes (juridiction nationale) ait instruit et procédé à un contrôle de la situation, le Comité ne disposait pas de compétence en la matière (saisine anonyme et pas de possibilité de saisine d'office), d'autant qu'il apparaît que la FFBB a été entendue dans le cadre de la procédure diligentée.

## **3. Prospective**

Outre les travaux en cours évoqués au point 2, il est important de noter que le ministère des Sports a procédé en date du 29 mars 2023 à l'installation **d'un Comité national pour renforcer l'éthique et la vie démocratique dans le sport**, co-présidé par Marie-George BUFFET et Stéphane DIAGANA.

Dans ce cadre, à l'instar d'autres Comités Éthique, notre Comité Éthique a été entendu lors d'une table ronde avec les acteurs en présence, exposant : la mission du Comité national d'éthique « *pour renforcer l'éthique et la vie démocratique dans le sport* », les affaires traitées, les exigences et les attentes.

**Ce Comité est chargé de faire, d'ici la fin de l'automne 2023 des propositions autour de 3 axes :**

- Une gouvernance du sport plus éthique ;
- Une meilleure vitalité démocratique au sein de ses instances ;
- Une protection renforcée des pratiquantes et des pratiquants, notamment contre toutes les formes de violences et de discriminations.

Le Comité Éthique du Basket restera attentif aux propositions à venir qui pourront impacter les travaux 23/24 en cours.

Je tiens à remercier les membres du Comité Ethique de leur engagement à répondre sans détour à cette mission, au regard des enjeux d'éthiques et d'intégrité dont la croissance est perfectible.

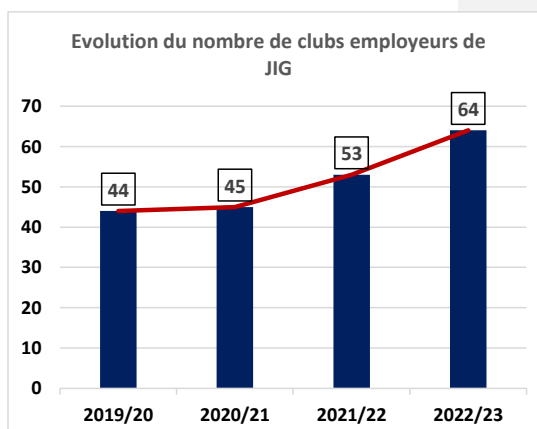
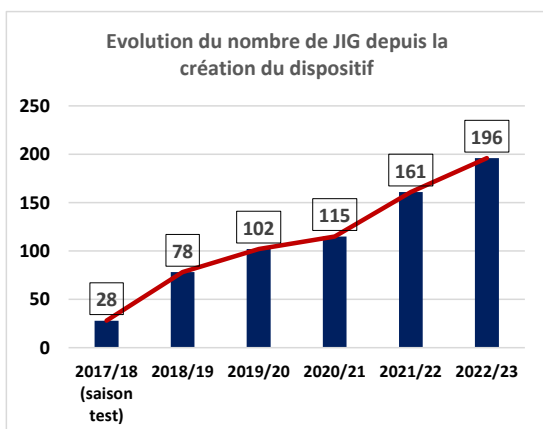
### **7.8. Groupe de travail JIG-MIG (Stéphanie PIOGER)**

Au sortir de deux saisons tronquées par l'épidémie de Covid-19, qui avait fortement impacté l'activité, le Groupe de travail JIG-MIG avait été amené à faire évoluer le dispositif dès 2021/2022, afin de mieux prendre en considération les attentes des JIG et de leurs clubs employeurs. Pour cette saison 2022/23 – et c'était l'engagement que nous avons pris dans le Rapport d'activité 2021/22 –, il nous fallait développer désormais une approche plus qualitative que quantitative, pour mieux accompagner nos joueuses et nos joueurs.

#### **Concernant la saison 2022/23 :**

Cette saison marque une nouvelle progression du nombre de JIG. En effet, ce sont 196 JIG qui ont été embauchés par nos clubs CF/PN au cours de la saison 2022/23 (+22% par rapport 2021/22).

Si le nombre de JIG ne cesse de progresser, il est également intéressant de noter que le nombre de clubs qui emploient au moins 1 JIG augmente aussi (+19 clubs par rapport à la saison 2020/21 arrêtée prématurément en raison de la crise sanitaire).





Également, et pour la 1<sup>ère</sup> fois, toutes les ligues régionales comptabilisent au minimum 5 JIG, ce qui démontre l'ancrage du dispositif dans nos territoires. Pour cela, et malgré une charge de travail de plus en plus conséquente en raison du nombre de croissant de JIG, je remercie les IRFBB avec qui nous travaillons en étroite collaboration et qui constituent un maillon essentiel du dispositif JIG/MIG.

S'il reste piloté au niveau fédéral, il se veut au bénéfice des clubs, des territoires et bien sûr, des joueurs/euses. L'évolution des JIG et des missions d'intérêt général doit servir le développement du territoire, il est donc logique qu'au travers des IRFBB, nos ligues constituent le partenaire privilégié.

Ligue	Nb JIG
ARA	32
BFC	10
BRE	8
CVL	8
GES	10
HDF	16
IDF	23
NAQ	21
NOR	38
OCC	9
PDL	5
SUD	16
<b>TOTAL</b>	<b>196</b>

A l'instar des dernières saisons, plus de 3 JIG sur 4 sont des joueuses. Boosté par la NF1 (58% des JIG), nous ne pouvons que nous féliciter que ce dispositif permette à des femmes de disposer d'un véritable contrat de travail de joueuse de basket professionnel (malgré les risques juridiques et sociaux relevés par la Commission de Contrôle de Gestion dans son dernier rapport) et de participer au développement des activités de leur club.

Division	Nb JIG
NF1	115
NF2	34
NF3	10
NM2	4
NM3	31
Prénat.	2
<b>TOTAL</b>	<b>196</b>

Si tous les voyants semblent au vert, le bilan relatif à la formation des JIG reste néanmoins mitigé. Seulement 35% d'entre eux ont validé la formation obligatoire. Si le développement d'une approche qualitative nécessite de suivre individuellement chaque joueur/euse, il nous sera nécessaire d'approfondir cet accompagnement (plus d'une centaine de JIG ont exprimé le souhait de suivre une formation au cours des entretiens menés par les IRFBB). Des pistes de réflexion sont en cours.

Type de MIG	Nombre
<b>Autres MIG* :</b>	<b>92</b>
- Encadrement/Entraînement	64
- Basket Ecole	12
- Non définie	4
- Arbitrage / OTM	2
- Soutien scolaire	6
- Micro Basket	1
- Hors Basket	3
<b>3x3</b>	<b>13</b>
<b>Camps de basket</b>	<b>40</b>
<b>Basket inclusif</b>	<b>21</b>
<b>Basket santé</b>	<b>8</b>
<b>CGB</b>	<b>2</b>

Car l'objectif de cette formation adaptée et individualisée est de mettre en pratique les connaissances acquises en réalisant des Missions

<b>Basket entreprise</b>	<b>2</b>
<b>TOTAL</b>	<b>178</b>

d'Intérêt Général (MIG). Celles-ci ont fait l'objet d'une analyse par le Groupe de travail.

Si le nombre total de MIG est inférieur au nombre de JIG (178 MIG – 196 JIG), c'est lié au fait que certains clubs n'ont pas effectué la déclaration des MIG au 15 avril. Dès lors, les 178 MIG qui ont été déclarées portent sur 148 JIG (3/4 de la population totale).

Logiquement, on retrouve beaucoup de missions en rapport avec les formations dispensées et/ou l'encadrement des équipes. En s'inscrivant plus globalement dans la politique de la FFBB, il est nécessaire qu'avec les clubs et les JIG, nous développons ces missions pour les orienter vers des actions en collaboration avec les partenaires locaux des clubs (Collectivités, ...).

### **Concernant la saison 2023/24 :**

Dernière saison de la mandature, cette saison 2023/24 s'inscrit avant tout dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques qui se tiendront en France l'été prochain. Notre discipline sera mise à l'honneur. Alors que notre fédération a enregistré un nouveau record de licenciés en mai dernier, ces Jeux devraient nous permettre de poursuivre notre progression. Il faudra par conséquent être en capacité d'accueillir ces licenciés.

Si nos clubs font face à des contraintes en termes d'infrastructure, d'encadrement et/ou de financement, nous sommes convaincus que les JIG se présentent comme une réponse à leurs difficultés. Les JIG d'aujourd'hui peuvent être les techniciens, les arbitres, les OTM ou les dirigeants de demain. Néanmoins, il est indispensable que nous (fédération et organes déconcentrés) puissions les accompagner dans cette démarche. Cette saison 2023/24 est un virage que nous ne devons pas louper.

Le chemin est encore long, les mentalités évoluent lentement, mais les évolutions que nous constatons nous confirment le bien-fondé du projet et la nécessité de le développer plus encore.

## **8. Délégation 3x3 – Nathalie LESDEMA – 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente**

Cette saison, le basket 3x3 a continué sa progression, porté par les efforts de toutes les structures déconcentrées de la FFBB, les ligues, les comités et les clubs ainsi que tous leurs bénévoles. De nombreuses municipalités nous ont aussi suivis et accompagnés sur le terrain.

Nous avons organisé un nombre record de tournois nationaux et internationaux FIBA. La première journée nationale du 3x3 a été un vrai succès par son nombre d'organisations et d'animations sur tout le territoire. Le 3x3 scolaire et universitaire a lui aussi progressé avec notamment une semaine olympique, en février, très dense en nombre de tournois et, enfin, la coupe de France entreprise a aussi suivi cette évolution positive en accueillant un nombre très important d'équipes, des comités, jusqu'à la grande finale de Lille.

Notre travail quotidien de conseil, d'accompagnement, de développement mais aussi d'organisation en direct de manifestations comme au Sénat ou à l'Assemblée nationale pour la journée Olympique ne pourrait pas se faire sans des échanges et des collaborations transverses entre pôles. Cette synergie avec les autres structures de la fédération nous permet de regrouper les compétences nécessaires au développement de l'activité.

Je ne peux pas terminer sans évoquer le magnifique Open de France organisé en collaboration étroite avec la ligue de Bretagne et qui a regroupé pour la première fois les finales de la Juniorleague et de la Superleague. Cette très belle réussite a démontré la force positive qui se dégage du travail commun entre la FFBB et ses structures déconcentrées.

Le basket 3x3 a trouvé sa place dans le basket français et dans le cœur de nos licenciés.

Nathalie LESDEMA  
Vice-Présidente Fédérale

### **LE CIRCUIT PROFESSIONNEL 3X3 (Yannick OLIVIER)**

Après le report du circuit au début de l'année Olympique 2024, nous avons repris le développement et l'organisation sportive du circuit qui s'appelle désormais le MADNESS FRANCE 3x3 PRO TOUR. Nous avons de nouveau organisé de nombreuses réunions de réflexion et de construction partagée en compagnie de RnK. Le circuit verra le jour en février 2024 et comportera 3 stops et une finale. Ce sera un des fers de lance de nos organisations. Ce circuit de niveau international doit permettre à tous les jeunes joueurs motivés par le 3x3 de le découvrir, de rêver et de se lancer dans l'activité.

- Organisation de réunions FFBB/ RnK
- Actualisation et rédaction des principes de la compétition et choix des prize money
- Adaptation et modification du cahier des charges de la compétition avec RnK
- Adaptation et modification du règlement de la compétition
- Organisation de réunion d'échanges avec la FIBA
- Réflexion autour des wild card FIBA avec RnK, le haut niveau et la FIBA
- Participation à la création de l'appel à candidature pour les équipes
- Rédaction et envoi des appels à candidature aux équipes nationales et internationales en collaboration avec RnK
- Lien et suivi des équipes pour donner suite aux questions ayant trait à l'appel à candidature
- Mise en forme du plan des officiels du circuit.
- Aide à la réflexion sur la mise en place du calendrier de la compétition

### **Contribution de la Direction**

#### **LES TOURNOIS**

Cette année nous avons encore constaté une augmentation en matière d'organisations de tournois et de participation des équipes et des joueurs. Toutes les régions de France et tous les comités sont concernés par cette augmentation et le développement du 3x3.

#### **Opens Start**

- Aide aux structures pour l'homologation
- Gestion de toutes les homologations sur le territoire, à travers la plateforme 3x3 FFBB.
- Accompagnement des organisateurs homologués
- Accompagnement de tous les types de structures pour l'utilisation de l'Event Maker, l'organisation et la gestion sportive
- Traitement statistique des tournois
- Rédaction d'articles pour la plateforme 3x3 et le magazine FFBB
- Aide aux joueurs pour la création de profils FIBA et la prise de licences ou Pass FFBB

- Rédaction des nouveaux règlements
- Gestion et suivi des envois d'aide au développement aux organisateurs d'Open Start.

#### **Opens Plus Access**

- Gestion des Opens Plus Access avec l'ensemble des comités (suivi, relances, aides à l'homologation, travail pédagogique, intervention dans les comités, etc...)
- Gestion des Opens Plus Access avec l'ensemble des comités (suivi, aides à l'homologation, travail pédagogique, intervention dans les comités, etc...)
- Nombreuses relances téléphoniques envers les comités

#### **Opens Plus Juniorleague et Superleague**

- Adaptation et modification des règlements.
- Rédaction des cahiers des charges et de l'appel à candidature 2024
- Traitement des candidatures et création du calendrier 2023
- Réunion avec les organisateurs retenus
- Visite sur site pour les nouveaux organisateurs retenus
- Accompagnement annuel des organisateurs sur l'ensemble des process (organisation générale, gestion sportive, marketing, sélection des équipes, gestion des prestataires, etc)
- Accompagnement et formation des nouveaux organisateurs à l'Event Maker de la FIBA
- Gestion matérielle des tournois (répartition des terrains et buts de Basket, du matériel de communication, du textile, etc)
- Gestion des tenues joueurs et officiels pour tous les tournois du circuit
- Gestion des Managers d'organisation
- Gestion des officiels
- Gestion de la sélection des équipes (cut, paiement, roster) et du classement des équipes
- Réunion et travail avec les partenaires et prestataires FFBB
- Présence du Pôle 3x3 sur chaque Open Plus
- Évaluation en visios individuelles post-événement pour chaque organisateur de tournoi Open Plus
- Réunion de Débriefing avec les organisateurs
- Réunion de Débriefing avec les managers d'organisation
- Réunion de Débriefing avec les officiels

#### **Open de France Juniorleague et Superleague (Rennes 2023)**

- Adaptation et modification des règlements
- Gestion sportive de toute la compétition
- Gestion et accompagnement des équipes (cut, transport, hébergement, tenue, etc...)
- Gestion du tournoi (poules, programmes, règlements, traitement des licences et certificats médicaux)
- Gestion de l'équipe gagnante qualifiée pour le Master de Lausanne 2023
- Gestion des animations et accueil des scolaires et maisons de quartiers
- Rédaction des nouveaux règlements (2023-2024)
- Rédaction des cahiers des charges et de l'appel à candidature (2023)
- Traitement des candidatures et création du calendrier (2023)
- Réunion avec les organisateurs retenus (2023)
- Visite sur site pour les organisateurs retenus (2023)
- Accompagnement et formation des organisateurs à l'Event Maker de la FIBA (quelques ligues) (2022-2023)
- Gestion matérielle des tournois (répartition des terrains et buts de Basket, du matériel de communication, du textile, etc)
- Gestion/suivi de la sélection des équipes avec les Opens Plus de ligues (Juniorleague)
- Relation avec les accompagnateurs des équipes (Juniorleague)

- Gestion des activités avec création de planning (Entraînement, compétitions)
- Suivi des désignations des Refs et des marqueurs et gestion de leurs déplacements
- Participation à l'organisation logistique
- Gestion protocoles (remises, présentations, remettants)
- Gestion des animations (concours de dunk, de shoot, animations)
- Relation avec la structure d'accueil

## **TOURNOIS INTERNATIONAUX**

### **Challenger & Women's Series**

- 9 au 11 juin – Clermont-Ferrand – Organisateur CD 63
- 23 au 25 juin - Orléans – Organisateur Ligue CVL
- 19 au 22 juillet – Bordeaux – Organisateur Ligue NAQ

Nous avons accompagné les organisateurs au quotidien dès le début de la saison à travers :

- La compréhension et l'application du cahier des charges
- La collaboration avec les services fédéraux (Communication, Boutique etc.)
- L'accompagnement logistique, sportif et marketing.
- Le lien avec la FIBA (validation des éléments logistiques, sportifs et marketing)
- La mise à disposition et la mutualisation de matériels

L'ensemble des organisateurs se sont réunis à la FFBB le jeudi 16 mars afin de permettre d'échanger.

Nous avons également été présents sur chacun des événements pour accompagner les organisateurs.

### **Lite Quest**

- 24 et 25 février – La Rochelle – Organisateur FFBB
- 3 juin – Dinan – Organisateur Dinan Basket Samsonnais
- 8 juillet – Cap d'Ail – Organisateur French Riviera 3x3
- 14 juillet – Nort S/ Erdre – Organisateur Open de l'Erdre

Nous avons été présents sur 3 des 4 Lite Quest du territoire pour aider les organisateurs logistiquement et sportivement et pour gérer et accompagner tout le secteur arbitrage et officiels.

## **LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LA FORMATION**

*La formation est toujours un des axes les plus importants pour le développement du 3x3. Le pôle 3x3 a cette année encore, participé à la construction, la mise en place et le suivi de ces formations en collaboration étroite avec le pôle formation.*

- Développement et évolution de plusieurs modules E-learning : organisateur de tournoi, manager d'organisation, quizz, etc...
- Formation sur site des Managers d'organisation sur 2 jours à Landerneau.
- Accompagnements et désignations des marqueurs sur les tournois FIBA sur le territoire national.
- Gestion et suivi annuel des Managers d'organisation (réunion, directives, évaluations, etc.)
- Formations ponctuelles sur site à la demande du service formation
- Intervention sur l'AG d'Ajaccio avec une participation sur l'animation du Job dating incluant des demandeurs d'emploi et des recruteurs
- Participation à l'animation sur plusieurs Job dating

## **FIBA**

*Les relations avec la FIBA sont très importantes et sont étroitement liées avec le développement du 3x3 FFBB. Toutes les organisations nationales et internationales sont concernées par ces échanges quotidiens au travers du ranking et de l'eventmaker et des officiels.*

*Cette saison, 23 compétitions internationales (record) ont été organisées sur notre territoire.*

- Lien FIBA pour l'ensemble des tournois nationaux et internationaux
- Rédaction et échange des contrats jusqu'à la signature par toutes les parties concernées.
- Organisation et suivi sportif des challenger/Women séries de Clermont Ferrand, Orléans et Bordeaux. (voir la partie tournoi pour l'organisation opérationnelle)
- Gestion des Lite-Quest (Les Sables d'Olonne, le Mans, Nord sur Erdre et Orléans) et Quest (Open de France)
- Gestion des équipes qualifiées sur les tournois FIBA
- Liens avec le haut niveau pour l'organisation de l'équipe pro 3x3 FFBB.
- Suivi du ranking des tournois de la Superleague et de la Juniorleague
- Remontées des organisateurs à la FIBA
- Conseils pour l'amélioration de l'Event Maker à la FIBA
- Echanges et réunions concernant la construction du circuit Madness

## **LE 3x3 ENTREPRISE**

*Cette année, lors du weekend de l'Ascension à la Hoops Factory de Lille nous avons organisé la deuxième édition des finales de la coupe de France entreprises 3x3. La nouveauté de cette année vient de l'extension des qualifications aux comités et aux ligues. Ce développement de la compétition à toutes nos structures déconcentrées a été un succès. Plus de 150 équipes ont participé à cette compétition désormais nationale. 16 ont été conviées à jouer la phase finale à Lille qui s'est, comme la saison dernière, déroulée dans une très bonne ambiance. L'objectif est désormais de se servir de la notoriété de cette compétition pour proposer d'autres produits et animations aux entreprises.*

### **Open Access et Open Plus de la Coupe de France 3x3 Entreprise**

- Création du nouveau format du règlement incluant les ligues et les comités : phases de qualifications & phase finale
- Gestion et accompagnement des comités qui ont organisé un tournoi
- Accompagnement des ligues pour l'organisation de leur Open Plus
- Réunion globale (2) et individuelle de préparation avec les ligues
- Création du cahier des charges 2023
- Réunions (2 globales et une individuelle) avec les Hoops Factory et The One Ball
- Création du nouveau cahier des charges 2023
- Adaptation et modification du règlement
- Commande / réception / distribution matériels (Tobblos t-shirts)
- Accompagnement des ligues pour la gestion sportive de la compétition
- Accompagnement des 3 Hoops Factory pour l'organisation de leurs tournois
- Présence sur les tournois de qualification Hoops Factory (Paris)
- Création d'un logo

### **Finale Coupe de France 3x3 Entreprise (Lille 2023)**

- Adaptation et modification du règlement.
- Gestion et inscription des équipes de ligue qualifiées
- Gestion et inscription des équipes qualifiées Hoops Factory
- Recherche et gestion des prestataires (DJ / Speaker / Photographe / Vidéaste / coach / traiteur)
- Commande / réception / distribution matériels (Gourdes, t-shirts, coupes, médailles)
- Gestion sportive de toute la compétition (phases de qualification + finale)
- Gestion et suivi des équipes (transports, accueil, hébergement, restauration...)
- Gestion des protocoles (remises, présentations, remettants)
- Gestion des animations (gestion speaker, concours de shoot par équipes, gestion coach)

### **Offres 3x3 Entreprise**

- Poursuite du travail sur les offres
- Elaboration d'un document contenant les offres et le process de mise en place : Teams Building, trophée des grandes entreprises et créneau corpo (en cours)

### **LA PLATEFORME 3X3 FFBB**

La plateforme 3x3 est un outil capital pour le développement du 3x3 et son évolution et sa transformation représenteront dans l'avenir un des axes principaux de la qualité et la puissance du développement de la discipline. Lors de la saison 2022/2023, le travail sur la future plateforme 3x3 a continué en collaboration avec le service informatique. Les derniers travaux ont été les suivants.

La plateforme 3x3 FFBB n'a pas fait l'objet d'évolutions majeures lors de la saison 2022-2023. Le pôle 3x3, en lien avec le Service Informatique et le Service Communication a travaillé, et finalisé, un nouveau cahier des charges fonctionnel, cela afin de refondre ou créer une nouvelle plateforme 3x3, inspirée du modèle proposé par la FIBA, qui réponde aux différents besoins des produits 3x3 (Superleague, Juniorleague, Compétition de Clubs, Coupe de France Entreprise, Ranking National, Journée Nationale du 3x3 etc. L'objectif est ainsi d'optimiser la plateforme avec de nouvelles fonctionnalités, dont l'apparition du Ranking au cœur de celle-ci.

La plateforme 3x3 constitue un axe de développement majeur de la discipline sur le territoire et doit permettre à chaque acteur de retrouver l'ensemble des informations et activités 3x3 du territoire. Une étude doit également être faite afin de voir quels liens peuvent être faits entre les plateformes FIBA (Event Maker, Play FIBA) et 3x3 FFBB.

En lien avec le SI et le Service Communication, il a également été convenu la suppression de l'application 3x3 FFBB sur les stores mobiles, qui ne proposait pas de service à l'utilisateur ni de valeur ajoutée par rapport au site internet. Afin de palier à cela, une Web App verra le jour et permettra de retrouver les mêmes informations que sur le site, tout en diminuant les coûts de production des futures évolutions.

Le Pôle 3x3 continue de gérer, mettre à jour, les onglets « Compétitions », « Organiser un Open », la validation d'articles d'organisateur sur le territoire et la création d'articles en lien avec les produits 3x3.

L'Espace Organisateur reste l'outil le plus important de la plateforme, les organisateurs ont désormais tous adopté le process d'homologation avec un nombre d'homologations record sur

la saison 22/23, ainsi que la rédaction d'articles qui augmente chaque année et reflète les organisations sur le territoire.

Pour rappel, voici les évolutions majeures de la plateforme opérées ces deux dernières années et lors de la saison 22/23 :

- Nouvelle arborescence du site 3x3 FFBB, avec la création de nouveaux onglets
- Ajout de filtres sur les actualités
- Suppression de la page de connexion pour accéder à la page d'un tournoi, permettant aux utilisateurs d'accéder à l'information plus facilement/rapidement.
- Création d'une section Équipes de France, avec leurs différentes catégories
- Ajout des options d'assurances sur les Pass et Licences
- Possibilité de voir si un utilisateur possède un Pass ou une Licence en back-office de la plateforme (Espace Organisateur Admin) : accès à l'information très rapide.
- Les nouveaux Pass 2023-2024
- Ajout d'un onglet dédié à la Journée Nationale du 3x3

## **LE RANKING NATIONAL**

Le travail sur la mise en place du ranking national 3x3 FFBB, qui sera établi à partir des données de la FIBA a continué cette année en collaboration avec le service informatique.

Le développement du futur ranking national issu des données de l'éventmaker de la FIBA est lié au développement de la future plateforme.

Il permettra aux joueurs de s'évaluer entre eux, et de s'investir sur les tournois pour monter au classement.

Ce classement prendra en compte l'ensemble des joueurs de nationalité française sur Play FIBA 3x3, ainsi que tous les tournois auquel le joueur aura participé sur le territoire, même s'ils ne sont pas homologués (s'il n'y a pas d'exclusivité avec l'Event Maker, il sera impossible de n'avoir que les tournois homologués).

Sur la saison 2022/2023, le Pôle 3x3 a donc continué de travailler en lien avec le SI sur la mise en place du ranking national 3x3 FFBB, qui sera établi à partir des données de la FIBA. Des simulations ont été réalisées par le SI.

L'objectif est de permettre aux joueuses et joueurs une comparaison entre eux mais aussi de l'intégrer aux qualifications pour les Opens 3x3.

Une réunion avec les services de la FIBA concernés par ce projet a été faite pour voir quelles données nous pourrions récupérer à partir de leurs API.

Le classement devra s'afficher de la manière suivante :

- Utilisation totale des données de la FIBA
- Présence des catégories masculines et féminines
- Plusieurs divisions, réparties avec des échelons permettant de changer de divisions
- 8 classements sous forme de filtres

Il est pour cela nécessaire d'avoir un affichage attrayant de celui-ci afin de pouvoir communiquer dessus auprès du grand public.

Ce classement prendra en compte l'ensemble des joueurs de nationalité française sur Play FIBA 3x3, ainsi que tous les tournois auquel le joueur aura participé sur le territoire, même s'ils ne sont pas homologués (s'il n'y a pas d'exclusivité avec l'Event Maker, il sera impossible de n'avoir que les tournois homologués).



## LES OFFICIELS 3X3

Cette saison nous a permis de continuer le développement et l'organisation opérationnelle de tous les officiels 3x3. Le travail effectué par le Pôle a permis à tous (refs, marqueurs, managers, crew leader) de continuer leur progression et de développer de nouvelles compétences. Ce travail du Pôle en lien avec le Pôle Formation & Emploi et la CFO a permis d'atteindre un niveau très intéressant qu'il faudra encore améliorer. Nous avons désormais 5 arbitres FIBA, des marqueurs qui officient sur les plus grands tournois et qui se préparent à la future échéance Olympique.

### REFS 3x3 :

#### 1. Activités sur la saison

- Désignations équipes de France & FIBA
  - Tournoi international Féminin à Landerneau – 10 & 11 février
  - BIG 12 Voiron – Tournoi international de préparation à la Coupe du Monde 2023 – 26 & 27 juin
  - 4 Lite Quest :
    - La Rochelle – 24 & 25 février
    - Dinan – 3 juin
    - Cap d'Ail – 8 juillet
    - Nort Sur Erdre – 14 juillet
  - Stop FIBA 3x3 Nations League U23/U21 à Voiron – 20 au 25 juillet
- Superleague
  - 19 Opens Plus du 19 mai au 16 juillet
  - Open de France à Rennes les 28 et 29 juillet
- Juniorleague
  - Open de France à Rennes les 25 & 26 juillet

#### 2. Open de France :

A la suite du circuit Superleague, les désignations pour les Opens de France ont été faites en respectant les critères suivants :

- Avoir officié sur un minimum de 4 Opens Plus de la Superleague.
- Position au sein du classement réalisé à l'issue des évaluations des Crew Leader sur chacun des Opens Plus.

#### Open de France Superleague :

<u>Ligue</u>	<u>Civilité</u>	<u>NOM</u>	<u>Prénom</u>
NOR	Mme	AIT MADA	Naïma
CVL	M.	BOUILLY	Flavien
IDF	M.	BOURDEAUX	Romain
CVL	M.	CARRAZEDO	Maxence
HDF	Mme	DELACOTE	Marie
IDF	M.	DIQUELOU	Lucas
ARA	M.	KHELAIFIA	Amine
IDF	M.	KHELIFI	Adem
SUD	M.	KLAI	Hamza
HDF	M.	LAVECOT	Robin
BRE	M.	THIERRY	Mathieu

La FIBA a désigné M. Hervé FORTHORME (BEL) pour officier sur l'Open de France.

Encadrement :

- Jimmy AURE – Crew Leader
- Jérémy KOVALTCHOUK – Chargé de Mission Officiels 3x3

Open de France Juniorleague :

<u>Ligue</u>	<u>Civilité</u>	<u>NOM</u>	<u>Prénom</u>
IDF	Mr	CASCETTO	Maxence
HDF	Mr	COLIN	Xavier
GES	Mr	HALHOULI	Wassim
IDF	Mr	KHELIFI	Adem
IDF	Mr	MESSAD	Samy
GES	Mr	MEYER	Ishan
GES	Mr	PHALIP	Francois-Damien
IDF	Mr	TOURNIER	Charles

Ainsi que 2 invitations de potentiels :

- Cyprien TANYERES – CVL – Ref Championnat de France 3x3 Universitaire
- Nicolas TOINEL – BRE – Ref Championnat de France 3x3 Universitaire

Encadrement :

- Maxence CARRAZEDO – Crew Leader
- Marie DELACÔTE – Crew Leader
- Jérémy KOVALTCHOUK – Chargé de Mission Officiels 3x3

### 3. Refs FIBA 3x3 :

Désignations à la date du 16 août 2023

- Jennifer BEAUDEVIN – NAQ - FIBA 3x3 Licence C ; 3 désignations :
  - Nations League U23 – Bratislava – 6 au 8 juin
  - Europe Cup Qualifier – Bratislava – 10 et 11 juin
  - Nations League U21 – Krakowiany – 30 juillet au 1 août
- Maxence CARRAZEDO – CVL - FIBA 3x3 Licence C ; 3 désignations :
  - Nations League U23 & U21 – Voiron – 20 au 25 juillet
  - U17 Europe Cup Qualifier – Voiron – 5 et 6 août
  - Nations League U21 – Bucarest – 11 au 13 juin
- Najib CHAJIDDINE – BRE - FIBA 3x3 Licence B ; 13 désignations :
  - Super Quest – Lausanne – 22 et 23 avril
  - Women's Series – Astara – 20 et 21 mai
  - Challenger – Clermont-Ferrand – 10 et 11 juin
  - Challenger – Ulaanbataar – 16 et 17 juin
  - Challenger – Orléans – 24 et 25 juin
  - Challenger – Poitiers – 30 juin et 1 juillet
  - Challenger – Novi Sad – 15 et 16 juillet
  - Challenger – Shanghai – 26 et 27 août
  - Challenger – Pont du Gard – 1 et 2 septembre
  - Master – Constanta – 9 et 10 septembre
  - U17 Europe Cup – Héraklion – 22 au 24 septembre
  - Master – Wuxi – 4 et 5 novembre
  - Master – Manama – 16 et 17 novembre
- Marie DELACOTE – HDF – FIBA 3x3 Licence C ; 2 désignations :
  - U17 Europe Cup Qualifier – Szolnok – 5 et 6 août
  - Women's Series – Pont du Gard – 31 août et 1 septembre

### 4. Superleague 3x3 :

Le cadre mis en place a permis un fonctionnement efficace et un niveau de performance élevé.

Le Pôle 3x3 a assuré la gestion administrative, logistique et financière de l'ensemble des refs désignés.

Il a également fait le lien avec les organisateurs des Opens Plus et des Lite Quest pour s'assurer de la bonne prise en charge des officiels, conformément au Cahier des Charges des Opens Plus.

Cela a permis une gestion fluide, sans incident majeur à déplorer, et financièrement saine.

Sur l'ensemble des 19 dates du circuit de la Superleague ainsi que sur les tournois internationaux, cela représente :

- 176 refs Elite désignés.
- Un coût total de 18 360 € de déplacements soit 105 € par ref.

Ce faible montant est dû à la capacité d'adaptation du Pôle et au respect des consignes opérationnelles par l'ensemble des refs.

A cela s'ajoute l'indemnité de 50 € par tournoi arbitré, soit un total de 10 750 €.

Cela porte le total du coût des refs 3x3 sur l'ensemble de l'activité 2022-2023 à 29 110 €.

#### CREW LEADER 3x3 :

Sur cette Superleague 2023, les Crew Leader étaient 9 :

Ligue	Civilité	NOM	Prénom	Nombre de Tournois
OCC	M	AURE	Jimmy	4
NAQ	Mme	BEAUDEVIN	Jennifer	1
CVL	M	CARRAZEDO	Maxence	3
BRE	M	CHAJIDDINE	Najib	0
HDF	M	DELACÔTE	Marie	3
OCC	M	HAMZAOUI	Abdel	0
IDF	M	KOVALTCHOUK	Jérémy	6
NAQ	M	MELAB	Yacine	2
ARA	M	MENDES	Marc-Antoine	1

Au même titre que les refs, un Crew Leader a été désigné sur chacune des étapes du circuit ainsi que sur les Lite Quest. Cela représente un coût total en déplacements de 3400 €, soit 140€ par Crew Leader.

En ajoutant également l'indemnité de 50 € par Open Plus supervisé, cela porte le coût total des Crew Leader à 4400 €.

#### MARQUEURS 3x3 :

Le groupe Marqueurs Elite créé dans le cadre de la sélection aux Jeux Olympiques de Paris 2024 a été désigné sur les événements suivants :

- Désignations FIBA
  - Challenger & Women's Series à Clermont-Ferrand – 4 marqueurs Elite désignés + 4 marqueurs locaux
  - Challenger & Women's Series à Orléans – 4 marqueurs Elite désignés + 4 marqueurs locaux
  - Master & Women's Series à Marseille – 10 marqueurs Elite désignés
  - Challenger & Women's Series à Bordeaux – 4 marqueurs Elite désignés + 4 marqueurs locaux
  - Challenger & Women's Series au Pont-du-Gard – 8 marqueurs Elite désignés
  - Superleague
  - Open de France à Rennes – 9 marqueurs Elite désignés + 5 marqueurs locaux

#### MANAGERS D'ORGANISATIONS :

En début de saison, le nombre de Managers d'Organisation formés était au nombre de 18.

Ligue	Civilité	Nom	Prénom
BRE	Madame	ECCLESTON	Jasmine
CVL	Monsieur	JARRET	Maxime
GES	Monsieur	MAINAS	Lionel
IDF	Madame	GANDEGA	Diana
IDF	Monsieur	JELIC	Luka
NAQ	Monsieur	DEUVE	Marc Antoine
NOR	Monsieur	LE MOUNIER	Manon
BFC	Monsieur	LAUMET	Alexandre
GES	Monsieur	FORMET	Gaetan
HDF	Madame	LENGLET	Severine
SUD	Monsieur	LOGERAIS	Frédéric
IDF	Monsieur	NOGUERA	Lucas
IDF	Monsieur	OCTOBRE	Rodrigue
NAQ	Monsieur	AMETIS	Jimmy
OCC	Madame	FILLIATRE	Aurore
PDL	Monsieur	GARNIER	Gregory
PDL	Monsieur	PERRAUD-GAUTIER	Clément
Tahiti	Madame	HUNTER	Teimiri

Ces 18 managers ont été sollicités sur un recyclage en visioconférence le vendredi 3 février 2023 afin de pouvoir être désignés sur la Superleague.

Formation 2022 :

En collaboration avec le Pôle Formation & Emploi, la promotion 2023 s'est réunie pour la partie théorique du 9 au 11 Février 2022 à Rouen.

Promotion 2023 :

Ligue	Civilité	Nom	Prénom
ARA	Monsieur	BRUNNER	Olivier
ARA	Monsieur	CINQUIN	Philippe
BFC	Monsieur	CORTES	Antoine
GES	Monsieur	HINSCHBERGER	Arnaud
IDF	Monsieur	OSMAN	Karim
GES	Madame	PETER	Patricia
IDF	Monsieur	TETARD	Théo

L'évaluation pratique s'est ensuite déroulée durant un Open Plus de la Superleague ou de la Juniorleague sous la supervision d'un membre du Pôle 3x3.

Chaque étape du circuit a été pourvu d'un Manager d'Organisation.

Voyant son rôle évoluer chaque année, il a encore été unanimement reconnu comme indispensable par l'ensemble des organisateurs.

Financièrement, la couverture des tournois représente un coût en déplacements de 2058 € soit 108€ par Manager.

En ajoutant l'indemnité, nous arrivons sur un total annuel de 3433€ pour cette saison 2023.

## LA COMPETITION DE CLUB 3x3

La compétition de clubs 3x3 continue de se pérenniser dans les territoires où elle était présente la saison passée tout en convertissant de nouveaux adeptes. Cette saison c'est 45 comités qui ont organisé des séries. Cette compétition est très importante, notamment pour les plus jeunes car elle constitue l'entrée dans l'activité de nos jeunes joueurs et joueuses. Nous accompagnons tous les comités pour les aider à développer cette compétition.

Dans le cadre du développement du championnat, nous avons tout d'abord effectué des visio-conférences avec l'ensemble des ligues et des comités afin de présenter la compétition de clubs et ainsi répondre aux questions des territoires.

Cela a également été un temps d'échange sur les problématiques rencontrées sur le terrain et un partage d'expérience entre les différents acteurs 3x3 du territoire.

Tout au long de la saison sportive, nous avons :

- Répondre à l'ensemble des questions des organisateurs de la compétition de clubs
- Accompagner les organisateurs sur la gestion de FBI et d'Event Maker
- Relancer les comités n'étant pas encore impliqués dans la compétition de clubs afin de les encourager à organiser.

Cela a permis à l'issue de la saison, de tirer les informations suivantes :

### Series 3x3

#### Répartition Territoriale

ARA	BFC	BRE	CVL	GES	HDF	IDF	NAQ	NOR	OCC	SUD	PDL
Nombre de Comités											
11	7	4	6	9	5	8	12	5	10	5	5
Nombre de Comités ayant organisé des Series											
5	3	3	3	3	3	8	2	2	5	5	3
Soit un Total de 45 Comités											

### Master 3x3 de Ligue

Ligue Régionale	Date	Catégorie	Lieu
ARA - AUVERGNE RHONE ALPES	1 juillet 2023	U13 M & F / U15 M & F / U18 M & F / Séniors M & F	Tournon S/ Rhône
BFC - BOURGOGNE FRANCHE COMTE			
BRE - BRETAGNE			
CVL - CENTRE VAL DE LOIRE			
GES - GRAND EST	24 juin 2023	U13 / U15 M & F	Moernach
HDF - HAUTS DE FRANCE	20 juin 2023	Séniors M	Saint-Paul
IDF - ILE DE FRANCE	11 juin 2023	Séniors M & F	Paris

NAQ - NOUVELLE AQUITAINE	7 et 8 mai 2023	U18 M & F / Séniors M & F	Saintes
NAQ - NOUVELLE AQUITAINE			
NOR - NORMANDIE	20 et 21 mai 2023	U13 M & F / U15 M & F / U18 M & F / Séniors M & F	Pérols
OCC - OCCITANIE	16 mai 2023	U13 M & F / U15 M & F / U18 M & F / Séniors M & F	Super-Dévoluy
PACA - PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	10 juin 2023	U15 M & F / U18 M & F / Séniors M & F	Ancenis-Saint-Géréon
PDL - PAYS DE LA LOIRE	1 juillet 2023	U13 M & F / U15 M & F / U18 M & F / Séniors M & F	Tournon S/ Rhône

### **Préparation saison 2023-2024**

En marge de la nouvelle saison sportive, nous avons travaillé entre les mois de mars et le mois de juillet à l'amélioration de la compétition de clubs 3x3. Cela a abouti à :

- L'allègement des démarches via FBI afin de faciliter les démarches des organisateurs
- L'orientation de la Compétition de Clubs vers les catégories U13 et U15 afin d'initier un public jeune.

### **LES MISSIONS TRANSVERSES**

- Travail avec la commission fédérale 3x3.
- Collaboration avec la FFSU pour le développement du 3x3. Participation à l'organisation de la finale des championnats de France universitaire à Nancy.
- Collaboration avec l'UNSS pour le développement du 3x3 et l'organisation de tournois
- Collaboration l'ANDSA pour le développement du 3x3
- Accompagnement pour la mise en place et le suivi de la semaine Olympique et de la journée Olympique
- Réunions d'accompagnement sur les sujets développement 3x3 et utilisation des outils avec les structures fédérales et les clubs.
- Organisation de tournois ponctuels comme au Sénat, à l'Assemblée nationale ou aux Halles
- Organisation de tournois dans les pôles France et les camps d'entraînement.

Jérôme PRIGENT  
Directeur du Pôle